16e ANNEE — QUEBEC, SAMEDI, 7 JUIN 1890 — No. 41

**ABONNEMENTS:**

Par an (d'avance)..... $1.00
Payable dans le cours de l'année.... $1.50
Pour pouvoir discontinuer, il faut payer les arrérages et avertir au moins quinze jours avant l'expiration de l'année, ou bien refuser le journal.
Le *Canadien*, quotid. par an..... $5.00
" " semi-q., " ..... $3.00

# LE CULTIVATEUR

Edition Hebdomadaire du CANADIEN

**ANNONCES:**

Première insertion..... 10 cts
Autres insertions..... 05
Naissances, mariages ou décès.... 25 "

Les annonces suivantes seront insérées pour UN CENTIN le mot:
Demandes d'emploi, demandes de domestiques ou employes. Annonces pour chambre ou pension.

J. ISRAEL TARTE, Editeur-Propriétaire — BUREAU: 86, rue St-Pierre, Québec.

THEO. HAMEL
44 COTE DE LA MONTAGNE
QUEBEC

AMIANTE! Fournitures pour ingénieurs, Bateaux à vapeur, Moulins.—Ciment pour couvrir les Bouilloires, Packing, Carton d'amiante.

PIPES EN AMIANTHE!
Feutre a l'epreuve du Feu et l'eau pour Toits

Departement des Vins et Liqueurs
(EN GROS)
Brandies, Clarets, Champagne, Santernes, Rye (Marque Monopole), Pâtés de foies gras, Conserves de Légumes, Macaronis, Vermicelles, etc.
Agence Générale Française
NOTA:—M. L. N. MILLER est mon voyageur pour Québec et les environs et les commandes que l'on voudra bien lui passer recevront l'attention nécessaire.
*Marques recommandées*: **Boulestin & Cie**, Cognac; **Morizet & Cie**, (Champagne); **Boutons & Henras**, Conserves Alimentaires.

## QUEBEC

SAMEDI 7 JUIN 1890

### UN FIASCO

L'*Electeur* disait vendredi que M. Laurier et M. Fitzpatrick ont remporté un immense triomphe à Charlesbourg.

Les fidèles avaient été convoqués ; le ban et l'arrière-ban avait été requis de faire acte de présence. Et tout cela pour arriver à l'indifférence et à la froideur.

Nos amis qui s'étaient rendus à l'assemblée sans organisation, ont raison d'être fiers du succès qui a couronné la journée.

M. le docteur Grondin a produit un excellent effet.

M. Casgrain a mis à nu, d'une manière si frappante, les fautes de M. Mercier, que M. Laurier a été obligé de déclarer qu'il n'approuve pas tous les actes du cabinet actuel.

Et Sir Adolphe Caron a été acclamé quand il est apparu sur l'estrade pour adresser la parole à ses vieux amis du comté de Québec.

Comme résultat politique, l'assemblée de Charlesbourg a été un fiasco de première classe pour le parti libéral.

### ONTARIO

Comme nous l'espérions, M. Mowat est sorti triomphant des élections d'hier. Nous en félicitons la province et le Canada tout entier.

M. Meredith représentait dans cette lutte les préjugés, la discorde et la haine entre les races—comme M. Mercier les représente à Québec.

M. Laurier est l'orateur le plus plus plaisant du parti libéral, et l'auditoire est resté froid hier, à Charlesbourg. Pourquoi?

La raison est bien simple : le cabinet Mercier a tout-à-fait perdu la confiance de l'électorat.

M. Laurier n'a pas osé aborder les questions de fond de la politique provinciale. Il n'a pas tenté de justifier les augmentations scandaleuses qui se sont produites dans toutes les branches du service. Il n'a pas soufflé mot des lettres de crédit, dont les montants se chiffrent par des centaines de mille piastres.

M. Laurier a enfin commencé sa tournée dans notre district.

A St-Sauveur, il y a eu bisbille, et à Charlesbourg ça été froid comme glace.

## COMTÉ DE QUEBEC

### Les théories de M. Laurier

L'assemblée de Charlesbourg ne nous a rien appris de nouveau. Beaucoup de gens s'y étaient rendus pour entendre M. Laurier. Il faisait beau temps, et il y avait foule. Tout s'est bien passé. Les deux candidats ont eu assez d'esprit pour laisser la parole à leurs amis respectifs.

M. Casgrain a résumé, dans un vigoureux discours les reproches que l'électorat a le droit de faire au gouvernement Mercier—augmentation de la dette, augmentation des dépenses, manquements aux promesses faites en 1886, système de corruption effrénée, etc.

M. Laurier a convenablement, mais il n'a pas fait un fort discours. Il est obligé d'être prudent, de se dégager, de se protéger ! Aussi a-t-il dit qu'il se peut que M. Mercier ait commis des erreurs ! Somme toute, cependant, il lui donne son concours, pour cette raison, en particulier, que M. Mercier, d'après lui, suit une politique d'émancipation des Provinces, et qu'il combat l'idée de contralisation préconisée et chérie par Sir John A. MacDonald.

M. Laurier est le chef du parti libéral dans la Puissance et ses paroles ont une importance considérable.

A-t-il calculé la portée des déclarations qu'il a faites hier, et qu'il renouvellera sans doute dans les réunions auxquelles il parlera durant cette campagne ?

La Confédération ne peut exister, il le sait, sans un pouvoir central prépondérant.

Or, quel est l'état politique qu'il suggère si la Confédération doit disparaître ? Il ne songe pas, assurément, à l'existence de Provinces indépendantes les unes des autres et sans lien commun entre elles ?

Est-il favorable à l'annexion ? Il n'ignore pas que les Etats de l'Union américaine jouissent de moins d'autonomie que les Provinces de la confédération canadienne.

Il n'y a aucun doute que M. Mercier a fait un travail puissant de désaggrégation, et que ses appels aux préjugés de race et de religion ont semé dans le sol de ce pays des germes de discorde et de mécontentement contre les institutions actuelles. Si M. Laurier appelle cela de l'émancipation, il fait un singulier usage de la langue de Bossuet. En nous "émancipant" du système politique créé par le pacte de 1865, nous tombons dans l'inconnu et l'imprévu.

Le parti libéral n'a jamais rien bâti de sérieux et de durable ici, et, par ses chefs, il continue aujourd'hui les œuvres stériles qui l'ont caractérisé dans le passé.

M. Mercier a, en tous cas, "émancipé" la Province d'une drôle de façon. Il a engagé son avenir et ses ressources à un degré que personne n'eût soupçonné il y a quatre ans. Il a démoralisé l'opinion, et rendu impossible, pour ainsi dire, la conduite de nos affaires, sans la pratique des méthodes les plus extravagantes. Sous ce rapport "l'émancipation" est avancée ; la moitié de l'électorat comptera bientôt sur le trésor public pour les choses les plus ordinaires.

Sous le rapport aussi du respect des lois constitutionnelles, il s'est "émancipé." Il en a fait, et il en fait en ce moment plus que jamais, un mépris absolu en matière de finance et d'administration.

Les règles parlementaires ont disparu de la province pour faire place à la loi du nombre.

Si ces choses plaisent à M. Laurier, son droit est de les approuver. Le droit du peuple est également certain : il peut encourager M. Mercier dans la voie où il marche.

Seulement, nous allons à une crise inévitable.

M. Laurier n'a pas abordé de sujets importants, à part de cette idée "d'émancipation" des Provinces, qui signifie la ruine des institutions actuelles.

Sir A. P. Caron n'avait que dix minutes pour répliquer au chef de l'opposition. Il a parlé avec un grand effet, et l'autorité qu'il a su conserver depuis près de vingt ans dans le comté de Québec.

### ILS NE VONT PAS LOIN

M. Laurier a fait comme les autres orateurs ministériels : il a félicité M. Mercier d'avoir augmenté le salaire des jurés, et d'avoir aboli les impôts sur les municipalités pour l'entretien des aliénés. D'abord, il a prélevé cet impôt jusqu'à cette année. Et il ne l'a aboli qu'à la veille des élections. Puis, les électeurs n'oublieront pas que M. Mercier a emprunté $3,500,000 et dévoré $2,900,000 de dépôts de chemins de fer. Avec cela il est facile d'abolir un impôt de quelques mille piastres par année et de donner quelques piastres de plus aux jurés.

M. Mercier agit absolument comme le cultivateur qui hypothèquerait sa terre pour s'acheter de beaux habits.

On en voit dans les campagnes, de ces gens-là. Généralement, ils ne vont pas loin !

### COMTE DE L'ISLET

Ste-Louise, 3 juin 1890,

M. Tarte, rédacteur du *Canadien*,
Québec.

Mon cher monsieur,

Un tout petit mot au sujet de l'article de *Sugar Coated* cité dans votre journal d'hier. Prenez ma parole que le dit article est mensonger depuis le premier mot jusqu'au dernier. M. Bélanger n'a nullement été confondu aux assemblées de Ste-Louise et de St-Roch. Des libéraux ont avoué eux-mêmes, que M. Déchêne avait été rossé de la belle manière. Pour avoir la note vraie des dites assemblées, il faut prendre tout le contraire de la correspondance de l'*Electeur*.

Ce fameux coup de plume de *Sugar Coated* a terriblement donné sur les nerfs des amis de M. Déchêne, qui n'ont jamais voulu croire que la devise de l'*Electeur* était : Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose.

D'après les nouvelles qui nous arrivent de tous les coins du comté, ce n'est pas M. Déchêne qui chantera victoire le 17 juin, mais bien M. Bélanger, à moins qu'il plaise à notre ministre providentiel de signer quelque bonne lettre de crédit pour donner du ton à son candidat

Quant à ce qui regarde M. Soucy, croyez qu'il n'a jamais dit ce qu'on se plait à lui faire dire. Il a simplement donné, à ses paroissiens, des conseils sur le choix d'un bon candidat, et je puis vous assurer qu'il n'a pas recommandé le gouvernement de M. Mercier.

Je regrette que vous ayez cru qu'une école de Ste-Louise avait reçu $300. Je dois, pour l'honneur de la paroisse, vous prier de rectifier cet avancé. Jamais nous n'avons reçu un seul sou pour cette fin, ni pour toute autre fin semblable.

X.

### Tom pouce.

Un Liliputien en congé est venu faire une tournée d'explorateur en Canada. Il a sans doute desseins d'explorer un sillon aurifère dans notre pays. Sa taille ne dépasse pas deux pieds. Aux Gulliver Québecquois qui veulent se mettre sur sa piste nous dirons qu'il a été vu à l'Ottawa Hotel.

Une maison de New-York, manufacturières de machines pour les mines, a décidé d'établir une succursale à Sherbrooke, Qué., pour fabriquer des perforeurs et toutes sortes d'ustensiles pour les mines. D'après la loi, les machines pour miner sont admises en franchise lorsqu'il n'y en a pas de leurs espèces fabriquées en Canada, mais dès qu'une manufacture y est établi pour les fabriquer, elles deviennent sujettes aux droits d'entrée.

## LES ELECTIONS D'ONTARIO

### Le gouvernement Mowat sort victorieux de la lutte

D'après les dépêches reçues cette nuit, voici les candidats qui ont été élus dans la province d'Ontario :

Addington, Reid (opp.)
Algoma, E, Lyon (min.)
Algoma, O, Conmee (min.)
Brant, N, Wood (min.)
Brant, S, Hardy (min.)
Brockville, Fraser (min.)
Bruce, N, Porter (min.)
Bruce, C, Dack (min.)
Bruce, S, O'Connor (min.)
Cardwell, Lennox (opp.)
Carleton, Monk (opp.)
Cornwall, Mack (min.)
Dundas, Whitney (opp.)
Dufferin, Barr (opp.)
Durham E, Campbell E. R. (opp.)
Durham, O., Lockhart (min.)
Elgin, E., Goodwin (opp.)
Elgin O, McColl (opp.)
Essex N., White (opp.)
Essex S., Balfour (min.)
Frontenac, Smith (opp.)
Glengary, Rayside (min.)
Grenville, Bush (opp.)
Grey E., Rorke (opp.)
Grey N., Cleland (min.)
Grey S., Hunter (min.)
Haldimand, Baxter (min.)
Halton, Kerns (opp.)
Hamilton, Stinson (opp.)
Hastings N., Wood (opp.)
Hastings O., Biggar (min.)
Hastings E., Vermilyea (min.)
Huron E., T Gibson (min.)
Huron O., Garrow (min.)
Huron S., Bishop (min.)
Kent W., Clancy (opp.)
Kent E., Ferguson (min.)
Kingston, Metcalfe (opp.)
Lambton O., Mackenzie (min.)
Lanark, N, Caldwell (min.)
Lanark, S, McLenagham (opp.)
Lennox, Meacham (opp.)
Leeds Preston (opp.)
Lincoln, Hiscott (opp.)
London, Meredith (opp.)
Middlesex, N, Waters (min.)
Middlesex, O., Ross (min.)
Monck, Harcourt (min.)
Muskoka, Marter (opp.)
Norfolk, N, Freeman (min.)
Norfolk, S. Charlton (min.)
Northumberl'd, O. Field (min.)
Ontario, N, Glending (opp.)
Ontario, S, Dryden (min.)
Ottawa, Bronson (min.)
Oxford, N, Mowat (min.)
Oxford, S, McKay (min.)
Parry Sound, McCormack (opp.)
Peel, Chisholm (min.)
Perth, S, Ballantyne (min.)
Peterboro, E, Kidd E. R. (opp.)
Peterboro, O, Stratton (min.)
Prescott, Evanturel (min.)
Prince Edouard, Johnson (opp).
Renfrew N, Dunlop (opp).
Renfrew S, Dowling (min).
Russell, Robillard (min).
Simcoe E, Miscampbell (opp).
Simcoe C, Paton (min).
Simcoe O, Wylie (opp).
Toronto, Clarke ( opp).
Clarke (opp).
Tait (min).
Victoria E, Campbell (min).
Victoria O, McKay (min).
York E, G. B. Smith (min).
York N, Davis (min).
York O, Gilmour (min).
Waterloo N, Snider (min)
Waterloo S, Moore (min).
Welland, McCleary (opp).
Wentworth S, Pots (opp).
Wellington C, Clarke (min).
Wellington O, Allan (min).
Wellington S, Guthrie (min).

Nous n'avons reçu l'état de la votation que pour 85 comtés sur 92. Le gouvernement Mowat a remporté 51 comtés, et l'opposition 34 ; majorité pour le gouvernement 17.

On peut dire que la majorité de M. Mowat sera de 20 à 22 voix.

Les exportations des Etats-Unis en huiles minérales pendant le mois d'avril 1890 ont été de $3,726,263, contre $3,641,490 en 1889.

## LA CAMPAGNE ELECTORALE

### Comté de Montmorency

Les deux candidats, MM. Desjardins et Langelier, se sont rencontrés jeudi à Laval. La discussion s'est faite dans les deux langues. L'assemblée a fait une véritable ovation à M. Desjardins, qui manie aussi bien la langue anglaise que la langue française, tandis que M. Langelier peut à peine balbutier quelques mots en anglais. Le candidat conservateur a remporté un véritable succès, et les applaudissements qui ont couvert sa voix pendant tout le cours de ses remarques, prouvent évidemment que M. Desjardins est très populaire à Laval, où il aura cette année une forte majorité. Il en sera de même dans toutes les paroisses du comté, car un grand nombre de libéraux se rallient aux conservateurs pour débarrasser la province d'un gouvernement qui nous conduit à la ruine et à la banqueroute.

Que tous les vrais amis du progrès de notre pays se donnent la main, et le 17 au soir, nous passerons sur toute la province un immense coup de balai pour la nettoyer, comme nous avons fait en 1878.

### Matane

M. Asselin a posé définitivement sa candidature dans le comté de Matane, et les nouvelles que nous recevons des différentes parties de cette division nous mettent en état d'affirmer que le succès de son élection est assuré.

### Brome

Les libéraux du comté de Brome ont tenu mardi une convention à Knowlton et ont choisi M. J. F. Williams, cultivateur de cete dernière localité, comme leur candidat.

M. Williams a accepté l'offre de faire la lutte à M. England.

En voilà encore un qui va s'immoler sur l'autel de la patrie.

### Beauharnois

Une grande assemblée conservatrice a eu lieu, lundi avant-midi, au village de St-Timothée. Les principaux discours ont été prononcés par l'honorable M. Taillon et M. Bergeron, député fédéral, qui ont été vivement applaudis. Des délégués ont ensuite été nommés pour chaque paroisse, et après délibération, ils ont choisi M. Joseph Tassé, directeur de la *Minerve*, comme leur candidat. Il n'y a eu qu'une voix dissidente, celle de M. Joseph Lebœuf. Une vingtaine de délégués furent ensuite nommés pour aller rencontrer M. Tassé, à Montréal, et lui offrir la candidature. Deux séances ont été tenues à ce sujet, mardi. A la réunion de l'après-midi, tenue à l'association conservatrice, M. Tassé accepta la candidature dans un discours qui fut chaleureusement acclamé. Des discours furent ensuite prononcés par M. Bergeron, M. P., l'honorable M. Taillon et l'honorable M. Lacoste, sénateur. M. Daniel Bergevin s'étant effacé, la lutte va s'engager immédiatement entre M. Tassé et M. Bisson. Le résultat n'est pas douteux.

### Laprairie

Voilà encore un comté que les libéraux vont perdre, tout en perdant leur commissaire des terres, M. Duhamel.

M. Conrad Pelletier, son adversaire, reçoit un accueil des plus sympathiques. Mardi après-midi, il a remporté un véritable triomphe à St-Constant. Tant mieux.

**Démangeaison de la peau**

En trois applications la *Pommade Solaire* guérit les démangeaisons de la peau, même les plus accentuées.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Prix 50 cts. la boîte. Dépôt général à la pharmacie Larue, coin des rues St-Joseph et de l'Eglise, St-Roch. n. o.

Le parti conservateur aura des candidats dans chacun des comtés du district, et nos amis, comme nos adversaires, peuvent compter sur une lutte acharnée. Les amis de M. Mercier se vantent de remporter ce district. Nous leur prédisons que nous diviserons ce district, au moins, c'est-à-dire que nous prendrons la moitié des sièges.

Les gens de la *Justice*, c'est-à-dire MM. Amyot et Pelletier, feraient aussi bien de ne pas tarder à donner à leur scribe des ordres de prudence. S'ils tiennent à tout prix à entrer sur le terrain des personnalités, il va être fait selon leur désir et ils en auront pour leur compte.

Puisqu'il fait plaisir à la *Justice* de savoir si M. Tarte était présent à l'assemblée de jeudi soir, nous lui apprendrons qu'il y était. Seulement, il n'a pas l'habitude d'étaler son nom, comme des farceurs que nous connaissons bien, dans les colonnes de son journal.

Encore une nomination pour pacifier les mécontents. M. Rouleau, de Sainte-Hénédine, vient d'être nommé inspecteur des mines dans le district de Beauce avec un traitement annuel de $1,200. Son prédécesseur était M. Henri Duchesnay.

C'est vrai. Le gouvernement se prépare à déchaîner dans tous les comtés le plus grand nombre de ses employés publics. Deux autres sont partis hier revêtus d'une mission spéciale. Ce sont : M. Bruno Duval et M. Arthur Talbot.

M. Chassé, candidat conservateur dans Portneuf, adressera la parole dimanche à St Casimir et à St-Alban.

M. Tessier commence à comprendre qu'il ne lui a pas servi beaucoup de regarder de trop haut son adversaire, car les électeurs se préparent à voter en masse pour M. Chassé dont les énergiques dénonciations du régime Mercier trouvent écho parmi les honnêtes gens du comté.

### BEAUCE

St-Joseph, 30 mai.

L'*Electeur* annonce que je favorise la candidature de Joseph Jacques, c'est faux, répudiez cela de suite.

JOSEPH MORIN,
Maire.

### COMTE DE CHICOUTIMI

(Spécial au CANADIEN)

Chicoutimi, 30 mai 1890.

M. W. J. Ray, agent de la maison Price, à Québec, est venu dans le comté ces jours derniers, dans le but de juger de la lutte par lui-même. Après avoir eu des entrevues avec les chefs des différents partis politiques, M. Ray a décidé d'accorder à M. Petit l'appui de la maison Price qui, comme le dit l'*Electeur*, est toute puissante dans le comté. M. Petit ira prochainement visiter le comté où il est attendu avec impatience. Vu la position prise par la maison Price, il est fort probable que le candidat national, M. Côté, se retirera de la lutte.

### KAMOURASKA

St-André, 29 mai 1890.

J. I. Tarte,
Prop.-Réd. du *Canadien*.

Cher Monsieur,

Je vois dans l'*Electeur* d'hier que j'ai entrepris la lutte avec le notaire Martin et que j'ai résigné ; cela est complètement faux.

Comme l'*Electeur* fait cela pour me discréditer dans le comté, je vous prie de vouloir bien rétablir les faits qui sont tels que ci-après.

D'abord, j'ai reçu invitation de M. Martin d'aller le rencontrer dimanche dernier à St-Alexandre et à Ste-Hélène et je lui ai répondu que nous n'avions encore de candidat.

Je ne vois pas comment l'*Electeur* puisse juger par là que j'ai résigné.

Vous pouvez annoncer que j'ai accepté définitivement la candidature hier et que je pose ma candidature comme indépendant.

Je demeure votre très dévoué,
ALF. R. DESJARDINS.

Une convention conservatrice tenue à Inverness, comté de Mégantic, a choisi unanimement pour candidat M. Johnson.

## BONAVENTURE

### M. Mercier et ses œuvres

Il paraît que tout n'est pas rose pour M. Mercier dans le comté de Bonaventure.

Sa candidature, dans les circonstances où elle s'est produite, est un défi à l'opinion publique, et, nous regrettons d'avoir à le dire, un scandale.

Elle a originé dans ce célèbre don de $2,000 pour un hôpital à Ristigouche, qui n'a pas été bâti, mais à la place duquel s'est élevé un somptueux presbytère. Un intrigant bien connu a pris sous sa protection ce premier ministre facile et accommodant en matière d'argent public. A preuve additionnelle, les $300 du curé de Knowlton, que Mgr l'évêque de St-Hyacinthe a fait rendre à la province comme étant de l'argent mal acquis.

Nous espérons que les conservateurs de Bonaventure ne s'en laisseront pas imposer. Il existe, nous le savons, des misères à propos de chemin de fer. Elles ne sont pas la faute du parti conservateur, et sous un gouvernement plus juste, elles eussent été réglées avec plus d'équité. C'est avec l'argent de la province, l'argent de la compagnie, que M. Mercier et M. Langelier ont payé les comptes. Que de pas et de démarches ceux à qui il était dû n'ont-ils pas été obligés de faire ? On eût dit que ces messieurs payaient de leur argent, de leur poche !

Il y a de véritables libéraux à Bonaventure. Nous serons étonnés s'ils trouvent en M. Mercier l'homme de leur choix, et s'ils ne reconnaissent pas plutôt en lui le politicien prêt à tout sacrifier pour obtenir un succès temporaire de parti. Il a ameuté les races l'une contre l'autre, il a tenu à diverses reprises un langage dont le chef du parti libéral dans le Canada, l'hon. M. Laurier, n'a pas voulu prendre la responsabilité. Il a été, en somme, depuis qu'il est au pouvoir, un brandon de discorde.

M. Mercier va débiter de belles phrases aux électeurs de Bonaventure, faire de plantureuses promesses. C'est son genre et ça ne coûte pas cher.

Aux élections de 1886, il en a fait aussi des promesses ! Et il n'en a pas tenu une seule.

Il avait promis de gouverner avec économie, de diminuer les dépenses.

Il a augmenté notre dette de $3,500,000, dévoré $2,900,000 de dépôts de chemins de fer, accru les impôts sur la coupe du bois et gaspillé l'argent public à ce point qu'il a été obligé d'avouer lui-même qu'il lui faut un nouvel emprunt. De combien ? Qu'il le dise ! Au moins quatre à cinq millions, peut-être même sept à huit millions de piastres.

Pour l'arrêter dans la voie désastreuse où il marche, l'opposition a proposé, pendant la session dernière, de ne plus contracter d'emprunts sans qu'ils soient soumis au peuple, à ceux qui paient, comme cela se fait aux Etats-Unis.

M. Mercier et son parti ont refusé d'accepter cette proposition, de donner aux contribuables cette garantie. Pourquoi ?

Parce qu'ils sont résolus à continuer le système de gaspillage et de débauche politique qu'ils ont pratiqué depuis quatre ans. S'il existe une autre raison qu'ils la donnent !

Le gouvernement de M. Mercier étant ce qu'il est, c'est-à dire le plus mauvais dont nos annales politiques fassent mention, la candidature du Premier-ministre ayant été préparée à Bonaventure dans des conditions outrageantes pour l'indépendance des électeurs et la morale politique, nous prions les gens de ce comté de rester fidèles aux principes qui les ont guidés jusqu'ici.

Premier-ministre ! M. Mercier est-il bien sûr de l'être dans un mois ?


### Chacun devrait l'essayer

Pour s'assurer une bonne santé. Le grand spécifique pour toutes les maladies résultant des désordres de l'estomac, comme la bile dans le sang, le mal de tête perte d'appétit, nausées, les palpitations du cœur, les indigestions, la constipation, et toutes les maladies du sang, c'est les Burdock Blood Bitters. Des centaines de personnes doivent la santé au B. B. B. le grand régulateur et tonique de la nature.


## COMTÉ DE MATANE

Ainsi, le docteur Fiset a dans sa poche de gilet une lettre de M. Mercier en rapport avec le chemin de fer de Matane. Une lettre ! ! Mais, où est le subside qu'il nous promettait pendant la dernière élection ? Non-seulement M. Fiset, mais tous les orateurs libéraux juraient par tous les saints du calendrier que le chemin de Matane commencerait aussitôt après la session, que si le comté de Rimouski élisait M. Tessier, le gouvernement donnerait l'argent nécessaire pour le projet.

Les électeurs ont été trompés, leurrés une fois encore par le docteur Fiset et ceux qu'il avait emmenés à son secours.

Nous les invitons à se venger des mensonges qu'on leur a débités, et à confier leur mandat à l'homme honorable et sincère qui les a représentés à Québec, de 1882 à 1886, M. L. N. Asselin.

Ecrasé, l'automne dernier, par la plus épouvantable corruption qui se soit vue dans notre district de mémoire d'homme, il est sorti de la lutte avec la résolution d'aider aux honnêtes gens à revendiquer l'honneur du comté à la première occasion. Les électeurs de Matane le forcent pour ainsi dire de se laisser porter candidat. Nous nous joignons à eux pour le prier de consentir.

Nous connaissons M. Asselin. Autant il est modeste, autant il a d'énergie virile et d'indomptable détermination. Y a-t-il quelqu'un de plus honnête que lui quelque part ?

Irréprochable en tout, droit, bon ami, fidèle à ses promesses, tel est L. N. Asselin.

Son expérience des affaires publiques est assez considérable pour qu'il soit sans contredit l'un des hommes les plus utiles qu'un comté puisse se donner comme représentant.

### UTOPIES ECONOMIQUES

L'abolition de la pauvreté est une thèse assurément aussi séduisante pour les gens de bien que l'abolition de l'esclavage. Malheureusement, elle n'est pas aussi simple, et le problème ne peut pas être résolu par décret. Beaucoup de gens bien intentionnés s'en occupent en Amérique comme en Europe, et à Washington il pleut des projets de loi qui visent à le résoudre. Un représentant de la Caroline du nord, M. Clammy, vient d'en présenter un nouveau, pour faire suite à l'Anti-Poverfy Bill, au Farmers' Alliance Bill et à tant d'autres, tendant au même but. Seulement, le nouveau projet éclipse tous ses devanciers par ses proportions et par l'audace de sa conception, probablement aussi par l'excentricité de certaines de ses dispositions. M. Clammy propose que le gouvernement des Etats-Unis émette pour un milliard huit cent millions de billets ayant cours forcé, pour être répartis entre tous les Etats et prêtés par eux sur hypothèque à 1% par an d'intérêt, lequel intérêt servirait à constituer un fonds pour le service des écoles publiques. Il ne serait pas prêté plus de $2,500 à chaque emprunteur, de la préférence serait donnée à ceux dont les biens serait déjà hypothéqués, pour leur permettre de les libérer en contractant un nouvel emprunt au taux réduit fixé par le gouvernement.

Ce serait assurément très avantageux pour les débiteurs. L'inconvénient est le même que celui du projet des fermiers de l'Ouest, qui demandent que le gouvernement fasse bâtir des entrepôts pour y emmagasiner les récoltes qu'ils y déposeraient contre avance équivalant 80% de leur valeur. Comme on l'a dit déjà, si on faisait cela pour les fermiers, puis pour les petits propriétaires pauvres, il n'y aurait pas de raison pour qu'on ne le fît pas également pour une multitude d'autres intérêts ou d'autres industries pareillement recommandables ; si bien que le gouvernement deviendrait bientôt l'entrepositaire et le trésorier universel, avec toutes les responsabilités et avec tout le mécanisme qu'impliquerait une pareille administration. C'est exactement le contraire des théories d'initiative personnelle sur lesquelles sont fondées les institutions américaines, et il n'y a pas apparence que le moment soit venu de [illegible] de fonder ce rouage.

## DES FRAUDES

Il se passe des choses qui seraient incroyables sous tout autre régime que celui du cabinet actuel.

La session est terminée depuis quelques semaines seulement.

La session est la réunion des représentants du peuple, convoqués en parlement pour voter l'argent nécessaire à l'administration des affaires du pays, et pour autres fins.

C'est pour obtenir ce droit de nous gouverner nous-mêmes, de faire voter par la chambre les subsides, que nos pères ont lutté avec tant d'énergie, et que plusieurs même ont versé leur sang.

Or, M. Mercier méprise d'une manière systématique ces lois précieuses de la constitution, cette garantie qui est la base du système parlementaire. Il agit et administre hors la volonté des chambres et hors aussi la connaissance de la Couronne. Il engage aussi le crédit public sans consulter le parlement, et il évite, par les détours les plus condamnables, d'obtenir le concours du chef de l'Etat. En d'autres termes, il se met au-dessus des lois.

La dépêche que nous avons publiée hier relativement au pont de la Métabetchouan—$150,000.00, est-elle authentique ? Si oui, nous sommes en présence d'un véritable attentat.

Mais, ce qu'il y a d'authentique, ce sont les lettres de crédit aux compagnies de chemins de fer, pour des montants de $50,000 et au-dessous.

L'autre jour, à Lorette, en présence du premier ministre lui-même, le candidat du gouvernement, M. Fitzpatrick, a annoncé que le lendemain il aurait la promesse écrite d'une somme de $3,200.00 par mille pour le chemin du Cap-Rouge.

Le docteur Fiset se promène dans le comté de Matane avec une lettre promettant dix mille acres de terre par mille pour le chemin de fer en perspective dans cette région.

L'illégalité, l'anarchie et l'arbitraire ont remplacé le code de la constitution. Le gouvernement a formé le projet de corrompre l'électorat en dilapidant la Province, en se livrant au pillage de ses ressources et à l'exploitation sans vergogne de son domaine et de son crédit.

Le devoir de tout cabinet composé d'hommes dignes d'aviser la Couronne, sera de répudier, du premier au dernier, ces engagements contractés au mépris des lois et sans l'assentiment du chef de l'Etat. Au point de vue de la constitution, ils constituent de véritables fraudes.

### DEUX DEBRIS

#### BISMARCK ET DE MOLTKE

Un jour, Bismarck, appelé par Guillaume II au château royal, s'arrêta court au milieu de la conversation et chercha vainement un nom que l'empereur attendait. Pour la première fois, dans ce cervaau puissant, organisé méthodiquement pour le travail et parfois traversé des éclairs du génie, une lacune se produisait ; un oubli, invincible, irritant, définitif, se creusait. L'instrument n'était plus irréprochable. L'homme d'Etat avait une tache de rouille.

Quelques jours plus tard, commençait la longue série des difficultés de toutes sortes où devait sombrer sans retour la puissance du chancelier. Avec une rouerie ingénue de commençant dont on ne se défie pas, l'empereur amenait tout doucement le vieux militaire à lui donner sa démission, de l'air d'un homme qui sait bien qu'on ne peut pas se passer de lui et qu'on le retiendra, et il le laissait s'en aller !

C'était la vieille Allemagne de Guillaume Ier qui recevait une première atteinte. Le petit-fils tout en professant un culte pieux pour la mémoire de son grand'père, s'apercevait qu'il pouvait fort bien gouverner tout seul et faisait table rase à la chancellerie.

Depuis lors, Richelieu mis à pied. Richelieu sans robe rouge et n'ayant gardé que la cuirasse, se promène comme un lion en cage dans son domicile seigneurial. Il s'est mis à faire du journalisme pour se distraire et cherche à retenir par tous les moyens possibles lui le glorieux fondateur d'empire, une attention publique dont il avait naguère le mépris !

L'autre jour, au reichstag, le comte de Moltke est descendu de sa place et s'est arrêté debout au milieu de l'hémicycle. Il voulait prendre la parole, comme el honoraire de l'armée allemande, dans débat sur les crédits demandés p l'augmentation de l'effectif de paix.

Il a quatre-vingt-dix ans.

Un profond silence s'est fait. On écouté avec respect. La voix grèle cas ée du vieux stratège a résonn une fois encore dans cette enceinte elle a fait entendre si souvent de be queuses paroles, et les nouveaux dépu de l'empire ont paru surpris de la mod cation profonde qui s'est faite dans l' prit encore vivace du vétéran de la v toire.

Il professe maintenant que les guer européennes ne peuvent plus être guerres de gouvernement, des guerres cabinet, et que ce sont les peuples dés mais qui entreront en lutte les uns con les autres.

Il a compris quelle responsabilité ass meraient les hommes qui oseraient chaîner le fleau et qui ne pourraient pl durant de longues années, le refrén Seulement, il ne s'est pas aperçu que agressions allemandes ont créé, dep trente ans, cet état de guerre perm nente qui doit ruiner les peuples, et q grâce au trio : Guillaume-Moltke-B marck, les paix qu'on signe ne sont p que des trèves consenties, où chac garde ses armes.

Au lieu de se battre sans cesse à co de fusil ou de canon, c'est à coups millions que l'on s'écrase. On crée régiments avec tout ce que l'on a d' gent ; on fabrique des armes nouvelle on compose des poudres inédites : rembourre les frontière avec des mate d'hommes de plus en plus épais, on se s veille, on s'épuise pour rester sans ce à hauteur des " progrès " réalisés par voisin, et la tranquillité n'est momen nément assurée au monde que parce q chacun peut douter de sa force, en me rant la force des autres.

Ce n'est point la paix, cela ; c'est temps d'arrêt de la guerre.

Et tandis que le vieux Moltke parla toute l'Allemagne émue, qui suivait en lence sa démonstration, comprenant q lui aussi, comme le solitaire de Friedr hsrube, à fait son temps et va dispar tre.

C'était un autre débris de la pério héroïque de l'empire, qui se montrait u dernière fois, avant de rentrer dans la traite et bientôt dans le néant !

Les crédits seront votés, sans doute, l'armée aura là-bas, comme ici, quinze dix-huit mille hommes de plus à mett en première ligne, en cas de guerre, po couvrir et protéger la mobilisation. C mais nous touchons au terme, et la fin tous les hommes qui ont ruiné le mon marquera le point de départ d'une è nouvelle, où de réparations nécessair restaurant enfin la justice et la prosp rité.

CH. LAURENT.


## BIERE BOSWELL

J'ai fait l'analyse de la Bière Boswell fab qué à Québec, cette bière est parfaitem pure et ne contient que les produits ordinai de la fermentation du malt.

Son ammertume lui est communiquée *seu ment* par du houblon, et, de la meilleure q lité.

Elle a une saveur délicieuse qui est encor rehaussée par un arôme des plus agréables.

Cette bière, bien que d'une couleur un p foncée, est parfaitement transparente. E contient 5 par cent d'Alcool.

P. Y. ED. PAGÉ,
Professeur de Chimie à l'Univers Laval, Québec.

25 Mai 1887.

## BOSWELL FRERE

EN GROS

J. A. Montreuil, Agent,
Fraserville.

19 Décembre.—12m. cl.

POUR

Piqûres de Moustiques,
Coup de Soleil,
Hémorrhoïdes,
Brûlures,
Inflammations,
Hémorrhagies,
Entorses, Boiterie,
Mal d'Yeux,
Echauffaisons,
Blessures,
Meurtrissures

— ET —

TOUTES LES DOULEURS

EMPLOYEZ LE

POND'S EXTRACT

EMPLOYEZ LE

POND'S EXTRACT

10 Avril 1890—12m. 96

## LETTRE DE BOHEME

**Bohême et bohême.—Prague, faubourgs, églises et palais.—Piété des Bohémiens.—Le théâtre national.—Une représentation.—L'Hôtel-de-Ville.—Réflexions.—Le quartier juif, la synagogue et le cimetière.—Le pont Charles.—Le secret de la confession.**

29 avril 1890, Prague,
Hôtel Victoria.

Mon cher ami,

Me voilà en pleine Bohême, dans la capitale même du pays, nommée Prague ou Praga, comme vous le savez, du reste. Je ne connaissais Prague que par la composition musicale qui eut son jour the pschutt au salon : la *Bataille de Prague*. Un bon jour aussi, je connus la Bohême, parcequ'elle servait à désigner toute une catégorie d'individus, frelons de la ruche humaine. Je ne sais pas comment cela se fait, mais je demeurai sous l'impression que le pays des rogers-bon-temps, des flaneurs, des parasites inconscients du monde, était la Bohême. J'avais tort de laisser surprendre ainsi ma logique. On naît bohême comme on naît conservateur, libéral ou *boodler* ; et, comme on vient au monde un peu partout, comme on peut, sur la boule terrestre, il s'ensuit que la bohême, ainsi que la juiverie n'est pas une maladie organique ou locale, mais constitutionnelle, une plaie de tous les pays.

***

Prague, avec ses faubourgs et sa garnison, est aujourd'hui une ville de 255,300 habitants, dont les quatre-cinquièmes sont des Tchèques et le reste des Allemands, y compris vingt mille juifs. Elle occupe une vallée et des collines qui bordent les rives de la Moldau. Son site et ses anciennes constructions lui donnent une physionomie à la fois imposante et pittoresque. Ce sont partout des palais ; et du milieu du fouillis de maisons qui constituent la ville basse, on compte jusqu'à soixante-dix grandes tours. Le *Kradschin*, grande résidence royale, et la cathédrale dominent la ville.

Prague se divise en sept quartiers : 1o la *Altstadt* ou vieille ville ou quartier du centre ; 2o la *Josephstadt*, quartier des juifs jusqu'en 1850 ; 3o au nord ouest, la *Neustadt* ou ville neuve qui entoure la vieille ou quartier central, sur la rive droite de la Moldau ; 4o *Kleinseit* ou beau site, sur la rive gauche ; 5o le palais de *Kradschin* sur la colline ; 6o au sud, le *Vysehrad* ; 7o au nord, le *Holeschowitz-Bubna*.

On peut ajouter à cette nomenclature les faubourgs de *Karolinenthal*, de *Zizkow* et de *Weinberge* à l'ouest, et celui de *Smichow* au sud-ouest.

***

La capitale compte soixante-cinq églises, dont environ cinquante catholiques. On remarque parmi les principales, celle de *Teyenkirche*, à l'est, église du XIVe et XVe siècle, au dernier pilier de laquelle, côté sud, on voit le monument élevé à la mémoire de Tycho-Brahé, le célèbre astronome danois, appelé à Prague en 1599 par l'empereur Rodolphe II. L'église de Saint-Nicolas est l'ancienne église des Jésuites ; elle est surmontée d'une magnifique coupole ; son ornementation est fort riche et fort brillante. L'église de Saint-Winceslas, est un spécimen du style de la Renaissance. Elle a été construite de 1880 à 1885 par Barvitius. Les décorations intérieures en sont fort riches; la nef majeure a une voûte à caissons ; les vitraux sont aussi très remarquables ; sa chapelle de Notre-Dame de Lorette, est la fidèle reproduction de la célèbre *Casa Santa* de Lorette en Italie. Le trésor de l'église renferme quelques ostensoirs du XVIe siècle, dont l'un est orné de 6,580 diamants.

L'église du riche monastère des Prémontrés de Strahow, l'un des plus vastes édifices du genre qui existe, renferme le tombeau de Saint-Norbert, fondateur de l'ordre des Prémontrés, et du général Pappenheim, qui fut tué en 1832 à la bataille de Lützen. La bibliothèque du monastère contient 60,000 volumes et 1,000 manuscrits ; on y voit aussi de très belles peintures.

L'église de Saint-Jacob, qui est très grande, se distingue surtout par ses fresques et ses dorures ; le temple du soleil chez les Incas devait avoir pareille chatoyante physionomie.

La cathédrale de Saint-Vit, l'église métropolitaine, ne se compose que d'un chœur ogival commencé en 1344 et achevé en 1385 par Pierre Arler de Gmünd. On travaille en ce moment à la construction de la nef qui ne sera finie que dans vingt ans, c'est-à-dire au commencement du vingtième siècle. La tour de la cathédrale qui, avant l'incendie, mesurait 480 pieds de hauteur, n'en a plus aujourd'hui que 297 ; malgré cette réduction de près de moitié, la tour est encore assez élevée pour permettre au touriste qui y grimpe de jouir d'un panorama aussi pittoresque qu'imposant. Dans la nef de la cathédrale, on a érigé le mausolée royal tout en marbre et en albâtre. Ce mausolée n'est pas d'hier et son acte de naissance remonte à 1589, sous le règne de Rodolphe II. Ce fut l'œuvre de Al. Colin. Les cendres des rois de Bohême, ainsi pue des princes et princesses de sang royal y reposent. On voit aussi au même endroit les tombeaux de Saint-Adalbert, Saint-Wenceslas, de Saint-Vit, ainsi que le monument élevé à la mémoire de Saint-Jean Népomucène. On y remarque un boulet de canon suspendu par une chaîne à un pilier ; c'est une relique de la guerre de Sept ans ; les dégâts infligés par ce boulet à la balustrade n'ont pas été réparés.

Je passe sous silence la description des tableaux, bas-reliefs et mosaïques de la cathédrale ; elle serait trop longue pour le cadre d'une simple lettre ; d'ailleurs, elle a déjà dû être faite par des gens plus autorisés que moi à parler d'œuvres d'art.

***

Les Bohémiens me paraissent gens fort religieux. Avec le Canada, c'est le seul pays où j'ai vu autant de monde dans les églises, non seulement à l'occasion des offices publics, mais en temps ordinaire. On ne reste pas cinq minutes en observation près d'une église sans voir nombre de gens s'y arrêter, se découvrir, se signer, murmurer une prière, puis continuer leur chemin. Ce sont encore les pratiques chrétiennes du moyen-âge dans toute leur ferveur.

Les gens rendent souvent leurs hommages aux défunts de la façon suivante. Lorsque c'est un parent regretté qui a passé l'arme à gauche, et que celui ou ceux qui lui survivent ont quelques moyens pécuniaires, on achète alors un gros cierge, dont les dimensions sont aussi fortes que celles du cierge pascal dans les églises catholiques au Canada. Sur le cierge est fixé ou attaché une couronne, une pancarte ou un large ruban noir ou blanc sur lequel est inscrit le nom du défunt. On fait brûler le cierge devant un autel consacré soit à la Sainte Vierge, soit au Sacré-Cœur, soit à Saint Joseph.

***

S'il y a des églises à Prague, il y a aussi des théâtres.

Le théâtre national bohémien est un très bel édifice, style Renaissance, construit sur les plans de Zitck. En 1881, il devenait la proie des flammes. Depuis il a été agrandi et transformé sous la direction de Joseph Schulz. J'y suis allé un soir. On jouait une pièce d'un caractère mystico-dramatique, intitulée *Asrael*. Il s'agit d'un jeune homme qui s'est voué au diable, moyennant finances, comme il y en a plus qu'un vain peuple ne pense, même chez nous au Canada, si j'en crois les journaux qui m'arrivent de temps à autre, et qui s'est mis en frais de combattre contre Dieu. Au cours de la pièce on voit des scènes de l'Enfer et aussi des images féériques du Ciel, aussi sublimes celles-ci, aussi terribles celles-là que les grandioses conceptions de Gustave Doré et de son magique crayon. La pièce est parsemée de chants pieux et d'invocations à la Vierge. Le dénouement, on le devine, est le triomphe des élus. Avec de pareilles représentations, il n'est guère possible qu'une population se mette en frais de libre-pensée et de matérialisme. L'imagination populaire naturellement tournée du côté du mysticisme, prend à la suite de ces exploits scéniques un nouveau vol de forte envergure vers les régions de l'idéal en se contentant de ronger une croûte.

***

L'Hôtel-de-Ville de la *Neustadt*, qui sert aujourd'hui de tribunal, a été complètement transformé en 1806.

Il a eu aussi lui son odyssée. Quel est l'hôtel-de-ville qui n'a pas eu la sienne ! Il n'est guère d'institution publique contre laquelle les masses, d'instinct, sont prevenues. On ne le regarde qu'à travers le prisme désobligeant des taxes municipales, et l'impression fâcheuse prend plus d'acuité ensuite à la vue des ornières de la rue, des trottoirs éclopés, des pavés pourris, comme il y en a au Canada et surtout à Québec, pour lesquels cependant on paie l'impôt sans merci.

Vous vous rappelez le siège en règle que dut subir un jour notre hôtel de-ville, avec le citoyen Tourangeau, maire, prisonnier dans ses vieux murs, et le citoyen Vallée à la tête des masses irritées. Ici, à Prague, en 1419, je n'étais pas encore au monde, ni vous non plus, le peuple commandé par Ziska, attaqua l'hôtel-de-ville de Prague, délivra les Hussites prisonniers et donna le signal de la guerre en jetant les conseillers par les fenêtres. Il paraît qu'il n'y a rien qui passe aussi facilement par une fenêtre qu'un conseiller municipal. Essayez donc la chose sur la personne du fameux borgne John Hearn, ce distingué *house peddlar*, pour voir si c'est vrai. Peut-être feriez-vous plaisir à foule de gens, et rendriez-vous un grand service à l'administration municipale.

Prague, Hôtel Victoria,
29 avril 1890.

*Josephstadt* est l'ancien quartier des Juifs. Il occupe le nord-ouest de la ville ancienne (*altstadt*). La moitié des gens qui l'habitent sont des Israëlites : ce simple renseignement suffit à dire que ce n'est pas l'endroit le plus élégant de la capitale. Les rues ne méritent pas ce nom; ce sont des ruelles, flanquées de vieilles maisons lézardées, sales, eventrées, s'affaissant d'un côté ; il y en a un échantillon à Québec, la rue de l'Ancien chantier, du côté du Palais, en face de l'imposante gare du chemin de fer du Pacifique, avec ses luxuriantes pelouses. Toutes ces ruelles sont grouillantes d'enfants barbouillés, de vieillards crasseux. Pour un peu l'on s'en tiendrait le nez à deux mains.

Le passage d'un étranger dans le quartier provoque toujours une grande curiosité ; chacun se retourne et le regarde aller, ou flaire d'ici de là une occasion de lui carotter une pièce de monnaie. Aussi que de cicerone improvisés viennent vous offrir de vous conduire à l'ancienne synagogue, vieille construction de pierre, massive, ayant l'aspect étrange et sombre du style gothique du commencement du XIIIe siècle. Vous ne me croirez pas, et cependant je vous dirai qu'à la voûte on voit suspendu un drapeau donné aux Juifs par l'empereur Ferdinand III en récompense de la bravoure qu'ils déployèrent à la défense de Prague contre les Suédois en 1648. J'ai été tout simplement renversé d'apprendre le fait. Figurez-vous donc, un juif soldat et faisant acte de bravoure ? Ils durent alors avoir bien des écus à protéger pour se décider à prendre les armes. Ce fait là doit être unique dans les annales de la juiverie depuis le commencement du monde et je ne serais pas étonné que Drumont l'ignorât absolument. Quand je repasserai en France, je lui parlerai certainement de la chose. Pour moi je n'ai pas encore rencontré les Juifs autrement que sous la forme d'usuriers à tous les degrés de l'échelle, prosternés devant le veau d'or, ramenant toutes choses de ce monde à une seule formule: deux et deux font cent et quelquefois davantage; mais comme je n'ai pas le temps de faire un procès à ces gens là, permettez-moi de les planter là.

Tout près de la sa synagogue se trouve l'ancien cimetière juif ; il est rempli de centaines de pierres tumulaires noircies par le temps, couvertes de mousses, et se dressant avec peine du milieu des broussailles touffues. Ces pierres tumulaires, dont l'âge ne peut se dire, sont incrustées d'inscriptions hebraïques et souvent du symbole particulier de la tribu à laquelle appartenait le défunt : tantôt c'est un vase pour les gens de la tribu de Lévi ; tantôt deux mains désignent la tribu d'Aaron, ainsi de suite. On remarque sur mainte tombe de petites pierres apportées par des amis ou des descendants des défunts, comme hommage à leur mémoire.

***

Le *Rudolfinum* et le Musée Bohémien sont deux magnifiqqes édifices. Mais ils n'offrent rien de particulièrement remarquable à l'œil du touriste qui a visité les autres musées européens, entre autres ceux de Paris, Anvers, Berlin, Dresde. De sorte que vous me permettrez de ne pas m'attarder de ce côté là.

Un mot du pont Charles, afin d'aider à remettre sur le tapis la question du fameux pont de chemin de fer devant Québec. Le pont Charles a seize arches ; il mesure 497 mètres ou près de 1500 pieds de long ; il a dix mètre ou environ trente pieds de largeur. Il fut construit de 1357 à 1507. Il est flanqué à chaque extrémité de tours qui servirent autrefois à la défense de la ville.

Les piliers du pont sont ornés de trente statues et groupes de saints ; vous voyez que l'idée religieuse domine jusque dans les constructions publiques. On y voit la statue en bronze de Saint-Jean Népomucène, patron de la Bohême, avec deux bas-reliefs ; une plaque en marbre, surmontée d'une croix, à droite, entre le sixième et le septième pilier, indique l'endroit d'où le saint fut précipité dans la rivière par ordre de l'empereur Wenceslas, parce qu'il refusait de révéler la confession de la reine ; c'était un empereur bien curieux, n'est-ce pas ; un potentat de ce calibre eut été de nos jours tout simplement envoyé au violon ; mais, autre temps, autres mœurs.

La légende rappelle cependant, que le corps du saint surnagea pendant quelque temps et que cinq étoiles brillantes lui formèrent une sorte d'auréole autour de la tête. Chaque année, surtout le 16 mai, jour de la fête de Saint-Jean Népomucène, des milliers de gens viennent du fond de la Bohême, de la Moravie et de la Hongrie en pèlerinage au pont de Prague.

On compte huit autres ponts dans la ville.

Sur la tour de la vieille ville, érigée en 1451, du côté de la grande place, figurent les statues de l'empereur Charles IV et de son fils Winceslas IV.

La *Pathaus* est un édifice du genre gothique, célèbre sur tout par sa curieuse horloge. Une des salles de l'édifice renferme un immense tableau représentant Jean Huss devant le concile de Constance, et peint par Brozik. Ce tableau a été acheté au prix de soixante mille florins.

J'aurais bien désiré vous donner une description des huit palais que l'on compte dans Prague, mais vraiment je n'ai pas eu le temps d'en visiter un seul. Je ne puis être ici qu'en passant, d'ailleurs.

Il y a aussi neuf monuments dignes d'être décrits. Le principal est celui de François Ier ; c'est une fontaine gothique d'environ soixante-quinze pieds de haut, surmontée de la statue équestre en bronze de l'empereur, protégée par un baldaquin ; elle est aussi ornée d'autres statues de pierre, disposées sur un plan inférieur ; les unes représentent les seize anciens cercles de la Bohême et de la capitale ; les autres, des sujets allégoriques, la science, les arts, le commerce et l'industrie.

Près de la cathédrale se dresse une tour sinistre, appelée la *Tour de la faim*. C'est là, en effet, que l'on emprisonnait autrefois les criminels de toute sortes et qu'on les faisait mourir de faim.

Voilà tout ce que j'ai à vous dire de la Bohême et de sa capitale. Vous recevrez en même temps que cette lettre une photographique de Prague.

Bien à vous. Que ma littérature vous soit légère. Je m'en vais payer au dieu du sommeil le tribut ordinaire.

Dr CANAC-MARQUIS.

## La Bourse aux melons

On annonce d'Atlanta qu'il vient de se constituer dans cette ville une société ayant pour objet la concentration sous une administration commune du commerce des melons, dont la production, dans la Georgie et la Caroline du sud, n'occupe pas moins de vingt mille acres de terre. Le programme de la société comprend le monopole de toute la récolte de l'année et la vente dans toutes les villes du Nord par des agents spéciaux. Le centre de l'ssociation est à Atlanta, où les produits seront centralisés, et d'où ils seront expédiés sur les différents marchés des Etats-Unis dans des proportions calculées pour qu'il n'y ait d'encombrement nulle part. On évalue la récolte de cette année à vingt mille wagons, et la valeur totale à cinq cent mille dollars.

## Triste accident

### Une jeune fille tombe dans une cuve d'eau bouillante

Un bien triste accident qui va probablement coûter la vie à une jeune fille, est arrivé jeudi à la tannerie Duplessis, rue Shaw, à Lévis. La malheuaeuse victime est une jeune fille, du nom de Fleuay, âgée de 18 à 19 ans, employée comme servante chez M. Picard qui travaille à la tannerie Duplessis.

Jeudi midi, la jeune Fleury se rendit comme d'habitude à la tannerie pour porter le dîner à son maître. Rendu à cet endroit, n'ayant pu passer par où elle avait coutume de passer pour se rendre près de M. Picard, elle prit une autre direction et par malheur elle tomba dans une grande fosse remplie d'eau bouillante.

Ses cris de douleur attirèrent les employés qui se précipitèrent au secours de la malheureuse qui, plongée dans l'eau bouillante jusqu'à l'estomac, endurait les tortures les plus cruelles. Quand on eut retiré la jeune fille, de larges lambeaux de chair se détachaient avec ses habits. La malheureuse a été immédiatement transportée à la résidence de son maître, M. Picard, où elle reçoit les soins des médecins.

Son corps, des pieds à l'estomac, n'est plus qu'une chair cuite et sanguinolante se détachant par lambeaux. Les médecins n'ant aucun espoir de la réchapper.

## Mariage fashionnable

Monsieur Henri Trudel, rédacteur de l'*Entendart*, a épousé, mardi le 27 courant, à Bastiscan, Mademoiselle Joséphine Tourigny, fille de M. Elzéar Tourigny, cultivateur de Bastiscan.

La messe de mariage a été dite par M. l'abbé Dussault, curé de St Luc, et la bénédiction nuptiale a été donnée par M. Thibaudeau, curé de la paroisse. M. Augustin Trudel servait de père au marié et M. Ernest Tourigny, frère de la mariée, remplissait vis-à-vis d'elle le même office.

## Les progres du telephone

Un grand nombre de communications téléphoniques à longues distances ont été établies dans ces derniers temps au nord de l'Europe. En ce moment on place des fils téléphoniques à Reykiavik, en Islande, au nord du soixante-quatrième degré de latitude nord. Il existe une communication téléphonique sur le chemin de fer, entre Boden et Lulea, en Suède, au-delà du soixante-sixième degré nord.

Le téléphone établi à Gellivara, dans la Laponie suédoise, se trouve dans le cercle arctique et, par conséquent, au-dessus du 77e degré nord.

Il en existe en Norvège qui se rapprochent plus encore de la région des glaces éternelles. C'est ainsi qu'on a trouvé à Hammerfest, bien près du 70e degré, un réseau complet de communications téléphoniques.

Le général de Charette vient de partir pour Rome. Il se rend au Vatican pour accompagner son jeune fils à qui Léon XIII veut faire faire sa première communion.

### L'ASSASSIN EYRAUD
#### Son attitude en prison

La Havane, 30.—L'assassin de l'huissier Gouffé a échoué sur toutes ses tentatives.

L'attitude d'Eyraud dans sa cellule, n'a pas varié depuis son incarcération. Il est très circonspect, répondant simplement aux questions qui lui sont posées et évitant soigneusement de s'engager dans une conversation suivie. Ça n'est guère qu'avec le docteur Montané, qui, à la demande du consul de France, est autorisé à visiter le prisonnier, qu'Eyraud s'est laissé aller à quelques mouvements d'expansion.

Il a parlé au docteur de sa femme, de sa fille, et de son frère, et l'on dit que, dans cette circonstance, le prisonnier avait les larmes aux yeux. Si quelque personne se montre à la porte de sa cellule, Eyraud lance des regards farouches au nouveau venu, sans lui parler, sans même répondre aux questions qui peuvent lui être posées.

#### Le bal chez M. Whitelaw Reid

Paris, 30.—M. et Mme Whitelaw Reid, représentant des Etats-Unis, ont donné hier soir dans leur somptueux hôtel de l'avenue Hoche une réception magnifique à leurs nombreux amis de France et d'Amérique.

Le bal, conduit avec entrain et des plus brillants, était rehaussé par l'éclat des toilettes aussi riches que distinguées. Parmi les noms des invités figuraient ceux du baron de Mohrenheim, du baron de Rothschild et ceux de plusieurs ambassadeurs à Paris.

#### L'alliance russo-allemande

Saint-Pétersbourg, 30.—Les journaux russes démentent le bruit d'après lequel un rapprochement aurait eu lieu entre la Russie et l'Allemagne, rapprochement, disent-ils, incompatible avec l'existence de la triple alliance qui favorise les desseins de l'Autriche dans les Balkans.

#### L'Allemagne et l'Angleterre

Berlin, 30.—Le gouvernement allemand se montre peu soucieux de reprendre les négociations avec l'Angleterre au sujet de leurs mutuelles réclamations de territoire et d'influence en Afrique, réclamations qui ont cessé brusquement quand lord Salisbury a rappelé son représentant, M. Percy Anderson. Il est très possible que la question soit laissée en suspens, vu l'apparente indifférence des deux nations à l'égard d'une solution immédiate. Il s'écoulera probablement un temps considérable avant que la discussion soit reprise.

#### L'affaire de la Société des métaux

Paris, 30.—Au procès de M. Secrétan et des autres directeurs de la Société des métaux, accusés d'opérations illégales dans la gestion de leurs affaires vient de se terminer.

M. Secrétan, déclaré coupable, est condamné à six mois de prison et à une amende de 10,000 francs.

MM. Laveissière et Heutsch, également reconnus coupables, sont condamnés, le premier à trois mois de prison et une amende de 600 frs. ; le second simplement à une amende de 600 frs.

M. Joubert, MM. Laveissière fils, et Heutsch, ainsi que MM. Arbel et Lecuyer, sont acquittés.

Le tribunal a admis, dans l'affaire, l'existence de circonstances atténuantes ; mais il a déclaré M. Secrétan coupable de payements de dividendes fictifs, ainsi que d'opérations frauduleuses tendant à faire monter les cours des cuivres. MM. Heutsch et Laveissière ont été reconnus coupables du premier délit seulement.

#### Les conspirateurs Bulgares condamnés

Sofia, 30—Le procès du major Panitza et de neuf de ses complices s'est terminé aujourd'hui.

Le major Pantza, le capitaine Calolikoff de l'armée russe, le major Resoff ont été trouvés coupables. Panitza a été condamné à mort.

La cour a cependant insinué que le prince Ferdinand lui commuerait sa sentence à 15 ans d'emprisonnement.

Kalobkoff a été condamné à 9 ans d'emprisonnement. Amandoff et reloff ont chacun pour 6 ans. Les dix autres personnes impliquées dans la conspiration ont été acquittés.

#### La 6e Banque Nationale de New-York

New-York, 30.— Le procès de P. J. Claasen, l'ex-président de la Sixéme banque Nationale de New-York, poursuivi pour détournements à la suite du fameux scandale financier de l'hiver dernier, vient de se terminer devant la cour de circuit des Etats-Unis, présidée par le juge Benedict. On sait que Claasen a failli ruiner complètement cette importante banque, et l'on n'a certainement pas oublié l'émotion causée par ses méfaits. Le jury, après une longue délibération, a rendu un verdict de culpabilité contre Claasen. La sentence sera prononcée ultérieurement.

M. J. Greig, d'Ottawa, et le lieutenant Warder, deux passagers du steamer *Circassian* qui ont été blessés par une lame en plein océan, ont été transportés jeudi à l'Hôpital Général, Montréal.

POND'S EXTRACT

## LA STATUE DE LEE

Aujourd'hui, à Richmond, aura lieu l'inauguration officielle de la statue élevée au général Lee, commandant en chef des forces confédérées du Sud pendant la guerre de sécession.

Le général Lee a fait preuve dans cette terrible campagne d'une haute valeur comme stratégiste. Doué d'une rare ténacité, il ne rendit son épée au général Grant que quand il vit qu'il n'existait plus d'espoir aucun.

Ces jours de luttes fratricides sont passés, et l'Union Américaine repose sur les bases solides du pouvoir central, dont l'autorité souveraine s'affirme de plus en plus. Après avoir goûté les fruits amers de la fausse autonomie des Etats, le peuple américain a compris la nécessité d'une autorité centrale puissante et prépondérante, capable de dominer les préjugés et les aspirations de clocher.

Les anciens compagnons d'armes du général Lee, en se réunissant autour de sa statue aujourd'hui, n'ont d'autres intentions que de rendre hommage à sa valeur personneile. Ils sont loyaux à l'Union.

## Les pêcheries de Terre-Neuve

### Menaces à la Grande-Bretagne

**Le gouvernement de Terre-Neuve envoie à la reine une adresse acerbe et menaçante**

Paris, 28.—Le député Deloncle, ancien secrétaire de M. Spuller au ministère des affaires étrangères, propose de soumettre à un arbitrage la question relative aux pêcheries de Terre-Neuve. Quelques mille livres, pense-t-il, seront une compensation suffisante pour les pêcheurs français, tandis qu'une indemnité, pas en argent toutefois, est due à la France pour l'abandon de ses droits diplomatiques. Il donne à entendre qu'un territoire en Afrique pourrait constituer cette indemnité. Il trouve ridicule qu'on puisse penser que l'Amérique ou le Canada ait quelque chose à dire relativement à cette solution.

Londres, 28—Lord Knutsford, secrétaire des colonies, a reçu une adresse à la reine Victoria votée par le conseil législatif et la chambre des représentants de Terre Neuve. Ce document est probablement sans exemple dans l'histoire de l'empire colonial anglais pour le ton aigre et menaçant pour le gouvernement métropolitain dans lequel il est rédigé, si l'on en excepte peut-être la dépêche par laquelle les colonies de l'Amérique du nord ont, en 1773, annoncé qu'elles ne payeraient plus d'impôts à la Grande-Bretagne, et ont ainsi préparé la guerre de l'*Indépendance*.

Le *Herald* a pu se procurer une copie de cette adresse, et il en publie les principaux passages.

Il y est dit qu'on a appris à Terre-Neuve avec surprise et alarme qu'un *modus vivendi* avait été établi entre la reine et le gouvernement français, aux termes duquel non-seulement étaient tolérées pour cette saison les homarderies exploitées par les Français l'an dernier, et contre lesquelles les Terre-Neuviens avaient protesté auprès de la reine, mais encore était approuvé l'établissement par les Français pendant la saison actuelle d'un nombre illimité d'autres fabriques.

"Nous avons l'honneur, continue l'adresse, de représenter à Votre Majesté qu'aucune loi impériale ou coloniale ne peut autoriser l'établissement de homarderies par les Français sur aucun point de la côte. Il n'y a aucune loi par laquelle des sujets anglais peuvent être empêchés d'exercer tous les droits de la pêche sur la totalité des côtes de cette île, aussi bien que de prendre des homards et de construire des fabriques pour en faire des conserves.

"Il s'en suit que c'est seulement par la force majeure, et sans la sanction de la loi, par les forces navales ou militaires de Notre Majesté ou des Français que les homarderies françaises peuvent être maintenues ou les homarderies anglaises interdites. Faut-il s'étonner dès lors, si les autorités navales et militaires de l'un ou de l'autre pays agissent sans la sanction de la loi en traitant cette question, que cette île où certains de ses habitants qui sont appauvris et presque réduits à la famine par les agissements du gouvernement anglais, que des sujets anglais qui voyent leurs pêcheries confisquées au profit d'étrangers, leurs mines, leurs minerais et leurs bois arrachés de leurs mains, leurs fils et leurs filles chassés de leurs foyers et du sol natal, soient poussés par le désespoir à des actes de représaille ?

"Les souffrances et la pauvreté causées par les Français à 200,000 habitants de cette colonie ne peuvent être comprises par personne en dehors de ses limites, et dépassent probablement celles endurées par tous les sujets blancs de Votre Majesté dans toutes les autres colonies réunies. Nous, les représentants de ces 200,000 habitants, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer notre indignation contre les attentats fréquents commis par les ministres de Votre Majesté contre l'île de Terre-Neuve."

Londres, 28 — Le correspondant du *Standard* à Paris dit qu'il est incapable de savoir si le débarquement de soldats d'infanterie de marine française à Terre-Neuve, est dû à des ordres venus de Paris ou à un excès de zèle des officiers.

## LE THEATRE A LONDRES

**Ce qui fait rire les Anglais**

Rien de plus individuel que le rire, rien qui trahisse plus fatalement les nuances du caractère et la tournure de l'esprit; on pourrait modifier le proverbe et dire avec plus de raison : "Quand je t'aurai entendu rire, je saurai qui tu es."

Chaque nation à son rire, et ce qui fait tordre la galerie à la Comédie-Française peut faire répandre des larmes à Weimar. Les Allemands ne trouvent-ils pas triste le *Misanthrope* et en général le théâtre de Molière ?

Tout le monde sait avec quelle difficulté les étrangers de race saxonne ou anglo-saxonne saisissent nos plaisanteries, même lorsqu'ils connaissent très bien notre langue, lorsqu'ils sont très cultivés et pleins d'esprit.

Le Français à l'étranger se trouve dans la même situation, bien qu'il possède à fond la langue de ses voisins ; on rit et il ne comprend pas le sel de la plaisanterie. Le sens comique varie selon les pays. En France on goûte les jeux de mots, les équivoques, les allusions finement indiquées, les jongleries d'idées, la charge qui n'est que l'exagération du trait saillant.

En Angleterre on se complaît dans la plaisanterie en action, la farce, le grotesque ; le clown personnifie le badinage anglais. Sous ce rapport le public britannique apporte au théâtre les mêmes exigences qu'au cirque. A ce point de vue un récent article du *Tit Bits* intitulé : "Ce qui fait rire le plus fort le public anglais", est aussi instructif que curieux.

"Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, dit ce journal, il y a eu quelques recettes infaillible pour faire rire au théâtre. Le public connait depuis longtemps ses trucs il les attend et les salue au passage comme de vieux amis qu'on est tout content de revoir."

La grosse farce dispense d'esprit et produit infailliblement son effet. Au lieu de risquer des traits qui rateraient peut-être, l'auteur se contente de mettre sur la scène un homme qui s'est barbouillé le visage de charbon ; l'effet est irrésistible.

Voici entre autres une recette qui a toujours réussi en Angleterre à faire pouffer de rire toute la salle ; mettez en présence un homme timide et un matamore, une querelle éclate, le matamore prend un pistolet dans chaque main et marche sur son interlocuteur. Celui-ci, mourant de frayeur, sort par une porte, rentre par l'autre en criant tout le temps: "Où fuir ? Au secours !" Le public est sûr de rire. Lorsque la victime se réfugie dans la cheminée, que le matamore tire dessus deux coups de ses pistolets chargés à poudre, et qu'on voit sortir l'homme timide couvert de suie, on rit de plus belle. Enfin, quand, dans sa joie de se sentir encore en vie, il embrasse avec effusion la femme de chambre et se jette dans les bras du matamore, c'est un paroxisme de rire, une joie délirante à faire crouler la salle.

Tout cela pourtant n'est pas bien amusant, à ce qu'il me semble, et sur un théâtre français manquerait certainement son effet.

De même la souffrance physique transportée sur la scène existe chez les Anglais une hilarité sans bornes ; chez nous ce serait un sentiment de répugnance ou de pitié. Nous lui demanderions peut-être des effets dramatiques ou pathétiques, mais il nous semblerait peu généreux et de bien mauvais goût de faire des gorges chaudes d'une infirmité douloureuse. Lorsque Molière met un malade en scène, il ne le rend ridicule qu'autant que son mal est simulé. En Angleterre, à l'inverse, le parterre se tiendra les côtes en voyant un gamin brutal donner plusieurs coups de pied droit dans la jambe malade d'un vieil oncle irascible et goutteux : en France un tel spectacle révolterait à bon droit.

"Quiconque a observé le public de nos théâtres, dit le journaliste anglais, a pu se convaincre que la grande majorité de l'auditoire pousse des hurlements de joie, en voyant un domestique s'échauder en renversant l'urne à thé ou se brûler la figure à une bougie.

"Les auteurs de farces et les comédiens de bas étage peuvent seuls savoir quelle source de comique irrésistible devient la maladie sur la scène entre les mains d'un homme qui comprend son métier. Le mal de mer, des crampes d'estomac peuvent toujours être représentées avec succès.

"La goutte, le rhumatisme, la fièvre, si le comédien sait en marquer habilement toutes les phases, provoquent toujours une hilarité générale : devant un accès de *delirium tremens*, tout le public nage dans la joie.

La destruction de la propriété amuse toujours le public en Angleterre et ailleurs. Il est impossible de garder son sérieux en voyant un homme s'asseoir gravement sur son chapeau. Le domestique qui n'entre jamais en scène sans laisser tomber un plateau chargé de verres ou sans glisser sur le parquet et renverser une potiche, est sûr d'être salué chaque fois par un salve de rire.

Le bon public se démet toujours les mandibules dans tout les pays du monde lorsque son acteur favori se trompe de chapeau et se coiffe jusqu'au menton.

## NAUFRAGE

**Noyade de 77 chinois—Un sinistre dans la mer de Behring**

San Francisco, 28—Le capitaine Anderson, commandant du trois-mâts barque *Oneida*, vient d'arriver à San Francisco, apportant la nouvelle de la perte de son navire, dans la mer de Behring, et de la mort de soixante-dix-sept Chinois qui se trouvaient à bord.

L'*Oneida* avait à bord 45 blancs et 110 Chinois se rendant à l'île Lanch pour y établir une grande fabrique de conserves de saumon. Le navire était presque arrivé à destination lorsque le 26 avril, vers neuf heures du soir, par un épais brouillard, il s'est jeté sur un récif appelé Hennines Rock, sur la côte sud-ouest de l'île. La mer était très grosse à ce moment, et, en quelques instant, l'*Oneida* a été mis en pièces.

Les blancs et trente-trois Chinois ont réussi à se sauver soit sur des embarcations de sauvetage, soit sur des épaves flottantes, mais les soixante-dix-sept autres Chinois ont péri.

Construit dans le Maine en 1866, l'*Oneida* était un navire de 1,300 tonnes et appartenait à M. Léon Sloss. Outre les hommes, il emportait à l'île Lanch tout le matériel nécessaire pour l'installation d'une fabrique de conserves de saumon.

## UN DRAME SANGLANT

**Philadelphie en émoi**

Philadelphie, 27.—Un drame sanglant, entouré de circonstances particulièrement révoltante s'est déroulé pendant la nuit de samedi à dimanche.

Mme MacPherson, demeurant dans Washington avenue, était sortie pour aller accompagner jusque chez elle une jeune fille qui était allée la voir pendant la soirée. Or, tandis qu'elle retournait tranquillement à sa maison, Mme MacPherson a été accostée par un individu qui lui a fait des propositions offensantes, accompagnées même de menaces.

La pauvre femme effrayée a pressé le pas, est arrivée chez elle en proie à une violente agitation, et a raconté en deux mots sa mésaventure à son mari. M. MacPherson indigné est sorti, et ayant rencontré à la porte l'inconnu qui avait poussé l'audace jusqu'à suivre sa femme chez elle, s'est pris de querelle avec lui.

L'inconnu a assailli alors M. MacPherson, et, tirant un couteau de sa poche, lui en a porté un coup terrible au cou, et d'un second lui a coupé une oreille. M. MacPherson est tombé sans connaissance sur le trottoir, tandis que le meurtrier s'enfuyait à toutes jambes. Le blessé a été transporté à l'hôpital, et il est dans un état si grave qu'on s'attend à ce qu'il meure d'un instant à l'autre.

Ce drame a causé une grande émotion dans tout le quartier, et les meilleurs détectives de la ville ont été mis aussitôt à la recherche du meurtrier. Ils l'ont arrêté, dit-on, et ce misérable, se voyant pris, aurait fait des aveux.

### Suicide à Lanoraie

On écrit de Lanoraie qu'un jeune homme de 23 ans, nommé Adelard Hervieux, arrivé depuis peu des Etats-Unis, s'est suicidé ces jours derniers dans un moment de découragement ;il a été trouvé pendu.

Le jeune Hervieux, qui était malade depuis quelques temps, demeurait avec son père et son frère qui étaient pleins d'attention pour lui. C'était un garçon tranquille, mais toujours taciturne. Il disait souvent à son frère qu'il était à ses crochets, qu'il était une nuisance, etc.

Les causes qui ont pu porter le jeune Hervieux à cet acte de désespoir ne peuvent être attribuées qu'à un accès aigu d'hypocondrie.

### Accidents de marins

Conrad Christiansen, un mousse du bâtiment *Mohawk*, est tombé hier dans l'écoutille et s'est fracturé un bras. On l'a conduit à l'hôpital.

Un marin s'est cassé une jambe hier en travaillant à bord.

Il y a à l'hôpital Jeffery Hale un marin nommé Herworth, appartenant au *Canova* qui s'est blessé gravement mardi en s'enfonçant un pic dans le corps.

Il est âgé de 54 ans, et est originaire de Magdebourg, Allemagne.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

## LES FRANÇAIS CHEZ NOUS

Les conférences de M. Bodard dans les campagnes françaises ont porté leurs fruits.

Plusieurs centaines de cultivateurs français se sont embarqués à la fin d'avril à Dieppe, pour être ensuite dirigés de Liverpool à Montréal.

Cet exode inspire de tristes réflexions au journal *La Géographie :*

C'est tant mieux si la misère qui étreint à la gorge tant des nôtres sur le sol généreux de notre France les pousse à chercher ailleurs le pain qui fait vivre et un peu de la satiété qui empêche de devenir mauvais.

C'est tant pis si ceux qui s'en vont emportent à la semelle de leur savates le souvenir des souffrances subies, l'amertume des foyers sans feu et l'indifférence de la patrie.

C'est tant mieux si sur la terre féconde, qui fut jadis française et ne le redeviendra pas, les émigrants conservent des âmes d'exilés, que hanteront les murmures du pays perdu, qu'obsèdera l'idée du retour.

C'est tant pis si la France qui agrandit ses territoires au-delà des mers, et qui pour les enrichir sollicite des bonnes volontés, ne fait pas le nécessaire pour les conserver auprès d'elle.

Qu'il y ait profit pour les nationalités à déverser leurs éléments parmi des nationalités étrangères, nous ne le croyons qu'à demi. Les pays européens se prêtent mutuellement leurs citoyens et se les rendent. L'émigration d'Europe en Amérique est à fonds perdus. Même la reconstitution Espagnole dans l'Amérique du Sud est à la veille de ne plus être qu'une illusion. Les langues, les religions et les mœurs s'y sont heurtées au point de dénaturer le génie des fondateurs et bien prophètes ceux qui pourraient dire si dans cent ans on parlera au Pérou la langue du Cid ou celle de Marseille.

Donc, un esprit de méthode s'impose dans la dispersion des éléments nationaux. Qu'on y songe sérieusement, en se disant que s'il est intéressant de savoir que des Français affamés s'en vont au Canada, dans un pays français par raison de cœur sinon par raison d'Etat, il serait plus intéressant encore de voir ces Français s'en aller, missionnaires nationaux, occuper des parcelles du domaine de la patrie pour y féconder l'idée française autant au profit de la France qu'à leur bénéfice personnel.

## L'IMMIGRATION CANADIENNE

Le *Travailleur* de Worcester observe que nos compatriotes du Canada continuent d'émigrer en masse dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

D'après M. Amos E. Bourget, interprète des voyageurs canadiens arrivant à Worcester, il est passé à la gare centrale de cette ville, durant la semaine finissant le 17 mai courant, 203 compatriotes venant du Canada pour se fixer soit dans cette partie du Massachusetts, soit dans le Connecticut, soit dans le Rhode Island. Ce monsieur affirme aussi que la proportion est la même depuis la mi-mars, ce qui donnerait un total de 1600 à 1800 Canadiens-Français arrivés aux Etats-Unis dans les derniers deux mois. L'émigration de nos compatriotes dans cette partie de la Nouvelle-Angleterre n'a jamais été plus forte à aucune autre époque depuis 1868.

Le nombre de ceux qui retournent au pays est presque insignifiant.

Comme on le voit, le problème de l'émigration canadienne-française est loin d'être résolu.

## UN PONT MONUMENTAL

La ville de Lyon ne tardera pas à posséder un des ouvrages les plus remarquables entre toutes les constructions métalliques que la fin de ce siècle a vu s'élever dans l'ancien comme dans le nouveau monde. Il s'agit de jeter un pont monumental à travers la vaste dépression occupée par le lit de la Saône qui s'étend entre les deux montagnes lyonnaises, de façon à relier directement les plateaux de la Croix-Rousse et de Fourvières. Les solutions les plus diverses avaient été proposées précédemment, mais aucune n'était susceptible d'être réalisée. Le projet présenté par M. Clavenad, ingénieur des ponts et chaussées, directeur des travaux de la ville, résout victorieusement le problème.

En deux mots, un viaduc de 543 mètres de longueur franchit la vallée de la Saône en s'appuyant sur un arc surbaissé de 214 mètres de portée, suspendu à 80 mètres au-dessus du lit du fleuve.

Le viaduc supporte deux tabliers superposés : le plus élevé, destiné aux voitures et piétons ; le second, à la partie inférieure, devant être affecté au passage des trains de chemins de fer.

—M. Gélinas, étudiant en droit, vient d'être nommé secrétaire de l'hon. Emery Robidoux.

## LE MEURTRIER MORIN

**Ce que dit la "Gazette du jury"**

La *Gazette* de Montréal dans son appréciation de l'affidavit publié par un jurés qui ont condamné Morin, dit :

"Un des jurés qui a servi dans le procès du meurtrier Morin dit qu'en rendant son verdict de coupable il n'avait pas l'intention de le faire condamner à mort, mais de l'envoyer au pénitencier pour la vie. Ceci prouve simplement que le juré ne connaissait pas son devoir. Le juré doit se prononcer sur la question de culpabilité seulement, et il n'a rien à voir avec la sentence à laquelle est condamné un accusé. La majeure partie des difficultés qui surviennent à Québec à propos des jurés provient exclusivement de cette cause."

## LA FRANCE A TERRE-NEUVE

**Les opinions du "Post"—Les délégués à Londres dégagent leur responsabilité de l'adresse violente envoyée à la reine par le gouvernement de Terre-Neuve**

Londres, 29.—Le correspondant du *Post* à Paris dit qu'un des principaux actionnaires du ministère des affaires étrangères a dit aujourd'hui, dans une conversation, que la nouvelle du débarquement de soldats d'infanterie de marine française à Terre-Neuve n'était pas confirmée.

"Le gouvernement français, a dit le fonctionnaire, n'a rien à voir dans la querelle entre l'Angleterre et Terre-Neuve et je ne crois pas qu'il y ait de complications avec l'Amérique, parce bu'il est peu probable que l'Amérique se laisse entraîner à se mêler de cette affaire.

Londres, 28.—Les délégués de Terre-Neuve en ce moment à Londres, son unanimes à décliner la resposabilité du texte de l'adresse votée par le conseil législatif. Cette adresse a été préparée par un comité sur la proposition du premier-ministre Whithway, et elle est par conséquent l'expression raisonnée de l'attitude du gouvernement et de la législature.

Les délégués attribuent la plus grande partie des difficultés actuelles aux primes énormes accordées par la France sur le poisson exporté par les pêcheurs français sur les marchés étrangers.

Les délégués disent qu'aussi longtemps que la France aura des droits sur un point quelconque de la côte de Terre-Neuve les difficultés se perpétueront.

Ils reconnaissent qu'il est peu probable que la France renonce à ses droits sur la côte de Terre-Neuve avant d'avoir obtenu le droit d'acheter de l'appât sur les côtes de la colonie.

Les délégués prétendent que leurs réclamations, bien que présentées d'une façon pressante, sont calme et conciliantes, tandis que celles contenues dans l'adresse sont vives et irritantes.

**Les Allemands en Afrique**

Londres, 29.—L'un des correspondants les plus dignes de foi du *Chronicle* télégraphie à ce journal que l'Allemagne a formellement interdit l'entrée de toute caravane dans la sphère de l'influence allemande dans l'est africain, bien que cette mesure soit la violation directe des stipulations contenues dans l'acte de 1885.

D'ailleurs, ajoute le correspondant, ce n'est point la seule violation que l'Allemagne ait récemment commise en Afrique contre les conventions et les traités en vigueur, mais c'est peut-être la plus manifeste.

Le cardinal Lavigerie déclare que la prétendue entente avec la compagnie allemande de l'est africain n'est qu'une odieuse invention destinée à tromper le public. Ce bruit mensonger, dit-il, n'a été imaginé que pour servir les intérêts, personnels de cette compagnie, et ceux qui le répandent ne sauraient le soutenir ouvertement. Le cardinal dit que le gouvernement anglais vient de lui adresser des remerciements pour les services qu'il a rendus aux missionnaires anglais dans l'Uganda.

## Causerie intime

"Qu'as-tu décidé de prendre pour ta médecine de printemps," demande madame Lorange à son amie.—Tout est trouvé, ma chère Amélie que tu vois si bien portante depuis quelque temps, me dit qu'elle a pris le "Régulateur de la santé de la femme" du Dr J. Larivière. Une bouteille de ce fameux remède fait plus de bien pour purifier et renforcir le sang que 2 bouteilles de n'importe quelle sarcopareille. Tu sais qu'Amélie est une fille qui n'est pas prodigue en éloges et elle recommande fortement ce remède aussi pour donner appétit outre l'effet merveilleux qu'il a de guérir le *beau mal*. Dès demain je vais à la pharmacie et je m'en achète une bouteille, et s'il y en a pas, j'écris de suite au propriétaire.—D. J. Larivière. Manville, R. I.
Dépôt à Québec chez

**W. BRUNET & Cie, Pharmaciens en gros et détail, rue St-Joseph, St-Roch,**

où les marchands de détail peuvent se le procurer. Nous recommandons nos "Female Perous Plasters" qui arrêtent presque instantanément toute douleur. C'est le meilleur emplâtre pour les femmes. Pour toute information écrivez au Dr J. Larivière, Manville R. I.

**Emploi demandé**

UNE PERSONNE recommandable désire une place dans un Presbytère.
ADRESSEZ Boite 277, Danville, Québ.
25 Mai—1f.

# essieurs Laurier et Mercier en campagne

L'hon. M. Laurier a consenti à faire
pagne politique au bénéfice du cabinet
Québec et du parti qui l'a tenu an
voir depuis 1886.
l'ai un grand respect pour le carac-
e de M. Laurier. C'est un homme
s tache. Son éloquence parlementaire
pas le degré de puissance qui carac-
se celle de Sir John Thompson, de M.
ke, etc. Il n'a pas l'érudition de ces
îtres de la doctrine constitutionnelle et
ale. Mais sa parole élégante, facile,
vent recherchée, commande l'atten-
n. Elle ne soulève ni la colère, ni le
sentiment.
M. Laurier ne sera jamais un meneur
ommes comme Sir John A. Macdonald,
même M. Chapleau. Cependant, il a
preuve de tact depuis qu'il est à la
e de l'Opposition dans les Communes.
ne s'est jeté dans aucune aventure qui
pût compromettre aux yeux du pays.
Bref, il a fait honneur à la Province
Québec et s'est fait honneur à lui-
me.

C'est à cause de cela, que M. Mercier,
yant le terrain s'effondrer sous ses pas,
nt de faire appel à son concours, et ré-
me le prestige de sa personnalité. Le
emier minstre a peur de l'opinion : il sait
e son gouvernement manque du cachet
cessaire de la respectabilité politique.
il a résolu de se faire un bouclier de
bonne renommée du chef du parti libé-
dans la Puissance.
Cet aveu de faiblesse ne manquera pas
produire son effet sur bien des esprits
rieux. Ce n'est pas M. Laurier qui
uvernera la Province au lendemain du
r où M. Mercier remporterait les élec-
ns !
Il y a lieu de s'étonner que M. Lau-
r se prête au rôle qu'on lui fait jouer.
Il vient aujourd'hui donner un formel
menti aux principes qu'il a énoncés à
verses reprises, sur la nécessité d'une in-
pendance complète entre les choses fé-
rale et provinciale.
Il est l'un de ceux qui ont le plus in-
té pour l'abolition du double mandat,
st-à-dire pour la séparation absolue de
politique de la Puissance de celle des
ovinces. Il prétendait alors que l'on
peut servir deux maîtres à la fois.

" Pense-t-on s'écriait-il, qu'en entrant
(à Québec) ils laisseront sur le seuil
urs intérêts et leurs sentiments ? Pense-
on qu'après avoir plaidé à Ottawa la
use d'Ottawa, ils plaideront à Québec
cause de Québec ? Pense-t-on qu'ils
rûleront ici ce qu'ils adoraient à Ottawa,
qu'ils adoreront ici ce qu'ils brûleraient
Ottawa ?
Erreur ! Erreur ! Les députés fédéraux
stent députés fédéraux, et s'il est vrai
e nul ne peut servir deux maîtres à la
is, ils plaideront à Québec la cause d'Ot-
wa, et ils appuieront leurs arguments
e tout le poids de leur influence."

M. Laurier expliquera sans doute sa
nduite actuelle et ses théories de na-
ères, à la première occasion où il por-
ra la parole en faveur " du maître de
uébec."
Il est vrai qu'il n'est pas le seul dans
même cas. L'hon. M. Pantaléon Pel-
tier, membre du sénat canadien, est
résident du comité d'organisation natio-
ale à Québec. Sentant qu'ils ont perdu
confiance de l'électorat, les amis du ca-
net provincial se réfugient sous le patro-
ge des libéraux du parlement du Ca-
da, qui, eux veulent bien renier leur
assé et leurs déclarations antérieures,
ns l'espoir que le succès de M. Mercier
s aiderait dans la prochaine campagne
dérale.

M. Laurier n'a pas eu la main heureuse
and il s'est mêlé de matières provincia-
s.
Ses théories exagérées sur l'autonomie
es Provinces ont tourné à mal pour
ous.
En 1887, la province du Manitoba se
it presqu'en révolte contre le gouverne-
ent canadien à propos de la construc
on d'un chemin de fer qu'elle n'avait
u le droit de bâtir, en contravention
s arrangements conclus, du consente-
ment de ses députés, avec la compagnie du Pacifique.

M. Laurier se rangea du côté des révoltés, de ses coréligionnaires politiques, MM. Greenway, Martin, etc. Que disait il ?

" Messieurs, la province du Manitoba n'est pas habitée seulement par une population métisse, comme l'est le Nord-Ouest, c'est une population composée des éléments les plus civilisés que les peuples les plus civilisés du vieux monde ont fournie. Et cependant, à l'heure qu'il est, c'est un fait indéniable que la province du Manitoba est en révolte contre nous, non pas contre nous comme peuple, mais contre le gouvernement canadien. Révolte légale, si vous le voulez, mais révolte certainement, révolte ouverte contre l'autorité du gouvernement canadien. Si la province du Manitoba est en révolte aujourd'hui contre l'autorité du gouvernement canadien, la cause en est à ce que le gouvernement canadien n'a pas su, ou n'a pas plutôt voulu respecter l'indépendance législative de la province du Manitoba. L'indépendance législative est la base de notre constitution, et, pour moi, le principe par excellence du gouvernement."

M. Laurier faisait ce déploiement de doctrines constitutionnelles — fausses dans leur ensemble et contraires à l'esprit du pacte fédéral—à propos du désaveu par le gouvernement canadien, en 1886, d'un acte de la législature du Manitoba autorisant la construction du chemin appelé chemin de la Rivière Rouge, passé au mépris d'un acte du parlement canadien.

Quelle a été la conséquence de la conduite blâmable de M. Laurier et du parti libéral ?

Cette population " si civilisée du Manitoba " s'est prévalue des enseignements imprudents et erronés qu'elle a entendus, pour se mettre en révolte contre la constitution du Canada en abolissant les écoles catholiques et l'usage de la langue française. C'est ainsi qu'elle pratique "l'indépendance législative " dont M. Laurier vantait les bienfaits en 1887 !

M. Mercier porte, lui aussi, la pleine responsabilité des persécutions dont les catholiques sont victimes au Manitoba. Le dernier acte de sa conférence de 1887, a été l'adoption d'une protestation contre le désaveu, par le cabinet fédéral, de l'acte de 1886.

" Que cette conférence voit avec alarme cet empiétement du pouvoir fédéral sur le pouvoir provincial, au moyen duquel la volonté du peuple d'une province, dans une affaire ressortant à la juridiction provinciale, est subordonnée à la volonté du pouvoir central, et que cette conférence désire exprimer qu'elle sympathise avec le peuple et la législature du Manitoba dans la lutte qu'ils font pour la défense des droits constitutionnels de leur Province."

L'attitude de M. Mercier et de ses collègues de la conférence—moins ceux du Nouveau-Brunswick—le tapage que fit le parti libéral en faveur de gens clairement en révolte contre les lois du Canada, amenèrent la chute de M. Norquay et l'avènement du cabinet Greenway-Martin, avec les résultats que nous savons. Aussi avec cet autre résultat que, prenant exemple du Manitoba, un parti puissant dans Ontario est entré dans un mouvement violent contre le maintien des écoles séparées !

Quand messieurs Laurier et Mercier font campagne ensemble, ils ne nous portent pas bonheur, en vérité.

Que proposent-ils pour réparer les torts qu'ils ont causés ?

J. Israel Tarte.

## MONTMORENCY

Les nouvelles que nous recevons du comté de Montmorency sont excellentes pour le candidat conservateur. Les deux assemblées qui ont eu lieu hier à Ste-Famille et à St-François ont démontré d'une manière évidente que M. Desjardins devient de plus en plus populaire dans sa division qu'il a toujours représentée avec tant de zèle et de dévouement.

Nous avons rencontré hier un national du comté qui nous a déclaré franchement que M. Desjardins serait certainement élu par une forte majorité, parce que, a-t-il ajouté, c'est un honnête homme, à qui l'on n'a rien à reprocher, et qui a consacré tout son temps et ses talents au

# UN DEMENTI DE PLUS

St-Joseph, Beauce, 30 mai 1890.

I. Tarte, écr.,
*Le Canadien*,
Québec.

Cher M. Tarte,

L'*Electeur* de ce jour publie un article tout à fait faux sur notre comté.

Il dit entr'autres choses que MM. Poirier, ex-M. P. P., Morin, maire de la paroisse, Dr Taschereau, Lambert, ex-maire, tous de St-Joseph, ont embrassé la cause de M. Jacques, qui se présenterait comme libéral.

M. Morin est un de nos chefs, de même quant à M. Lambert. Vous pouvez nier carrément les faits ci-dessus. L'on espère faire croire ces choses aux électeurs des autres paroisses du comté, ce qui peut avoir un effet regrettable.

Cet article parle aussi du maire Doyon de St-Frédéric. Ce monsieur est un chaud conservateur et appuie M. Blanchet. Somme toute, vous pouvez tout nier et vous servir de mon nom si c'est nécessaire.

Auguste Pacaud.

# COMTÉ DE QUEBEC

Dimanche après la messe, les candidats, MM. Grondin et Fitzpatrick, se sont rentrés pour la première fois, à Beauport. L'assemblée très nombreuse, et à laquelle assistaient une centaine de citoyens de Québec, était présidée par le maire, M. Bédard. M. Grondin a parlé le premier ; il s'exprime très bien, avec netteté, avec précision et ses remarques ont été fort bien accueillies. Après lui est venu M. Fitzpatrick, puis M. Chase-Casgrain, l'ancien député du comté, qui a reçu une ovation. M. Casgrain a fait l'historique du gouvernement Mercier, de ses promesses violées, de ses dépenses extravagantes et de ses *boodlages*. La harangue de M. Casgrain est restée sans réponse, quoique l'hon. Frs Langelier soit venu répéter, pour la centième fois, le petit boniment qu'il a coutume de débiter à chaque assemblée. Le Dr Grondin aura à Beauport la même majorité que M. Casgrain a eue en 1886.

L'assemblée s'est terminée par des hourrahs enthousiastes pour le candidat conservateur.

A Sillery, après les vêpres, les deux candidats ont adressé la parole. Le Dr Grondin était accompagné de MM. John Sharples, Tarte, Chase Casgrain et Charlebois. M. Sharples a été appelé à présider l'assemblée. Plusieurs électeurs de Charlesbourg et de l'Ancienne-Lorette, qui avaient escorté le candidat conservateur à Beauport, l'ont suivi à Sillery. Le discours de M. Fitzpatrick, dans sa paroisse natale, est tombé à plat ; une douche d'eau froide n'aurait pas glacé davantage les auditeurs.

M. Fitzpatrick a annoncé qu'il avait obtenu du gouvernement local $3,200 par mille pour le chemin du Cap Rouge.

On se rappelle que le gouvernement fédéral a fait voter la même somme pour le chemin en 1884 et qu'il a renouvelé le subside pendant la session de 1889.

Mais comment se fait-il, si M. Mercier considérait ce chemin comme utile, qu'il n'ait pas fait voter les $3,200 par mille pendant la dernière session.

Au point de vue constitutionnel, le Premier ministre a t-il le droit, pendant une élection, sans l'assentiment des chambres, sans l'autorisation du lieutenant-gouverneur de promettre ainsi des subsides à droite et à gauche ? $150,000 pour le pont de la Métabetchouan, $1,100 pour un chemin à St Valérien, dans Rimouski, $14,000 pour un pont dans la Beauce, $38,000 pour un chemin de fer dans le comté de Québec, a-t-on jamais vu une corruption aussi éhontée, une débauche politique semblable !

Conquence pratique : un nouvel emprunt de quatre à cinq millions.

Electeurs du comté de Québec, unissez-vous aux honnêtes gens de la province qui veulent chasser du pouvoir cette horde de corrupteurs sans vergogne.

**L'Enfant pleure. Il veut son Castoria**

# LEUR POLITIQUE

### L'ISLET

M. Déchène a rencontré M. Bélanger à Ste-Louise dimanche après la messe, à St-Roch après les vêpres. M. Bélanger a été confondu. Il porte contre M. Déchène des accusations qu'il ne peut pas prouver. M. Déchène lui prouve la fausseté des accusations par les documents parlementaires. M. Déchène sera réélu avec une forte majorité.

Ceux que l'esprit de parti n'aveugle pas ont compris de suite que M. Déchène avait fait son devoir et que le gouvernement Mercier avait administré les affaires de la Province avec plus d'habileté et plus de patriotisme qu'aucun gouvernement bleu depuis la confédération.

Le Rév. M. Soucy a fait dimanche un appel chaleureux aux électeurs, leur enjoignant de supporter le candidat le plus catholique, le mieux disposé en faveur du clergé et de rejeter ceux qui critiquent le clergé,

Les paroissiens ont bien compris que M. Soucy approuvait le gouvernement Mercier qui a la confiance du Pape et des hauts dignitaires du clergé ; les paroissiens ont bien compris aussi que M. Soucy blâmait les conservateurs qui ont insulté le curé.... qui avait reçu $300 pour une école dans sa pauvre paroisse.

M. Bélanger qui supporte ces critiqueurs et les orangistes d'Ottawa a dû trouver la pilule amère, aussi elle n'était pas

Sugar Coated.

La *Justice* a voulu faire *une charge* contre le Révd M. Soucy, qui, nous le savons, est un prêtre respectable et soucieux de son devoir. Mais cette *charge* contient les éléments de la campagne que font nos adversaires. Ils se promènent dans la Province en disant que M. Mercier est l'homme du Pape.... et de la Providence en même temps !

Les $300.00 de l'école de Ste-Louise font penser aux $300.00 de l'école de Knowlton ! La politique du gouvernement consiste à débaucher les électeurs, avec l'argent public, et à soulever les préjugés au moyen d'appels aux passions religieuses et nationales, en criant à l'orangisme, etc.

Il y a des ignorants ici comme dans les autres pays. Mais il n'est pas possible que la majorité de nos concitoyens ne se révolte pas contre la position que le cabinet fait à la Province et à ses habitants. Nous voici au ban de l'opinion du continent américain et de l'Empire.

## LES ETATS-UNIS ET LE CONGO

On écrit de Bruxelles que la conférence internationale sur la répression du commerce des esclaves, en Afrique, a été saisie par les délégués de l'Etat libre du Congo d'une proposition tendant à autoriser la perception des droits de douane sur les marchandises importées dans le bassin conventionnel du Congo. A la surprise de ses collègues, M. Terrell, ministre des Etats-Unis, a présenté plusieurs objections à ce sujet.

D'après le représentant des Etats-Unis, la conférence actuelle n'a pas qualité pour reviser l'œuvre de la conférence de Berlin de 1885. La lettre de convocation stipulait expressement que les représentants des puissances auraient à s'occuper exclusivement des moyens à adopter pour la répression de la traite. Or, il n'y a aucun rapport entre cette question et celle du régime économique du bassin du Congo. Les Etats-Unis ont admis que la question des alcools et des armes fût introduite dans la discussion, parce qu'elle est visiblement liée à celle de la traite. Quant au régime général du commerce dans le bassin du Congo, c'est une autre affaire. Le ministre des Etats-Unis, pour ce qui le concerne, préconise un déclinatoire d'incompétence.

La conférence a pris acte de ces objections.

## Mort subite et noyade

Le coroner Woodward de Lennoxville, a tenu une enquête à la ferme de J. D. Molson, lundi dernier, sur le corps d'un garçon de 8 ans trouvé mort dans son lit, dimanche matin. Il était fils de David Meredith. L'examen *post mortem* a révélé qu'il était mort d'une hémorrhagie du cerveau causée par un acte de violence.

Un nommé Maloney de Lennoxville, s'est noyé dernièrement en traversant la rivière St. François. Une récompense est promise à celui qui retrouvera son ca-

## LES JESUITES vs LE "MAIL"

Les avocats des Pères Jésuites ont produit une réponse au plaidoyer du *Mail*.

On demande que le premier plaidoyer quant à l'irrégularité de l'incorporation soit mis de côté, parce que cela peut faire le sujet d'une exception préliminaire mais non d'un plaidoyer. Quant au plaidoyer principal que l'article du *Mail* contre les Jésuites ne faisait pas allusion aux Jésuites tels qu'incorporés en cette province, mais à l'ordre des Jésuites en général, la réplique dit que le *Mail* doit admettre qu'il visait les Jésuites ou bien s'abstenir de leur attribuer des doctrines qui sont imputées à une autre société.

## MONUMENT DE GARFIELD

On vient de faire à Cleveland (Ohio) l'inauguration du monument élevé à la mémoire de James Abram Garfield, vingtième président des Etats-Unis, et le second qui est tombé sous les coups d'un assassin. Le président Harrison et plusieurs membres de son cabinet assistaient aux cérémonies.

Le monument consacré à la mémoire du président Garfield a été élevé par une souscription nationale dans le cimetière de Lake View, qui domine la ville et les environs à une grande distance. C'est un édifice de grandes proportions, construit en marbre et granit, avec un porche monumental, et un dôme soutenu par une élégante colonnade. Pris dans son ensemble, l'édifice est le monument funèbre le plus remarquable des Etats-Unis.

Les cérémonies ont été imposantes. Un nombre considérable d'hommes publics de toutes les parties du pays y ont assisté.

## LES RESSOURCES MINERALES D'ONTARIO

Nous accusons réception du rapport de la commission chargée par le gouvernement Mowat de faire une étude spéciale des ressources minérales de la province d'Ontario et d'indiquer les mesures à prendre pour leur meilleur développement.

Ce rapport contient une foule de renseignements utiles sur la géologie de la province voisine, sur les mines exploitées ou non-exploitées, sur le commerce des minéraux, sur les lois et règlements relatifs aux mines, sur les meilleurs moyens de développer l'industrie métallurgique, etc., etc.

La commission se composa de MM. John Charlton, de Lynedoch ; Robert Bell, d'Ottawa ; William Coe, de Madoc ; W. H. Merritt et Ar. Blue, de Toronto ; ce dernier agissait comme secrétaire et M. Charlton comme président.

Les membres de la commission se sont rendus en trente-sept endroits différents, depuis Ottawa jusqu'à Portage du Rat, à l'ouest, et on a entendu cent soixante-quatre témoins, des explorateurs, des mineurs, des propriétaires de mines et carrières, des patrons et des surintendants, des courtiers en mine, des hommes de science, des arpenteurs, des chimistes, des métallurgistes, des fondeurs, des briquetiers, des manufacturiers de pipe, des mécaniciens, des avocats, des banquiers, des marchands, des capitalistes, des spéculateurs, enfin tous ceux de qui les commissaires pouvaient attendre quelque information. Ils ont visité des mines, des fabriques, des fonderies, l'école des mines Columbia à New-York, le bureau d'inspection géologique à Washington, les fourneaux et les ateliers de Pittsburg, Pa., de Chattanooga, Tenn., et de Birmingham, Alabama.

Dans la partie consacrée à la géologie de la province on trouve une étude assez complète sur la formation et la classification géologique de chacun des divers rochers d'Ontario. Mais la commission s'est surtout appliquée à étudier le sol au point de vue commercial et des intérêts miniers de la province. Et l'on ne peut lire ce rapport sans reconnaître davantage que le Canada est l'un des pays les plus riches et les plus merveilleux du monde entier.

Les commissaires recommandent la création d'un bureau de mines dans le but de faire une inspection géologique complète de la province d'Ontario ainsi que l'établissement d'un musée de géologie et de minéralogie.

Une dame accourt, éplorée, chez le commissaire de police.

—Qu'y a-t-il pour votre service ? lui demande ce magistrat.

—Oh ! monsieur, mon mari vient de me jouer un tour pendable !

—Vraiment ?

# M. Laurier en campagne

M. Laurier fit, en 1887, un discours politique à Somerset, comté de Mégantic. M. Mercier était présent.

L'hon. chef de l'opposition fit des déclarations importantes, et notamment celle-ci :

"Il est une autre question sur laquelle la conférence aura à se prononcer : c'est celle des subsides provinciaux.

Sur cette question, je crois, messieurs, que je suis d'accord, comme je l'ai toujours été d'ailleurs, avec les projets de M. Mercier. Les subsides provinciaux sont une cause de malaise toujours croissante dans les différentes provinces. La source du mal, c'est que la manière de distribuer les subsides provinciaux est tout-à-fait vicieuse. Pour ma part—et c'est là mon opinion personnelle—je suis plutôt opposé aux subsides provinciaux ; j'aurais voulu que les provinces eussent des revenus assez considérables pour leur permettre de ne rien demander au gouvernement fédéral.

C'est un principe tout à fait faux que celui d'après lequel un gouvernement perçoit les revenus, et un autre les dépenses. Cela devra toujours conduire à l'extravagance. Mon ami, M. Mercier lui-même, malgré la confiance que j'ai en lui, aura les plus grandes difficultés du monde à lutter contre la fausseté de ce système ...."

Il n'y a pas d'autre système, à part celui des subsides fédéraux, que l'impôt direct. Il existe dans tous les états de l'union américaine.

M. Mercier n'a pas suivi les conseils de M. Laurier. Dans sa conférence il a, au contraire, demandé une augmentation des sommes payées aux provinces par la Puissance. Mais il a absolument justifié les craintes que M. Laurier éprouvait à son endroit. Il n'a pas lutté pour tenir les dépenses dans les proportions des revenus. Ses efforts ont plutôt tendu à trouver de l'argent par tous les moyens, par un emprunt d'abord, par la prise de possession des dépôts de chemins de fer ensuite, par des ventes de limites, par des règlements de comptes faits à sacrifice avec certaines villes, etc. Ça été le déluge ! M. Laurier sait ce que cela signifie. Il le sait comme nous, et il n'est pas capable de dire que M. Mercier a bien administré nos affaires. Je serai surpris de lui, s'il le déclare !

Tous les appétits sont déchaînés à un degré humiliant pour notre race. La tactique de M. Mercier a consisté à les aiguiser, afin de les satisfaire au bénéfice de son parti, à même l'argent public. Les repus se taisent, et ceux qui ont faim attendent leur ration !

On nous dit tous les jours : M. Mercier n'est pas comme les conservateurs : il fait "rouler l'argent." Il n'y a rien de plus vrai. Dans tous les services publics, il s'est produit d'énormes augmentations. Et nous n'avons pas les données exactes, car les subsides demandés à la législature ne représentent pas la dépense réelle. Le gouvernement a érigé en système de cacher à la chambre et au peuple l'état des affaires, en procédant par du papier sous forme de lettres de crédit. C'est inconstitutionnel, illégal, odieux et ruineux. Mais comme l'opinion des masses est difficile à éveiller, comme de grandes dépenses d'argent assurent de nombreuses influences, ce genre sans précédent dans notre histoire, a "pris" et peut "prendre" encore.

M. Laurier ne saurait faire autrement que de le condamner, car il sait que la Province marche à un désastre, dans lequel les canadiens-français, minorité ici, souffriront dans leur prestige et leur développement.

L'une des sources de la force de M. Mercier est son absolue confiance dans son entourage, et le dévouement absolu aussi que professe pour lui cet entournage. Le Premier-Ministre et ses fidèles forment une société véritable. L'idée en elle-même est bonne et j'y applaudirais si elle ne servait à nous imposer le plus mauvais gouvernement qu'il soit possible d'imaginer. L'ingratitude des hommes politiques et la facilité avec laquelle ils "lâchent" leurs amis est proverbiale. M. Mercier n'a pas cette difformité, je crois. Et, je le répète ce serait un bon point à son crédit, si sa fidélité à ses compagnons d'armes n'était un instrument de ruineuse administration.

Le groupe dont il est la tête est parfaitement uni dans les bons jours et dans les mauvais surtout. Il en est venu des mauvais jours, des jours de gros temps !

C'est par l'*Electeur* que M. Mercier communique avec le monde extérieur. L'*Electeur* est son centre d'action et d'activité. Il est fait à l'image de la politique ministérielle. C'est un instrument de passion politique et de politique personnelle. Il représente M. Mercier et il le défend sans regarder aux moyens. Le soin de la vérité est sa dernière préoccupation. Son souci capital est de pousser son homme. Pour cela tout est bon.

L'*Electeur* est une puissance. Il n'est pas un journal. Il n'est pas plus un journal que le cabinet Mercier est un gouvernement. Il est hors les lois du journalisme, comme M. Mercier est hors les lois constitutionnelles.

M. Laurier, qui lira ces lignes, admettra, pour lui, que je suis dans le vrai. Il connaît les périls de la situation. J'ai hâte de l'entendre et de voir s'il va prendre la responsabilité d'approuver l'ordre de choses et d'idées si grave, qui s'impose à l'attention de tous les hommes capables de réfléchir et de penser à demain.

J. Israel Tarte.

## L'ETAT, C'EST MOI!

L'*Electeur* d'hier matin donne à son public des explications sur les fameuses lettres de crédit du gouvernement-Mercier et félicite ce dernier d'avoir recours à ce système contraire à la constitution pour payer ses dettes. Malheureusement dans cet article, notre confrère se contredit et émet la même doctrine que les journaux conservateurs à l'égard de ces petits papiers.

Nous allons le démontrer en citant quelques passages de ses élucubrations. D'abord l'*Electeur* pose le principe suivant :

"C'est un principe constitutionnel que les ministres ne peuvent pas dépenser un sou qui n'a pas été voté par la Législature. Il n'y a d'exception que pour les cas urgents qui n'ont pas été prévus au moment du vote du budget : le lieutenant gouverneur peut alors émettre un *mandat spécial* permettant de payer une somme qui n'a pas été votée par le Parlement. Hors ces deux cas, le gouvernement ne peut pas payer un seul sou des deniers de la province.

Vous avez raison, confrère ; "hors ces deux cas le gouvernement ne peut pas payer un seul sou des deniers de la province."

C'est ce que nous avons toujours prétendu et ce que nous prétendons encore.

Voici où commence la contradiction, et elle est bien évidente. Après avoir reproché aux gouvernements conservateurs de ne pas payer tous leurs comptes aussitôt qu'ils devenaient dûs, notre confrère ajoute :

"Qu'a fait le gouvernement actuel ? Il a adopté comme règle de ne pas laisser traîner les comptes, de ne pas attendre à l'année prochaine pour règler ceux de cette année. Qu'il ait ou non des crédits votés assez pour payer toute une réclamation, il la règle et donne à son créancier une lettre lui disant le montant qu'il admet lui devoir et promettant de le lui payer sur les crédits de l'année suivante. Muni de cette lettre, le créancier se présente à une banque, et se fait avancer le montant de sa réclamation."

Plus haut l'*Electeur* dit que les ministres ne peuvent pas dépenser un seul sou qui n'a pas été voté par la législature, excepté dans les cas non prévus au moment du vote du budget ; alors le lieutenant gouverneur émet un mandat spécial.

Dans la dernière proposition que nous venons de citer, notre confrère nous dit que le gouvernement donne une lettre à son créanciers et que celui-ci se présente à la banque avec cette lettre et retire le montant de sa dette.

Est-ce que la somme mentionnée dans cette lettre de crédit a été votée par la législature ? ou bien est-ce un mandat spécial du lieutenant gouverneur ?

Pourtant, suivant votre propre aveu, il n'y a que dans ces deux cas où les ministres peuvent dépenser les deniers de la province.

Pour pallier la conduite étrange tenue par le gouvernement Mercier, vous avez recours à un sophisme, lorsque vous dites : "Ce sont des lettres par lesquelles le gouvernement reconnaît ce qu'il doit à ses créanciers et promet de leur payer." La dette est-elle payée oui ou non ? C'est à cette question qu'il faut répondre. Si la dette est payée, le gouvernement agit contrairement à la constitution. Or, d'après notre confrère lui-même, le créancier, muni de cette lettre, se présente à la banque et se fait payer le montant de sa réclamation. Donc le gouvernement viole ouvertement la constitution et se moque de la législature en donnant des lettres de crédit.

"L'Etat c'est moi" ; voilà la devise de M. Mercier.

## COMTÉ DE DORCHESTER

Il y a eu dimanche, cinq assemblées politiques, dans le comté de Dorchester.

Les deux candidats se sont rencontrés à St-Isidore après la messe, à St-Bernard après vêpres, et le soir, à Ste-Hénédine.

Le sentiment dans ce comté s'affirme de plus en plus en faveur de M. Alph. Bernier.

Tous les jours, de nouvelles adhésions précieuses viennent s'offrir au candidat conservateur.

A St-Isidore, M. Bernier a remporté un succès oratoire et populaire. Dans cette paroisse, il se fera un déplacement d'au moins 100 voix en notre faveur.

M. Pelletier commence à s'apercevoir qu'il aura besoin de visiter son comté plus souvent qu'il ne croyait être obligé de le faire.

A St Bernard, M. Bernier a été tout simplement acclamé. Là aussi, l'opinion se tourne contre M. L. P. Pelletier.

Le soir, à Ste Hénédine, les candidats se sont rencontrés. Même conduite de la part de M. Pelletier.

A St Anselme, M. Eusèbe Belleau avocat, a adressé la parole, une heure durant, aux électeurs de cette paroisse qui l'ont écouté avec une religieuse attention.

A Ste Marguerite, après la messe le docteur Lord, du *Quotidien*, a aussi adressé la parole aux électeurs de cette paroisse et a fort amusé la foule aux dépeus de M. Cadrin, aspirant à la succession de M. Chouinard comme député au fédéral.

En somme, la journée d'hier a été pour la cause de M. Bernier un beau succès sous tous les rapports.

## KAMOURASKA

La bataille est engagée sur toute la ligne dans le comté de Kamouraska, et M. Desjardins, le candidat conservateur, rencontre partout les plus chaudes sympathies. On sait que, dans cette division, la victoire est toujours difficile à remporter, et cependant nous sommes convaincu que M. Desjardins triomphera par une bonne majorité.

On n'a pas oublié les luttes à jamais mémorables que MM. Chapais et Letellier se sont livrées dans cette arène, pendant quinze à vingt ans. Dans ce temps-là, on combattait avec la seule arme de la parole ; le vil métal et la boisson n'exerçaient alors aucune pression sur l'électorat, Une fois on a eu recours à la force brutale, mais celui qui avait inauguré ce nouvel engin de guerre en fut puni par une humiliante défaite. M. Letellier fut battu à cette élection par une majorité de quatre à cinq mille voix. Il avait fait descendre à la Rivière-Ouelle deux à trois cents personnes qui n'avaient pas droit de vote dans le comté, des citoyens de St-Roch des Aulnaies, de St Jean Port-Joli, etc. Il voulait s'emparer du bureau de votation de sa propre paroisse, faire voter les hommes, les femmes, les enfants et les morts—c'est ce qui eut lieu—et s'assurer de la sorte du succès de l'élection—c'est ce qui n'arriva pas, et voici pourquoi :

Les partisans de M. Chapais, ayant eu veut de cette organisation formidable mais inconnue jusqu'alors dans cette division électorale, se jetèrent dans la mêlée avec un courage héroïque et rendirent coups pour coups, c'est-à-dire qu'ils s'emparèrent, eux aussi, des bureaux de votation où ils étaient en majorité, comme à Ste Anne. St-Onésime. St-Dénis. Mont Carmel, et firent enregistrer un nombre de voix vraiment incroyable. De sorte qu'au dépouillement du scrutin, M. Chapais sortit vainqueur par une majorité fabuleuse.

Ce fut la seule lutte entre MM. Chapais et Letellier, où l'on viola ouvertement la loi électorale. A part cette exception, le combat fut toujours acharné et la victoire chaudement contestée, mais on marchait dans le chemin de la loyauté et de l'honneur. Les majorités variaient entre 20 à 30 voix, et M. Chapais l'emporta à chaque fois sur son adversaire, excepté à la première élection où il fut défait.

Nous rappelons cette page d'histoire politique à nos lecteurs, afin de leur démontrer que Kamouraska est un de ces comtés où les deux partis tiennent à rester fidèles à leur drapeau.

Dans tous les cas, nos amis comptent sur le succès dans cette lutte ; ils veulent à tout prix reprendre ce comté qu'on leur a enlevé depuis quelques années.

Il y a un proverbe qui dit : Pour un point Martin perdit son âne." Ce proverbe va trouver son application dans la circonstance actuelle, car M. le notaire Martin, le candidat libéral qui se présente contre M. Desjardins, perdra la partie non-seulement faute d'un point, mais faute de plusieurs.

MM. Desjardins et Martin ont parlé dimanche après la messe à Ste Anne de Lapocatière, et après les vêpres à St-Onésime. MM. Chapais, Choquette et Carrole ont aussi pris part à la discussion.

Il y a de grands changements dans les deux paroisses depuis les dernières élections. M. Desjardins aura là une très forte majorité. C'est le bon vieux temps qui revient.

## SALE GUENILLE

Monsieur le Rédacteur,

M. Frs. Langelier, ancien maire de Québec, dans son discours à Beauport, dimanche dernier, nous a dit qu'il y a actuellement deux partis conservateurs: l'un respectable et qui, sous le nom de "national", s'est uni au parti libéral; l'autre que l'on appelle le parti bleu et qui a pour drapeau une *vieille sale guenille*. Je pensais que pour être maire de Québec, il fallait au moins être bien élevé et se servir d'un langage tant soit peu poli. M. Langelier m'a l'air d'un homme qui ne réfléchit pas beaucoup à ce qu'il dit ; quand il parle, on dirait que la pensée court après la parole et quelquefois même l'orateur s'arrête tout étonné de ce qu'il vient de dire. On me dit qu'il aurait signé un jour un billet promissoire de $400 sans savoir quand il devrait être échu, ni en faveur de qui il l'avait signé ! Si c'est vrai, les citoyens de Québec ont bien fait de le mettre à la porte et d'élire M. Frémont, un homme d'affaires, à sa place.

Jacques Grenier,
clerc-architecte.

Beauport, 2 juin 1890.

## LA REVUE FRANÇAISE

La rédaction de cette intéressante publication apporte au choix des morceaux qu'elle contient chaque mois beaucoup de soin et de tact. Il y a de tout dans la *Revue Française:* littérature, poësie, théâtre, portraits littéraires contemporains, chronique, etc.

La livraison du mois de mai est très variée ; Mahomet, drame en cinq actes, en vers, par Henri de Bornier ; Libert, par Jules Simon ; Les femmes d'Angleterre, par Pierre Monfalcone ; Les trois filles, par Léon Gaudillot ; La Justice, par E. M. de Voguë ; L'Amour sous les toits, par Emile Zola ; Poësie—Chastement, par Jules Bois ; Requies, par Leconte de Lisle ; Portraits littéraires contemporains —François Coppée, par Charles Benoist ; Chronique littéraire, etc., etc.

L'abonnement à cette revue de premier ordre n'est que de $4.00 par année.

Adresse : *La Revue Française*, 39 West 14th Street, New-York.

## Cour de Révision

Samedi matin, les jugements suivants ont été rendus en Cour de Révision :

Mæbey vs. Ederly—Jugement renversé et jugement pour $50 et frais.

Dulac vs Morency.—Jugement modifié. Vente annulée. Frais des deux cours à la charge du plaignant. Dissentiete. Casault.

Gauvreau vs Roy—Jugement renversé. Jugement pour $30 et frais dans les deux cours.

St Pierre vs Thibodeau — Jugement maintenu avec frais.

Lord et al vs Dupon—Jugement confirmé avec frais.

## Suicide

**Un citoyen de la Longue-Pointe se jette à l'eau**

Un nommé Arsène Bazinet, qui demeurait autrefois à la Pointe aux Trembles, et est aujourd'hui un résident de la Longue-Pointe, s'est suicidé vers 9 heures et demie samedi matin, en se précipitant du haut en bas du quai. Il appert que le défunt ne vivait pas en bonne intelligence avec sa femme qui lui rendait la vie dure."

Il avait menacé plusieurs fois de mettre fin à ses jours, pour se délivrer des tracas et des embarras du mariage. Vendredi soir il est arrivé d'Ottawa, et samedi matin un de ses amis qui l'a rencontré à la Longue-Pointe, lui a demandé pourquoi il ne s'était pas encore suicidé, en badinant.—Attends un peu, et tu vas voir, a-t-il dit.

Une demi-heure après il se jetait en bas du quai dans le fleuve, et malgré les efforts des personnes présentes, il a été impossible de le sauver.

Sa femme, paraît-il, n'est pas sortie de sa demeure pour s'informer du sort de son mari.

## Bonne chance.

Charles H. Johnston, un conducteur à l'emploi de William Richarson, au No. 102 rue Sudburg, dans le dernier tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, à été l'heureux possesseur de un vingtième du billet 8,132 qui a tiré le premier prix capital de 300,000, a reçu pour sa part la jolie somme de 15,000. M. Johnston qui est un jeune homme a l'intention de faire un bon usage de l'argent qu'il a gagné si facilement. *Boston* (Mass.) *Herald* 27 mars.

## Ordinations

Son Eminence le cardinal Taschereau a fait samedi matin les ordinations suivantes :

*Prêtres.*—Les révérends MM. Louis Dion, Joseph Honoré Hudon, Cléophas Simard, Arsène Hudon, Magloire des Trois Maisons, Philéas Roy, Gustave Remillard, Amédée Gosselin, Joseph Johin, Alfred Morrisset, François Pelletier, Sauveur Turcotte, Adelard Gagnon, Emile Côté et Omer Cloutier, tous du diocèse de Québec.

Les messieurs dont les noms suivent ont été faits sous-diacres et ont été ordonnés diacres hier :

MM. les abbés A. P. McLellan, Daniel Reid et Alex. McAauley, de Charlottetown ; John Watters, Michael Gallivan, de Ogdensbourg, E. U.

## Conseil aux cultivateurs

Si vous voulez avoir des graines de jardins et de champs aussi bien que de fleurs garanties de première qualité achetez-les chez le Dr J. A. Morin, pharmacie St-Roch, 161 rue St Joseph, porte voisine de M. Z. Paquet.

## Ecrou de la prison

Il y a en ce moment, dans la prison du district 85 détenus dont 13 femmes. Voici les causes d'incarcération.

| | |
|---|---|
| Incapables de quitter la prison par maladie | 4 |
| Condamnés par les tribunaux | 8 |
| En vertu de l'ordonnance de police | 27 |
| Conviction sommaire de larcin | 8 |
| Autres convictions sommaires | 2 |
| Matelots | 2 |
| Attendant leur procès et sans caution. | 0 |
| Débiteurs | 0 |
| De la prison de Montréal | 28 |
| Militaires | 6 |
| Total | 85 |

## Conseil aux mères

Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être en usage pour la dentition des enfants. Il soulage l'enfant, assouplit les gencives, adoucit les douleurs, guérit les coliques ; c'est ce meilleur remède pour la diarrhée.

Vingt-cinq centins la bouteille.

## AVIS AUX CONTRACTEURS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et portant la souscription, "Soumission pour cale sèche de Kingston, seront reçues à ce bureau jusqu'au VENDREDI le 27 de Juin prochain inclusivement, pour fournir, mettre en place, et délivré dans un bon état de travail, le matériel des pompes en rapport avec la cale sèche, maintenant en voie de construction à Kingston, Ontario, conformément aux conditions et stipulations contenues dans la formule de soumission et dans le plan qui y est annexé, et dont on peut obtenir des copies en faisant application au soussigné à Ottawa, et à W. O. Strong, écr, ingénieur résident au No. 30, rue Union, Kingston, Ont.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque accepté égal à cinq pour cent du montant qui y est inscrit, et payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, lequel chèque sera forfait, si le soumissionnaire refuse de contracter lorsque requis de le faire, ou s'il ne remplit pas complètement le contrat. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne sera pas obligé d'accepter la plus basse soumission ni aucune d'elles.

Par ordre
A. GOBEIL
Secrétaire

Département des Travaux Publics
Ottawa, 17 mai, 1890.

## UNE ŒUVRE PHILANTROPIQUE

L'Angleterre est l'un des pays qui depuis quelques années a fait le plus—en exceptant les Etats-Unis—pour l'amélioration du sort des classes ouvrières.

L'une de ses dernières fondations mérite une mention toute spéciale à cause des heureux résultats qu'elle a déjà produits. Nous voulons parler de cette institution toute récente que l'on a appelé le Palais du Peuple et qui fonctionne dans le plus grand quartier industriel de Londres—White Chapel.

Le titre n'a rien de fallacieux. Palais il y a, par les dimensions colossales de l'édifice, par les services multiples qu'il renferme et par la foule considérable qui s'y presse chaque jour.

Un journal anglais disait récemment que les constructions avaient absorbé plus de deux millions fournis par des dons le budget annuel dépassant lui-même $60,000.

L'idée des fondateurs de cette institution a été de procurer à la classe ouvrière de ce quartier de Londres des distractions saines et intéressantes, pour l'arracher aux *public-houses*. Pour atteindre ce but, l'on a installé dans le Palais du Peuple une immense salle de spectacle où cinq mille personnes peuvent trouver à se placer et assister moyennant trois pence soit à un concert, soit à une représentation théâtrale, soit à quelques pantomimes ou à une conférence artistique ou littéraire.

Une autre salle est affectée aux expositions de peinture ou d'œuvres d'art ou même encore à l'exposition des travaux libres d'artisans et dessinateurs industriels.

Puis, comme couronnement, dans une autre partie de l'édifice, une superbe bibliothèque de 15,000 volumes, où se trouvent toutes les revues et tous les journaux anglais et qui est fréquentée chaque jour par sept à huit cents lecteurs.

En 1889, on a compté plus de deux millions de visiteurs au Palais du Peuple. Le samedi soir, jour de paye, où le billet d'entrée est fixé à trois pences pour empêcher les ouvriers de sortir dans la soirée et d'aller boire au dehors, le chiffre des entrées est même le plus élevé de la semaine.

Les fondateurs de l'œuvre ont voulu se préoccuper en même temps des enfants des ouvriers, des moyens de leur procurer une bonne éducation industrielle ou commerciale. Pour réaliser ce plan, une école d'art et d'industrie a été annexée aux salles de concert et de spectable du Palais du Peuple.

L'idée répondait si bien aux besoins de la population que le lendemain de son ouverture, il y a deux ans, l'école comptait trois mille élèves. Aujourd'hui, le chiffre de 7,000 est dépassé.

L'Etat a été absolument étranger à cette création. Le Palais du Peuple est exclusivement l'œuvre et la propriété d'une association privée, constituée par quelques hautes personnalités commerciales, industrielles et aristocratiques de Londres.

L'institution a produit de tels résultats dit-on, pour la moralisation sociale de la classe ouvrière et le développement de l'instruction professionnelle que la société a résolu d'entreprendre la construction d'autres palais dans trois grands quartiers ouvriers de Londres, Greenwich, Lambeth et Pimlico.

## LES LOUPS EN RUSSIE

Les statistiques officielles russes estiment à 170,000 le nombre de loups en Russie.

Les pertes en moutons et porcs causées par ces animaux sont si grandes qu'on n'a pu les évoluer.

La prime payée par loup tué est de 10 roubles (environ 30 francs). En 1889, on en a tué 39,000 dans le gouvernement de Vologda et 31,000 dans le gouvernement de Kasan.

Le nombre d'êtres humains dévorés par les loups russes en 1889 a été de 203.

Au Château-Richer, dimanche, les paroissiens ont demandé la permission au curé d'aller travailler au champ. Vu le beau temps, le curé l'a permis.

## LA QUESTION DE TERNEUVE

M. Aurélien Scholl traite assez plaisamment dans le *Matin* le différent intervenu au sujet des pêcheries de Terreneuve :

Tandis que l'Italie expulse nos journalistes, Terreneuve veux expulser nos pêcheurs. Crispi reproche à nos compatriotes de pêcher de fauses nouvelles, et le gouverneur de Saint-John de pêcher de vrais homards.

Connaissez-vous Terreneuve ? Allez donc y faire un tour. Une grande île triangulaire entourée de brumes épaisses. Dans les contours des côtes s'ouvrent de vastes cavernes où les vagues s'engouffrent avec de sinistres mugissements ; partout ailleurs des rochers abrupts et nus.

Et la morue a dit au homard :

Connais-tu le pays où les glaçons fleu-
[rissent,
Où le sables s'étend sous un brouillard
[amer,
Où les galets, battus par les vents qui
[mugissent,
Roulent sinistrement dans l'éternel
[hiver ?
Cette plage où l'orage a des bruits de
[crécelle,
Où le flot se débat sous le ciel blasphè-
[mé,
Dis-moi, la connais tu ? Non ? tant pis,
[car c'est celle,
Où j'aurais voulu vivre avec toi, bien
aimé !

Ce n'est pas que je regrette bien vivement les homards conservés dans les cercueils de fer blanc où on enferme généralement trois quarts de pieuvre pour un quart de homard, mais il paraît que la pêche de Terre-Neuve occupe douze mille marins français qui, si on leur coupe la pêche, vont tous briguer la dignité de conseiller municipal à Paris.

## LES BATAILLES DE LA VIE

### Quatre petits enfants et leur mère malade sans protecteur

Montréal, 2—Une femme jeune encore s'est présentée devant le Recorder de Montréal. Elle était accompagnée de quatre petits enfants dont l'ainé est âgé de 8 ans, et le plus jeune de quatre ans. Elle venait demander à Son Honneur de vouloir dien lui donner de l'aide et placer ses enfants dans quelqu'institution de charité pour un mois ou deux, afin de lui donner le temps de recouvrer sa santé.

L'histoire qu'elle raconte est lamentable. Elle est arrivée de Cornwall, munie d'un certificat du curé de cet endroit, qui la recommande à la charité des bonnes âmes. Son mari, Cléophas Séguin, un de ces jeunes gens qui ont reçu une excellente éducation, appartient aujourd'hui à la grande famille des déclassés. Il a toujours vécu en faisant toutes sortes d'ouvrages. L'hiver dernier il est tombé malade de la grippe, et lorsqu'il a été rétabli il est devenu fou et a commencé à maltraiter sa semme.

Elle s'est soutenue elle-même et a fait vivre sa famille à l'aide de son travail, vu qu'elle est excellente ouvrière, et occupait plusieurs couturières à Cornwall, jusqu'à ce qu'elle tombât malade à son tour. Elle nous a dit ce matin qu'elle avait passé onze jours sans manger, afin de pouvoir nourrir ses petits enfants.

Le curé de Cornwall lui a donné une lettre et l'a envoyée à Montréal. Elle s'est adressée aux sœurs de l'Hôtel-Dieu, qui ont refusé de la prendre avec ses enfants, et c'est alors qu'elle s'est rendue auprès du Recorder pour lui demander asile et protection. Il n'y a pas d'institution spéciale ici, paraît-il, où l'on puisse mettre les infortunés qui ne sont pas de la municipalité de la ville, et la loi exige un certificat que les intéressés sont citoyen de la municipalité avant de pouvoir les anvoyer dans les institutions de charité.

Le Recorder a envoyé les enfants et la mère devant M. Dugas, qui lui a dit qu'il pouvait envoyer les enfants à Wentworth pour plusieurs années, mais qu'aucune institution ne s'en chargerait pour une période de deux mois. La mère ne veut pas entendre parler d'une longue séparation. Elle dit qu'elle est parfaitement capable de soutenir ses enfants, du moment qu'elle aura recouvré sa santé. Elle espère de plus que la folie de son mari se passera bientôt, et alors il reviendra à sa famille.

En attendants les enfants sont au poste central où on leur a donné à manger, et ils s'amusent prodigieusement avec les constables.

Ceci semble être un cas réservé à la charité individuelle, et nous n'avons aucun doute que les citoyens de Montréal ne se feront pas tirer l'oreille pour sortir cette malheureuse femme de sa triste position.

M. de Montigny a dit ce matin qu'il ferait tout en son pouvoir pour faire entrer les enfants quelque part, en attendant que leur mère se rétablisse parfaitement.

Elle raconte qu'elle a vendu tous ses meubles et qu'il ne lui reste absolument rien qu'une pièce de 25 cents.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

## LES NIHILISTES A PARIS

### Le baron de Morenhein fait l'éloge de la police française

Paris, 2.—Le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie à Paris, a rendu visite à M. Constans, ministre de l'intérieur et l'a remercié du zèle déployé par la police française dans la découverte du complot formé contre le tsar par les nihilistes qui ont été arrêtés hier. Parmi les personnes arrêtées se trouve un nommé Demsci, qui avait été blessé à Zurich en mars dornier, à la suite d'une explosion par accident d'une bombe.

Au cours de leur interrogatoire tous les nihilistes ont prétendu n'avoir formé aucun complot. Beaucoup d'entre eux ont refusé de répondre aux questions des magistrats, en alléguant leur connaissance insuffisante de la langue française. Une annalyse des matières explosives a démontré qu'elles étaient en grande partie composées de panclastite. Le maximum de la peine portée contre les fabricants d'engins secrets et explosifs est de cinq ans de prison.

Nahatchiz, l'un des nihilistes condamnés, appartient à une famille princière de Russie. C'est lui, avec Mendelshon et Demsci, qui a fourni les fonds destinés à l'achat des matières chimiques employées pour les compositions explosives.

Mendelsohn avait été condamné en 1883 à un emprisonnement de longue durée à la suite du procès des socialistes de Posen. A l'expiration de sa peine il fut remis entre les mains d'officiers russes, sous l'accusation d'attentat contre la vie du tsar. A la frontière il parvint à s'échapper grâce à la complicité de fonctionnaires russes, du moins comme on a eu lieu de le croire. Il est fils d'un riche banquier de Varsovie et beau-frère d'un éminent écrivain de Berlin. Mlle Bromberg est une étudiante en médecine très studieuse, et elle déclare qu'elle ignorait absolument le contenu de la boîte qui lui avait été confiée.

## NOUVELLE-ECOSSE

### La question des pêcheries de Terreneuve Arrivée d'une escadre anglaise—Entrevue importante entre un délégué de Terreneuve et le correspondant d'un journal.

Halifax, 2.—Le vaisseau de guerre français le *Brisson*, est arrivé à minuit de St-Thomas, Indes Occidentales, et est parti pour Terreneuve pour renforcir la flotte française.

La nouvelle publiée par les journaux de Londres ce matin, que l'escadre de l'Amérique du Nord, sous le commandement de l'amiral Watson, le régiment West Riding, sous les ordres du colonel Wishell et deux batteries d'artillerie, commandées par le major Walls, avaient reçu ordre de se rendre immédiatement à Terreneuve, a beaucoup amusé les cercles officiels ici. L'escadre de l'Amérique du Nord n'est arrivée de ses quartiers d'hiver aux Indes Occidentales qu'à 6 heures ce matin, et n'a reçu aucun ordre de l'Angleterre depuis quelques semaines.

Les premiers renseignements que l'amiral Watson a eu sur les derniers outrages français lui ont été fournis par les journaux.

Le généaal Sir John Ross, *interviewé* ce matin, a déclaré qu'il n'avait pas entendu parler de la chose, mais qu'elle pouvait être vraie. Cependant, a-t-il dit en souriant, si elle était vraie, j'en aurais été informé aussi promptement que les journaux de Londres. Dans tous les cas, vous pouvez considérer cette nouvelle comme un pur canard. Malgré la manière d'agir des commandants des vaisseaux français, il n'y a pas le moindre danger qu'il survienne un conflit entre l'Angleterre et la France.

Les divers commandants se comprennent trop bien les uns les autres et comprennent aussi trop bien leurs devoirs pour redouter un conflit. La seule cause de litige sera entre les Français et les pêcheurs terreneuviens.

L'arrivée du vaisseau français le *Brisson* donne un nouvel intérêt à la question des pêcheries de Terreneuve.

M. R. P. Bowers, l'un des délégués de Terreneuve, qui a été envoyé dans diverses parties du Canada pour y recueillir les sympathies du peuple de ce dernier pays, a été *interviewé* par un correspondant de journaux. On lui a demandé de donner ses vues sur la nécessité d'envoyer des troupes et des vaisseaux anglais à la colonie de Terreneuve pour la défense de cette île. On lui a aussi demandé de donner son avis sur les chances d'un règlement amical. A toutes ces questions il a répondu :

" Il n'y aura pas de conflit à main armée et la question sera règlée au moyen de la diplomatie. La population de Terreneuve est unie et décidée à ne pas souffrir plus longtemps que des outrages semblables à ceux qui ont eu lieu à la Baie St- George le 23 dernier restent impunis. L'opinion publique est montée a un tel point que les assauts commis sur les sujets Anglais à Terreneuve et les violations de propriété devront être pris en considération par le gouvernement de —Mais, demande le correspondant, Terre-Neuve n'est-elle pas pratiquement impuissante ? Comment pourrait elle empêcher que de semblables outrages ne se répètent ?

M. Bowers.—Terre-Neuve ne le pourrait imméniotement.

—Mais quand pourrait-elle agir, demande le correspondant ?

M. Bowers.—Quand notre gouvernement local se montrera déterminé à maintenir ses droits, la souveraineté de son propre territoire et à mettre à exécution ses déterminations au moyen de ses propres officiers et telle force dont il pourra disposer. L'opinion publique dans le monde anglo-saxon tout entier obligera le gouvernement impérial à protéger sur nos droits.

Le correspondant.—Mais en attendant, vous êtes impuissants.

M. Bowers.—Oui, en attendant nous devront souffrir toutes les indignités, toutes les injures qui nous sont infligées par les Français.

Q.—En supposant que le gouvernement impérial refuse ou néglige d'accèder à vos demandes comme cela s'est fait dans le passé ?

—Nous faisons actuellement appel à la haute opinion publique, et tant que nous ne connaîtrons pas le résultat de cet appel, il ne serait pas judicieux de dire quelles nouvelles mesures nous adopterons.

—Le gouvernement de Terreneuve a-t-il à sa disposition un seul homme armé ?

Aucun, à part une petite force de police. Personnellement, j'ai démandé, depuis longtemps, l'organisation d'une milice volontaire.

—Aucun des endroits stratégiques de ce qui peut être le Gibraltar de l'Amérique du Nord sont-ils protégés par des fortifications ou des canons ?

—Il n'y a pas un seul canon, mais il y a plusieurs endroits qui pourraient être fortifiés à peu de frais, comme l'entrée du havre de St-Jean et Placentia. Nous sommes étonnés de la négligence de la part des anglais de fortifier ces endroits qui sont à la merci d'une canonnière de quatrième ordre de n'importe quelle nation étrangère, et plus particulièrement parce que Terreneuve peut devenir quelque bon jour le champ de bataille des intérêts anglais dans l'Amérique du Nord.

—Alors pourquoi ne vous protégez-vous pas vous-même ?

—Il y a eu une apathie étonnante de la part du peuple de s'habituer au maniement des armes pour les fins militaires, bien qu'il soit habitué à l'usage des armes à feu pour des fins de pêche. Jusqu'à présent rien ne justifiait une dépense faite à cette fin.

—Comment le gouvernement de Terreneuve s'y prendrait-il pour trouver les moyens d'élever un fort sur le terrain en litige, sur la côte ouest, et pour affirmer ses droits et protéger son peuple par une force volontaire ?

—Ce sont là des questions trop sérieuses pour que j'exprime mon opinion de suite.

—En attendant vous êtes absolument sous la dépendance de la mère-patrie ?

—Pratiquement oui et c'est pour cette raison que nous nous reposons sur les autorités impériales pour notre défense.

L'entrevue continue et M. Bowers fait l'historique complet de la question des pêcheries.

### Vaisseaux de guerre

Halifax, 2—Deux vaisseaux de guerre sont attendus d'Angleterre durant le mois. L'escadre de l'Amérique du Nord, se composant eu *Bellerophon* et des corvettes *Canada*, *Camus*, *Partridge* et *Buzzard*, est arrivée des Indes Occidentales aujourd'hui.

La grève au puits Gravel se continue toujours et les entrepreneurs ont institué des procédures légales contre les chefs du mouvement. On s'attend que les travaux reprendront prochainement.

## DÉSASTREUX INCENDIES

Kingston.—2, Le village de Mountain Grove ; près de Sharbot Lake, sur la voie du chemin de fer de Kingston et Pembroke, a été presque complètement détruit par le feu hier soir. Hier étant le dimanche, le plus grand nombre des habitants du village étaient sortis soit pour aller à l'église, soit pour visiter leurs amis.

Le feu a originé dans une étable en arrière de l'hôtel Wormouth où un homme ayant allumé sa pipe, jeta par négligence son allumette en feu dans du foin. L'étable fut vite en flammes et le feu se communiqua aux autres bâtisses.

Les pertes totales sont d'environ $25-000 et sont très faiblement compensées par des assurances.

Le bois aux alentours du village est maintenant en feu et l'incendie y sévit avec rage.

Lacolle, 1er juin.—Un incendie s'est déclaré cette après-midi, dans des bâtisses appartenant à M. Clarkson et occupées par James W. Stewart. Comme le vent était très fort, le feu s'étendit aux maisons voisines, consumant tout. L'ori- famille ont réussi à s'échapper en emportant que le linge qu'ils avaient sur eux.

Middlesborough, Ky., 2.—Hier matin un incendie s'est déclaaé dans un hangal à grains, et en quelques heures détruisit quatre blocs.

Les pertes s'élèvent à $300,000 et le montant des assurances est de $125,000. Deux mille personnes sont en ce moment sans abri et ont tout perdu leurs effets.

### L'arrivée du duc de Connaught—L'assemblée annuelle de la Banque de Montréal.

Montreal, 2.—La température de ce matin était très favorable pour faire une réception au duc et à la duchesse de Connaught. La ville était pavoisée avec goût.

Les acclamations faites au parti ducal ont été des plus enthousiastes et elles n'ont cessé que lorsque les nobles visiteurs fussent entrés dans la résidence de Sir Stephens.

Conformément au désir du duc, la réception n'a pas été aussi bruyante que la population l'eût désiré. La foule était immense et la police eût grande peine à l'empêcher d'envahir complètement la gare.

M. Stephens a lu l'adresse d'abord en français et ensuite en anglais. Dès que la lecture de l'adresse fut terminée, Son Altesse y répondit d'abord en français et ensuite en anglais. Le duc et la duchesse paraissent enchantés de la ville et des progrès accomplis depuis leur premier voyage au Canada. A la résidence de Sir Stephens, une foule immense s'était réunie et elle acclama vivement Leurs Altesses à leur arrivée.

Il y eut un lunch à la résidence de Sir Stephens. Douze convives à part le parti vice-royal prenaient part au festin. Il y aura dîner ce soir à huit heures et une vingtaine de convives seront présents.

Cette après-midi, Leurs Altess Royales ont passé en revue la brigade du feu sur le champ de Mars, en présence d'une foule immense. La brigade avait une très belle apparence et a été vivement acclamée et félicitée sur sa bonne tenue.

L'assemblée annuelle de la banque de Montréal a eu lieu cette après-midi sous la présidence de Sir Donald, A. Smith. Le gérant a lu l'état annuel et ensuite Sir Donald Smith a prononcé son discours annuel. Il a dit, qu'en tenant compte des circonstonces difficiles actuelles, les opérations de la banque avaient été excellentes et faisaient espérer une bonne année. Bien des choses nous font espérer pour cette année et, entre autres, un réseau complet de chemins de fer et un grand service maritime entre le Canada et le Japon.

Coincidence étrange, dit-il, la banque de Montréal a été frondée le jour de la naissance de la reine Victoria et 72 ans plus tard, le jour même de notre assemblée annuelle, le fils de la reine arrive à Montréal.

Tous les anciens directeurs ont été réélus.

## Un drame de la jalousie

On vient de découvrir qu'un jeune homme des environs de Corpus Christi (Texas), Théodore Weindenmuller, qui avait mystérieusement disparu depuis dimanche dernier, a été victime d'un crime particulièrement odieux. Jaloux du succès qu'il obtenu à un bal, quelques autres jeunes gens de la région encore inconnus, ont attiré le malheureux Weindemnuller dans un guet-apens, lui ont inondé ses vêtements de pétrole et l'ont littéralement brûlé vif. Le corps de cet infortuné était affreusement carbonisé et presque méconnaissable lorsqu'on l'a retrouvé. Bien que plusieurs gens soient fortement soupçonnés d'avoir pris part à ce crime monstrueux, aucune arrestation n'avait encore été opérée aux derniers avis.

L'EMULSION
d'Huile de Foie de Morue
DE
SCOTT
aux Hypophosphites de Soude et de Chaux



L'EMULSION SCOTT est une émulsion parfaite ; elle produit plus de chair en moins de temps que n'importe quelle autre. Elle est le meilleur remède connu pour la Phtisie, les Bronchites, les Affections Scrofuleuses, les Toux Chroniques et Refroidissements. Son goût est très agréable et ressemble parfaitement à celui du lait.
L'Emulsion Scott ne se vend qu'en flacons enveloppés de papier saumon. Se méfier des imitations. Prix, 50 cents et $1.00.
SCOTT & BOWNE, Belleville.

## PLUS D'ARGENT EN BANQUE

Beaucoup d'employés se plaignent qu'ils n'ont pas encore été payés. Est-ce que par hasard le gouvernement n'aurait plus d'argent en banque ? Le public a le droit de savoir ces choses, car nous poserons la question devant l'éleétorat.

## UNE AUTRE TENTATIVE

M. Turgeon, candidat de M. Mercier dans le comté de Bellechasse, s'est engagé à obtenir, avant la votation, la remise de la dette municipale de St-Michel. M. Turgeon ne s'est pas ainsi avancé sans l'autorisation du Premier-ministre, nous supposons. Eh bien ! nous demandons au chef du gouvernement s'il a, lui, l'autorité de la Couronne pour cet acte—un acte additionnel de corruption électorale.

Nous lui disons qu'il n'a pas cette autorité, qu'il ne peut l'avoir, qu'il ne l'a pas même demandée.

Il s'agit ici encore d'une tentative semblable à celle des $150,000.00 du pont de la Métabetchouan, des lettres de crédit de $50,000,00 à des compagnies de chemins de fer, etc., etc,

Quand cela finira-t-il ?

## BANQUE DE QUEBEC

Nous publions ailleurs le rapport de la soixante-douzième réunion des actionnaires de la Banque de Québec.

M. James Stevenson, administrateur général, a soumis l'état des affaires de la banque et le président a communiqué le rapport des directeurs. Les actionnaires ont lieu d'être satisfaits du résultat des opérations de la dernière année, dont les profits nets se sont élevés à $223,009.66, formant, avec le reste des profits de l'année précédente, $271,589.96, sur laquelle somme deux dividendes semi-annuels de 3½ pour cent ont été payés.

Les succès constants de cette institution financière attestent l'excellence de son administration. Le gérant, M. Stevenson, a, dans son exposé, fait des considérations financières de la plus haute importance pour les personnes intéressées dans la Banque et les hommes d'affaires en général.

## OU EST LA LOI ?

Quand nous avons annoncé l'autre jour que M. Mercier avait télégraphié à M. Dumais, que le gouvernement promettait $150,000 pour le pont de la Métabetchouan, nous nous sommes demandé si le Premier-ministre connaissait les premières notions du droit constitutionnel. Mais notre étonnement augmente quand nous apprenons qu'à part les $150,000 pour le pont en question, M. Mercier a promis à son candidat, M. Côté, de Chicoutimi, un subside de $5,000 en argent et 5000 acres de terre, par mille, pour le chemin de fer de Roberval à St-Alphonse !

Calculons : il y a cinquante milles de Roberval à St-Alphonse ; par conséquent les terres à 55 cents l'acre donnent $37,000 : le subside en argent $250,000, en tout avec les $150,000 du pont équivalant à $487,000.

Et la session vient de finir ! Le gouvernement a fait connaître à la chambre et au pays sa politique d'aide aux chemins de fer. Comment se fait-il que, sans l'autorisation des chambres, sans la sanction du lieutenant-gouverneur, le gouvernement engage ainsi l'avenir, le crédit de la Province, pour un demi-million, pour quel chemin ?

Nous disons, sans la sanction du lieutenant-gouverneur, parce qu'il n'y a pas un lieutenant-gouverneur, dans toutes les possessions britanniques qui voudrait donner son approbation à une telle infamie !

Si on veut ainsi acheter en bloc deux comtés, si on veut, en faisant escompter ces *lettres de crédit*, obtenir des fonds électoraux, que les électeurs sachent que le député élu à force de promesses semblables, est un député déqualifié par la loi ; que les entrepreneurs, que les banques sachent que de tels engagements illégaux, inconstitutionnels ne lient aucunement la Province ou le gouvernement et qu'ils ne peuvent être honorés par une administration qui se respecte.

# CHEMINS A BARRIERES

### Promesses à l'eau

Dans un discours programme prononcé au banquet du club national à Montréal, au commencement de son règne néfaste, M. Mercier avait solennellement pris l'engagement de régler la question des chemins à barrières et des ponts de péages, "ces reliques du moyen-âge," comme il le disait. C'est un sujet qui intéresse vivement la ville et le comté de Québec. Aussi, quand le premier-ministre annonça cet article de son programme, un grand nombre d'électeurs de cette partie du pays éprouvèrent un plaisir sensible et bien légitime.

Malheureusement, comme bien d'autres promesses de M. Mercier, celle-ci a été misérablement brisée. Le fait est que le régime Mercier est un régime de blagues : la question Riel, la conférence interprovinciale, l'augmentation insensée des dépenses, le faux *nationalisme*, sont là pour l'attester.

Voilà quatre ans que M. Mercier gouverne et qu'a-t-il fait pour abolir les barrières de péages? A-t-il même fait un effort honnête dans ce sens ?

Pourtant il en a eu l'occasion. M. Casgrain, député du comté de Québec, après avoir attendu deux sessions pour voir si M. Mercier remplirait ses promesses, et s'apercevant que le gouvernement n'avait l'intention de rien faire, proposa à la séance du 24 janvier 1889, la motion suivante : "Qu'un comité spécial composé de l'hon. M. Gagnon, et de MM. Tessier, Champagne, Murphy, Lafontaine, Desjardins, Leblanc, Casgrain et Owens, soit nommé pour étudier la position financière de la commission des chemins à barrières de la Rive Nord, à Québec, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et documents, afin de faire rapport à la chambre sur la meilleure manière, tout en protégeant les intérêts des porteurs des débentures, soit d'abolir les barrières de péage, soit de diminuer sensiblement les taux."

Puisque le gouvernement ne voulait pas prendre d'initiative, M. Casgrain proposait un moyen bien pratique de régler la question ; même le gouvernement n'aurait pas eu de responsabilité à assumer ; il aurait pu tout simplement adopter les vues exprimées par le comité. De plus M. Mercier ne pouvait se plaindre de ce que ses partisans ne formaient pas partie du comité, parce que sur neuf membres, qui le composaient, le gouvernement en comptait cinq, dont un ministre.

Or, que fait M. Mercier ? Il est en demeure d'accomplir sa promesse, il a l'occasion de prouver sa sincérité. Il ne pouvait heurter de front une proposition si juste que celle de M. Casgrain et s'exposer ainsi à être accusé de manquer encore une fois à son programme. Mais il prend un moyen détourné ; il fait proposer par M. Boyer un amendement, qu'il seconde lui-même, et par lequel il est ajouté neuf autres noms à ceux déjà proposés par M. Casgrain et par lequel le comité doit s'occuper de tous les chemins à barrières de la Province.

C'était tuer d'avance le travail du comité, c'était faire disparaître son utilité ; en effet le grand nombre de membres, dix-huit, ayant tous des intérêts distincts et opposés, la trop grande étendue du sujet, mettaient le comité dans l'impossibilité de faire une œuvre sérieuse.

On peut dire avec vérité que si M. Mercier n'a pas réglé cette question des chemins à barrières, c'est parce qu'il n'y trouvait pas son intérêt immédiat.

Au lieu de promettre $150.000 au pont de la Métabetchouan, $1100 aux chemins de St-Valérien, $17,000 à un pont dans la Beauce, $10,000 à l'université de Toronto, au lieu de gorger ses favoris, au lieu de jeter en pure perte une augmentation de dépenses de plus de $500,000 par an, que ne revient-il aux saines traditions du régime constitutionnel, que ne fait-il au moins profiter le comté de Québec, d'un peu de cet argent qu'il répand à pleines mains dans les autres parties de la Province ?

Il a fait voter, à la dernière session, $10,000 pour l'empierrement des chemins, comme essai. En donne-t-il au comté de Québec ? Non, l'*Electeur* annonçait l'autre jour que les $10,000 étaient données toutes entières au chemin de Beaumont entre Lévis et Bellechasse.

Encore de la corruption électorale ! Encore de l'argent de la province jeté en pâture aux électeurs d'un comté pour les engager à voter contre M. Faucher de St-Maurice.

Electeurs du comté de Québec, unissez-vous pour mettre un terme à ce régime de gaspillage et de corruption politique.

## A DORCHESTER

L'ancien parti conservateur se rallie franchement à la candidature de M. Alphonse Bernier.

M. L. P. Pelletier fait la lutte sur le terrain des personnalités les plus injurieuses ; il ne traite aucune question politique ; il déclare toujours qu'il est tellement sûr de son succès, qu'il n'a pas besoin de se montrer aux électeurs de Dorchester, car, dit-il, ceux-ci vont l'élire d'emblée.

M. Bernier fait une lutte loyale et sérieuse ; il est appuyé par tous les chefs conservateurs du comté, et nous le disons franchement, nous avons pleine confiance dans son succès.

Au reste, libéraux comme conservateurs, seront heureux de voir M. Pelletier battu.

Les comptes-rendus que ce monsieur publie dans son journal la *Justice*, et dans l'*Electeur*, sont un tissu de villenies et de calomnies, qu'un homme qui se respecte n'oserait jamais signer.

La respectabilité de M. Bernier est au-dessus de toutes les injures que M. L. P. Pelletier lui prodigue de gaîté de cœur.

On nous informe que les deux candidats parleront à Ste. Marguerite après la messe, et à Frampton après les vêpres, demain, jour de la Fête-Dieu.

La lutte se poursuit d'une manière très énergique, mais très courtoise entre MM. Faucher de Saint-Maurice et Adélard Turgeon. Les candidats ont parlé dimanche à St-Lazare après la messe, à St-Nérée après vêpres, et à St-Damien lundi.

Partout M. Faucher de Saint-Maurice a été accueilli chaleureusement par ses électeurs. Leurs hourras, leurs applaudissements et leurs félicitations lui ont clairement prouvé que son triomphe serait éclatant le 17 juin prochain.

Depuis neuf ans, le comté de Bellechasse est représenté par notre ami qui a consacré tout son temps à développer le progrès et le bien-être chez ses électeurs. Questions de colonisation, de chemins de fer, d'agriculture, d'école, de navigation, d'améliorations publiques, il a tout traité avec tact, avec à-propos et presque toujours avec réussite. De plus c'est un spécialiste ; nos archives, les sciences, l'histoire n'ont pas de secrets pour lui. Quand il s'est agi de questions délicates, n'est-ce pas lui qui a été choisi par la chambre, sur proposition de M. Mercier, premier ministre, pour représenter la province de Québec à la grande convention canadienne-française de Nashua, aux Etats-Unis ? Cette mission lui a valu les félicitations et les remerciements de l'honorable premier ministre, en Chambre.

M. Turgeon qui est un jeune avocat de talent n'aurait jamais dû obéir aux conseils d'une clique et courir de gaieté de cœur à la défaite qui l'attend prochainement.

M. Amyot est devenu d'un ridicule achevé. Sous prétexte d'expliquer sa conduite parlementaire, il parcourt Bellechasse et fait rire de lui par les conservateurs et par les libéraux qu'il a trompés. Les électeurs s'aperçoivent aujourd'hui que ce député leur a arraché un mandat sous de faux prétextes. L'élection locale du 17 juin sonnera le glas funèbre de M. Amyot, qui ne franchira plus le seuil de la Chambre des Communes.

A. St-Magloire, Mailloux, Buckland et St. Damien, il a été rencontré par M. Ph. Jolicœur, avocat de cette ville, qui a prononcé des discours très éloquents et qui lui a servi un écrasement en règle.

En somme les nouvelles sont excellentes ; les électeurs de Bellechasse doivent trop de reconnaissance à M. Faucher de St. Maurice pour ne pas l'élire cette fois-ci par une imposante majorité. Nous ne saurions trop engager les amis de la cause de l'honnêteté politique à travailler ferme. Un succès éclatant couronnera leurs efforts.

## JUGEMENTS IMPORTANTS

### CIMON vs. LA REINE

**Le Juge Caron n'accorde que $71 sur $175,000 réclamées**

**Deux autres pétitions de droit renvoyées**

Son Honneur le juge Caron a rendu hier matin son jugement dans l'importante cause de Cimon vs. le gouvernement provincial. Cette cause était pendante depuis plusieurs mois devant la Cour Supérieure. Les avocats du demandeur étaient MM. G. Amyot, L. P. Pelletier, et ceux du gouvernement étaient M. Chs. Langelier M. P. de la société Montambault, Langelier, Langelier et Taschereau ; M. Dunbar agissait comme conseil et M. F. X. Berlinguet, architecte de cette ville avait été également retenu comme arbitre. Cette cause a originé par suite de la construction des bureaux du palais législatif.

M. Cimon avait obtenu un contrat du gouvernement pour la construction de cette partie du palais législatif pour le montant de $325,000. Ce montant a tout été payé. Mais M. Cimon a filé au gouvernement une réclamation pour travaux extras et pour dommages au montant de $176,160. Pour réclamer des dommages, il prétendait que réellement il en avait subi par suite de la grève des ouvriers sous le gouvernement Joly en 1878. Pour continuer les travaux et mettre fin à la grève, M. Joly, alors premier-ministre, demanda à M. Cimon, *comme faveur*, de donner 20 centins de plus à ses ouvriers. M. Cimon consentit, mais M. Joly a déclaré à l'enquête que le gouvernement ne s'était engagé ni directement ni indirectement à rembourser ces 20 cts.

La réclamation de $76,160 n'a jamais été admise par les différents gouvernements qui se sont succédés et elle a toujours traîné en langueur jusqu'à l'avènement de M. Mercier au pouvoir qui accorda une pétition de droit au demandeur.

Le juge Caron a rendu jugement hier matin dans cette cause et il a renvoyé la pétition de droit. Pour le montant réclamé comme travaux extras, le tribunal s'appuie pour le refuser sur une règle de droit qui dit qu'aucun travail extras n'est accordé sans écrit. Or il n'y a pas tel écrit dans la cause de Cimon vs le gouvernement. Quant au montant réclamé pour dommages causés par la grève des ouvriers en 1878, il est refusé parce que Cimon donna 20 cts de plus par jour a ses hommes comme simple faveur. Le juge a prétendu que le gouvernement n'était pas obligé de payer pour les faveurs que M. Cimon a pu faire à ses ouvriers.

Il y avait de plus une demande incidente pour travaux extras, mais comme celle-ci n'a pas été supportée par la preuve, elle a été rejetée sauf une somme de $31.36 que le gouvernement s'était engagé à payer. Cette demande incidente était de $100,000. Le juge accorde aussi au pétitionnaire la somme de $42.84 sur la réclamation pour travaux extras qui était de $76,160. La pétition de droit est renvoyée avec frais et dépens contre le demandeur.

**Russell vs le gouvernement**

Le juge Caron a rendu aussi jugement dans la cause de Russell *vs* le gouvernement provincial. Le cabinet Chapleau avait fait à M. Russell, de l'hôtel St-Louis, la promesse d'une concession d'une certaine étendue de terrain avoisinant la terrasse Frontenac, afin de construire un nouvel hôtel. Cette concession de terrain eût nécessité la démolition de l'école Normale. Le gouvernement se vit dans l'impossibilité de remplir ses promesses parce que le terrain promis ne lui appartenait pas. Mais M. Russell avait fait des dépenses considérables pour la construction de l'hôtel projeté et il obtint une pétition de droit pour $15,000. Le juge Caron a déchargé le délibéré parce que la preuve n'était pas complète.

**Lord vs. le gouvernement**

M. Lord de Yamachiche avait passé avec le chemin de fer du Nord un contrat pour le transport du foin. La province était alors propriétaire du chemin de fer du Nord. Mais le gouvernement ne put exécuter le contrat, parce que l'administration du chemin du fer du Nord, n'avait pas un nombre de chars suffisant. M. M. Lord fila alors une réclamation pour le montant qu'il eut réalisé en profits sur son foin. Le montant réclamé était de $2,000. Le juge Caron a renvoyé la pétition de droit avec frais et dépens contre le demandeur, en s'appuyant sur deux précédents crées par la cour d'appel qui a renversé deux jugements qu'il a prononcés dans des cas analogues à celui de Lord.

## ENCORE UN CONFLIT

**Les deux universités Laval et Victoria**

La guerre vient de se rallumer avec fureur, dit la *Patrie*, entre les deux écoles de médecine, de Victoria et de Laval.

Cette fois, c'est encore cette dernière qui a porté les premiers coups, en faisant paraître, il y a environ six semaines, un pamphlet des plus violents contre sa rivale.

Dans ce factum, qui porte la signature de tous les professeurs de l'université Laval, à l'exception de celle du docteur Rottot, doyen de la faculté, il est dit que l'enseignement donné à l'école Victoria est aussi incomplet qu'il est immoral et irréligieux.

Cet écrit a été présenté à l'archevêque de Montréal, dans l'espoir d'amener ce prélat à prendre fait et cause contre l'école incriminée.

Les directeurs de l'école Victoria attendent le retour de l'abbé Proulx, vice-recteur de l'Université Laval,—retour qui aura lieu vers la fin du mois,—pour faire à cette attaque gratuite la riposte qu'ils jugeront la plus convenable.

—Un jeune homme, nommé Tremblay, qui faisait la descente des billots pour M. Xavier Brassard, a été tué accidentellement dans la rivière Cyriac. On l'a enterré à St Cyriac.

### Beurerie à Ste Marguerite

M. J. de LaBroglie Taché a donné dimanche après la messe, plusieurs renseignements aux cultivateurs de Ste Marguerite, au sujet de l'ouverture d'une nouvelle beurrerie dans cette paroisse, beurrerie qui serait sous la direction de M. Taché et d'un associé d'Ontario.

On augure de beaux succès pour cette année.

### Premières messes

Hier les abbés dont les noms suivent ont célébré leur première messe dans les églises et chapelles que nous indiquons plus bas.

Ce sont MM. les abbés Louis Dion, à Saint-Sauveur, à la grand'messe

J. H. Hudon, chez les Jésuites, à 7 heures.

Cléophas Simard, chez les Sœurs de la Charité.

Arsène Hudon au couvent de Saint-Roch.

Magloir des Trois-Maisons, à la grand' messe, à la Basilique.

Philéas Roy, à Berthier.

Gustave Rémillard, à Notre-Dame des Victoires, Basse-Ville.

Amédée Gosselin, à St-Charles.

Joseph Jobin, à Saint-Roch de Québec.

Alfred Morisette, à St.-Charles.

François Pelletier, au Bon-Pasteur.

Sauveur Turcotte, au Ursuline.

Adélard Gagnon, à Notre-Dame de Lévis.

Emile Côté, à St.-Jean-Baptiste de Québec.

Omer Cloutier, à l'Hôtel-Dieu.

Année 1900.

Le bourreau, très poliment au condamné en montrant le terrible siège électrique sur lequel en une seconde il va expier ses crimes :

—Veuillez vous asseoir, monsieur, je vous en prie.

Le condamné (en homme du monde) :

—Après vous, monsieur !

Cours d'histoire sainte :

—Pourquoi Adam et Eve furent-ils chassés du paradis terrestre ?

Après un moment de réflexion.

—Pour avoir tué leur frère Abel !

### En route pour Beauport

Hier matin à St-François de Beauce, est embarqué sur le convoi mixte, un individu du nom de Frédéric Breton, natif de St. Sévérin, comté de Beauce. Breton peut avoir de 30 à 35 ans et a déjà été interné pendant quelque temps à l'asile de Beauport. Comme les médecins de l'institution entretenaient des doutes sérieux sur son état mental et qu'au fond ils avaient peut-être raison de penser qu'il jouait à l'insensé afin de ne pas être obligé de travailler pour gagner sa vie, Breton fut renvoyé dans ses pénates. La municipalité de sa paroisse n'avait pas d'ailleurs les moyens de payer la moitié des frais de sa pension à Beauport. Mais tout dernièrement, on lui a dit que le gouvernement avait enlevé aux municipalités pauvres l'obligation de cette contribution. Breton qui s'est trouvé bien traité à l'asile de Beauport et désirait y retourner le plus tôt possible n'a pas attendu pour se mettre en route. Il est parti de sa paroisse à pied, et le long du chemin il mendiait son pain. Hier matin, il a pris le convoi à St. François n'ayant pas le sou pour payer son billet. Mais Breton chante et danse très bien : il s'est mis à chanter et à danser dans un char rempli de voyageurs, et il a amassé suffisamment pour se rendre jusqu'à Ste. Marie. Là il est débarqué bien décidé de se rendre avant longtemps à destination.

## LA CAMPAGNE ELECTORALE

### Comté de Lévis

La lutte se poursuit activement dans ce comté. Les chances de succès de M. Baker, candidat conservateur, deviennent de plus en plus grandes, et même nos amis se disent certains de la victoire. D'abord, M. Baker fera une immense brèche dans St. Nicolas, paroisse libérale, où il aura certainement une majorité passable. Ensuite, M. Lemieux, candidat du gouvernement, a perdu de sa popularité dans la ville de Lévis, où, dans un discours récent, il a, nous dit-on, insulté les ouvriers et les charretiers. M. Lemieux a commis là un péché qui lui sera difficilement pardonné.

### L'Islet

M. Bélanger, conservateur, est très estimé dans cette division électorale, et les renseignements que nous recevons des différentes paroisses de ce comté, nous portent à conclure qu'il battra facilement M. Déchêne, candidat libéral. Il ne faut pas oublier que ce dernier ne l'a emporté aux élections générales de 1886 que par une majorité de 5 voix. Avec un peu de zèle et d'activité, nos amis peuvent triompher au 17 prochain, car 5 voix de majorité, ça ne pèse pas beaucoup dans la balance. C'est un comté que les conservateurs reprendront certainement.

### Comté de Dorchester

Les dernières nouvelles que nous avons reçues de Dorchester mandent que la candidature de notre ami, M. Bernier, est favorablement accueillie dans toutes les paroisses et qu'il y a un revirement d'opinions des plus prononcés. Ce sont les anciens jours qui reviennent dans ce comté. Plusieurs libéraux ne veulent pas marcher sous cet étendard qu'on désigne sous le titre de *national*.

A l'assemblée qui a eu lieu dimanche à Ste-Hénédine, il s'est passé un incident que nous relevons pour l'information du public libéral et national. Poussé au pied du mur. M. L. P. Pelletier a avoué qu'il était l'auteur, pour la majeure partie, de la brochure des $5,000 dirigée contre M. Mercier. Que va dire le grand chef de M. Pelletier en apprenant cette nouvelle ? Autrefois on se haissait d'une haine implacable, et aujourd'hui on s'embrasse. Autre temps, autres mœurs.

### Trois-Rivières

L'assemblée de jeudi soir, tenue à l'Hôtel de Ville, a été un immense succès pour le candidat conservateur, M. Normand. Les orateurs de la circonstance ont été MM. Normand, Leblanc et Tassé, qui ont produit un grand effet sur la foule qui remplissait la salle. Les beaux jours de M. Turcotte sont comptés. Il est temps que la ville des Trois-Rivières se débarrasse d'un homme qui s'est rendu si célèbre par ses tergiversations et ses volte-face. Un peu de repos lui fera du bien, et dans ses loisirs, il pourra réfléchir sur les actes de sa vie politique si étonnante, si extraordinaire et si inexplicable. Pour respirer un air plus pur que celui de son cabinet, il pourra monter sur le *Table Roch* et s'écrier : C'est ici le lieu de mon repos.

### Comté de Bagot

Deux nouveaux triomphes, dimanche dernier, pour la candidature de M. McDonald, maire d'Acton Vale, qui se présente dans les intérêts du parti conservateur. Les parts de M. Pilon sont en baisse.

La rencontre entre les deux candidats a eu lieu à St-Simon, après la messe, et à St-Hugues, dans l'après-midi.

Aux deux endroits l'on était accouru des paroisses environnantes pour entendre la discussion, M. McDonald est devenu déjà d'une force surprenante comme lutteur de husting, et il est parfaitement renseigné sur les questions politiques.

M. Pilon sera battu par une écrasante majorité, et le 17 au soir, il pourra se consoler en chantant la chanson : " Pilons l'orge."

### Comté de St-Hyacinthe

Les nouvelles qui nous arrivent de cette division électorale sont excellentes pour le candidat conservateur, M. Mallette, avocat de talent de St-Hyacinthe. Il a rencontré son adversaire, M. Desmarais, dimanche dernier à St-Damase. La discussion a eu lieu entre MM. Mallette et de LaBruère d'un côté, et MM. Desmarais et St-Jacques, de l'autre ; elle fut courtoise, excepté pendant la réplique du candidat de l'opposition alors que M. Desmarais traita son advesaire de polisson.

Mal lui en prit. La réponse de M. Mallette à cette grossière interruption fit changer la figure de M. Desmarais du noir au pâle, et du pâle au jaune brun. Le candidat de M. Mercier sous l'empire de l'émotion, chercha en vain dans sa poitrine les battements de son cœur.

" Vous avez beau vous frapper la poi-
" trine, lui dit M. Mallette, vous n'attein-
" drez jamais votre cœur, car il est trop
" enveloppé de graisse. Du reste, vous
" frappez au mauvais endroit, car ce
" n'est point là que vous l'avez." Il rappela aussi à M. Desmarais qu'il devrait être le dernier homme du comté de St-Hyacinthe à traiter les autres de polissons.

Inutile d'ajouter que des applaudissements prolongés couvrirent la voix de M. Mallette.

M. Mallette avait invité M. Desmarais à le rencontrer à Ste-Madeleine après les vêpres, mais le candidat du gouvernement brilla par son absence ; il avait peur de recevoir une nouvelle raclée.

## LE POUVOIR TEMPOREL

### Les évêques se prononcent

S. S. Léon XIII a récemment adressé une lettre-circulaire à une centaine d'évêques de différents pays, pour leur demander, s'ils pensaient que la proclamation du dogme du pouvoir temporel serait actuellement opportune. Soixante-six évêques étrangers, dit l'*Autorité*, se sont déclarés affirmativement ; mais tous les évêques italiens ont répondu négativement. Les jésuites et le cardinal Magello, conseillent néanmoins à Léon XIII de procéder—sans délai—à la proclamation du dogme en question.

## SEMINAIRE DE CHICOUTIMI

Chicoutimi, 29 mai 1890.

Le Séminaire de Chicoutimi a célébré, aujourd'hui, la fête de son supérieur, Mgr L. N. Bégin. La solennité s'est ouverte, hier soir, par une séance dramatique et musicale qu'il est convenable de signaler à l'attention du public. Beaucoup de personnes auraient sans doute été surprises, si elles avaient assisté à cette soirée, de constater que dans une institution encore si jeune on a pu atteindre déjà un pareil succès dans l'étude et la pratique des beaux-arts.

Pour rendre justice à tous, il faudrait bien citer au long le programme de la séance. Si nous le pouvons, mentionnons en au moins les grandes lignes.

La partie littéraire comprenait le drame *La perle cachée*, et la jolie opérette *Petits pages et Triboulet*. Ces pièces ont été bien représentées ; plusieurs rôles ont même été rendus d'une manière très remarquable. A M. l'abbé E. Lapointe, directeur des élèves, revient l'honneur d'un si beau succès.

La musique n'a pas été moins remarquable. Cet art enchanteur fut cultivé, de tout temps, avec grande ardeur dans notre Séminaire, et la tradition se continue brillamment. La fanfare et l'Orphéon sous la direction de M. l'abbé L. Boily, pour la première, et de M. l'abbé N. Degagné, pour celui ci, font de fort belle musique. Il faut mentionner spécialement la fable *Le meunier, son fils et l'âne*, musique de W. Moreau : l'Orphéon a rendu avec une perfection tout-à-fait digne de remarque, ce long et beau morceau, qui est d'une exécution très difficile.

M. Alf. Simard, professeur de piano, méritait bien les applaudissements qui ont accueilli sa brillante exécution de quelques jolis morceaux.

M. J. Bergeron s'est révélé acteur comique de talent, et l'auditoire lui a fait une ovation méritée.

Cet auditoire, présidé par Mgr Bégin et son vicaire général, le vénéré Mgr Doucet, comprenait un bon nombre des prêtres du Saguenay, du Lac St.-Jean et de Charlevoix, et la plupart des principaux citoyens de Chicoutimi et des paroisses d'alentour.

La fête de notre évêque bien aimé s'est terminée, ce soir, par une séance donnée au Couvent du Bon Pasteur de Chicoutimi. Le public n'y était pas admis ; nous savons pourtant que la solennité a été très brillante, et que tout, musique et littérature, a été fort remarquable. On ajoute qu'il ne s'est rien fait encore d'aussi parfait au Couvent de Chicoutimi ; ce n'est pas assurément peu dire.

O. K.

## GRAND INCENDIE

### $100,000 de pertes

Des informations reçues en ville hier nous apprennent qu'une grande conflagration a détruit vingt-huit maisons à St-Jacques de l'Achigan, jetant plusieurs familles sur le pavé. Des hangars qui servaient à conserver du tabac ont aussi été incendiés, élevant les pertes au montant d'à peu près $100,000 sur lesquelles il n'y a que très peu d'assurances.

Comme le feu a brisé les communications télégraphiques, il est impossible de recevoir d'autres détails maintenant.

La paroisse de St Jacques de l'Achigan est situé dans le comté de Montcalm, à 45 milles de Montréal. La populatien est de 850 habitants.

## LE DRAME DE GABIAN

### Une femme condamnée à mort

La cour d'assises de l'Hérault vient de juger les auteurs d'un crime épouvantable commis dans d'atroces conditions. En voici le récit, d'après un résumé de l'acte d'accusation :

Le sieur Enjalbert vivait avec sa femme âgée de trente-sept ans, et sa fille, âgée de onze ans, dans un village près de Béziers, Gabian. Bien qu'il eût seulement quarante-cinq ans, il ne pouvait plus travailler, étant atteint d'une maladie d'estomac, provoquée, l'information l'a établi, par un empoisonnement pratiqué sur lui par sa femme. Enjalbert avait aussi un fils, âgé de dix-sept ans, qui travaillait dans un village voisin et habitait chez sa grand'mère maternelle.

La femme Enjalbert, dont la réputation était détestable, avait des relations avec un vieux propriétaire, Jacques Gély. Ce vieillard, âgé de soixante-sept ans, aurait poussé la femme Enjalbert à se débarrasser de son mari, lui disant qu'il voulait bien la nourrir, elle et sa fille, mais qu'il ne voulait plus entretenir Enjalbert. C'est avec son argent que la femme Enjalbert alla à Pézenas acheter un revolver, puis partit pour Fos, où travaillait son fils. Elle lui dit qu'il fallait enfin céder aux instances de Gély, faire disparaître son père, et qu'alors ils vivraient tous tranquilles, Gély promettant de subvenir à leurs besoins. Le fils Enjalbert accepta.

Le lendemain, en effet, 4 février, à dix heures du soir, il arrivait à Gabian. Son père était déjà couché ; sa mère et sa jeune sœur veillaient encore. Tout fut arrêté entre la mère et le fils, et cela devant la sœur : la mère montra le revolver et donna à son fils un énorme bâton, avec lequel celui-ci lui déclara "qu'on pourrait tuer un âne."

A une heure du matin, le père se réveilla, et aussitôt après, ainsi que cela avait été décidé, le père, la mère et le fils partirent à pied pour Béziers. Arrivés près de Magalas, sur le pont de Lauret, ils s'arrêtèrent ; la femme Enjalbert dit alors à son mari de lui lacer le cordon de son soulier, qui s'était défait. Le malheureux Enjalbert, se baisse, et immédiatement sa femme sort son revolver et lui en décharge à bout portant trois coups dans la nuque. Enjalbert s'affaisse : trois nouveaux coups de revolver lui sont tirés par sa femme, tandis que le fils, armé de son bâton, le frappe à coups redoublés sur la tête et lui fracasse le visage. Le mâchoire inférieure et le derrière de la tête sont écrasés. La femme Enjalbert sort alors un couteau de la poche de son mari et le frappe de plusieurs coups au visage. La mère et le fils s'acharnèrent sur le cadavre, en lui faisant subir les mutilations les plus odieuses.

Leur forfait accompli, la mère retourne à Gabian et le fils à Fos. Le cadavre fut découvert aussitôt, et, dès le début de l'information, la femme Enjalbert fut arrêtée. Elle s'accusa seule, affirmant avoir agi seule, sur les conseils de Gély. Les médecins ayant déclaré que le crime n'avait pu être commis par une femme seule, les soupçons se portèrent sur le fils, qui fit des aveux complets. La mère ne se décida à reconnaître la complicité de son fils qu'en apprenant qu'il avait tout avoué.

Le vieux Gély fut également arrêté et, malgré ses dénégations, il était poursuivi pour complicité d'assassinat.

A l'audience, l'acte d'accusation contient des détails tellement scabreux que le président de la cour d'assises a dû avertir les dames, qui, d'ailleurs, sont restées bravement, pour la plupart, à leur place de curieuses, et faire sortir de l'audience les jeunes filles et les jeunes garçons.

Une mère, que l'on invitait à quitter la salle avec sa fillette, âgée de six ans, a trouvé cette réponse épique :

—Laissez-là ; elle est si jeune ; elle ne comprendra pas.

Cette supplication n'a pas trouvé grâce devant l'huissier de service.

Dans son interrogatoire, la femme Enjalbert a persisté à accuser de complicité le vieux Gély.

Le président. —Vos relations avec Gély étaient de notoriété publique. Mme Gély, ses enfants, ont tenté l'impossible pour vous arracher ce malheureux qui avait conçu pour vous une passion folle. Ets-ce lui qui vous a conseillée de vous débarrasser de votre mari ?

L'accusée. —Oui, monsieur. " Tue-le donc " m'avait-il dit :

Le président. —Racontez la scène du meurtre.

L'accusée. —Absolument impossible. —Je l'ai emmené sous prétexte d'une affaire à régler à Béziers. Nous nous sommes mis tous trois en route à la nuit avec mon fils, qui savait toute l'affaire. Arrivée à une lieue du bourg, dans les bois, j'ai prié mon mari de se baisser pour arranger mon soulier qui s'était délacé. Il a mis un genou à terre, et c'est à ce moment-là que je lui ai tiré deux ou trois coup de revolver en pleine figure.

D. Et ensuite ?—R. Ensuite, mon fils l'a achevé à coups de bâton sur la tête et à coups de couteau sur le visage.

D. Vous vouliez le rendre méconnaissable. Qui donc a mutilé le corps ? Est-ce votre fils ou vous ?—R. Ce n'est pas moi, aussi vrai qu'il me faudra mourir un jour!

D. Le crime consommé, vous avez remis le couteau, le revolver et le bâton à Gély, qui vous attendait, puis vous êtes rentrée chez vous.

Le fils parricide avoue également, mais dit n'avoir agi que sous l'inspiration de sa mère.

Quand au vieux Gély, il proteste de son innocence et prétend que la femme Enjalbert l'accuse calomnieusement de l'horrible forfait qu'elle seule a prémédité.

Demande. N'aviez-vous pas promis au fils Enjalbert une forte somme s'il aidait sa mère à vous débarrasser de son père ?

—Avec trente sous par jour, lui avez-vous dit, vous pouvez vivre heureux !

Réponse. Je n'ai jamais tenu ce propos-là.

Le jury de l'Hérault a rapporté en faveur du vieux Gély un verdict de non-culpabilité.

Mais la femme Enjalbert a été condamnée à la peine de mort. L'arrêt de la cour fixe à Montpellier le lieu de l'exécution. La femme Enjalbert, complice de parricide, marchera à l'échafaud pieds nus, en chemise, avec le voile noir traditionnel.

Son fils, bénéficiant de circonstances atténuantes, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

## Désastreuse conflagration à Ottawa

### Plusieurs grands établissements détruits —Etat des pertes et des assurances.

OTTAWA, 3. —Un incendie considérable a eu lieu dans le pâté de maisons Brennan, sur la rue Sparks, entre les rues Kent et de la Banque. Le feu a consumé une grande partie des bâtisses entre ces rues et la rue Queen. Les établissements complètement détruits sont : la maison à préparer le bois de M. Robert Thackeray, la teinturerie de M. Parker, la carosserie de M. Shore, l'établissement de M. Heney et les cinq magasins de M. Brennan.

Voici un état des pertes :

M. Thackeray, pertes $17,000, pas d'assurances ; M. Shore, pertes $10,000, assurances $1,200 ; M. Heney, pertes, $3,000, assurances $1,500 ; M. Parker, pertes $1,000, en partie assurées ; M. Brennan, pertes $4,000, partiellement assurées. Les pertes totales sont de $35,000.

### Le condamné à mort

Une dépêche d'Ottawa laisse entendre que le ministre de la justice est disposé à laisser la loi suivre son cours contre Dubois. Son avocat, qui va le visiter dans son cachot, plusieurs fois la semaine, est cependant encore plein de confiance.

Une autre exécution est fixée pour le 20 courant, celle de Edwin Davis, trouvé coupable du meurtre d'un individu du nom de Emory, près de Belleville, Ont. Le gouverneur en conseil a étudié avec soin toute la preuve et rien n'a pu l'autoriser à accorder une commutation de la sentence de mort. Avant de tuer sa victime, l'assassin lui avait ravi l'affection de sa femme.

Un autre condamné à mort nommé Henry Smith montera sur l'échafaud à London, Ont., le 14 juin prochain. La demande de commutation de la sentence a été rejetée. Smith avait tellement battu sa femme avec un tisonnier qu'elle en est morte quelques jours après.

On dit que Dubois commence à songer à la mort inévitable qui l'attend. Il ne conserve aucun espoir d'échapper à la potence, et il met ordre aux affaires de sa conscience. Il ne cesse de répéter qu'il montera au gibet d'un pas ferme et qu'il saura mourir comme un homme, sans broncher.


### Chacun devrait l'essayer

Pous s'assurer une bonne santé. Le grand spécifique pour toutes les maladies résultant des désordres de l'estomac, comme la bile dans le sang, le mal de tête perte d'appétit, nausées, les palpitations du cœur, les indigestions, la constipation, et toutes les maladies du sang, c'est les Burdock Blood Bitters. Des centaines de personnes doivent la santé au B. B. B. le grand régulateur et tonique de la nature.


## LA BANQUE DE MONTREAL

### Les actionnaires

La liste des actionnaires de la Banque de Montréal vient d'être publiée et elle forme un document de 54 pages imprimées contenant à peu près 2,000 noms. Le nombre des femmes ayant des parts de banque forment le tiers environ du chiffre total des actionnaires. Parmi les actionnaires possédant un grand nombre de parts, nommons Sir Donald Smith, 1,009 ; M. Duncan McIntyre, 1,000 ; Sénateur Drummond, 695 ; Robert Anderson, 500 ; Mad. M. E. Barrett, 400 ; Robert Hamilton (Québec), 948 ; les exécuteurs testamentaires de Henry O. Andrews (Québec), 307 ; A. G. et F. T. J. Jones (Halifax), 203 ; Mad. Sophie Laurie (Québec), 350 ; R. B. Angers, 200 ; exécuteurs testamentaires de Robert Brown (Ottawa), 220 ; exécuteurs testamentaires du général F. Campbell (Angleterre), 208 ; exécuteurs testamentaires de Chas. E. Levy (Québec), 250 ; Hon. D. A. MacDonald, 240 ; P. M. McIntyre (Edimbourg), 235 ; succession Hector MacKensie, 250 ; succession J. G. MacKensie, 750 ; les actionnaires de la compagnie d'assurance *Canada Life*, 475 ; Sir D. L. MacPherson, 200 ; succession Mad. Florence McTavish, 239 ; Mad. Marie Masson, 201 ; J. H. R. Molson, 459 ; Robert Main (Angleterre), 500 ; succession W. Murray, 600 ; D. et J. McCarthy (Sorel), 500 ; James O'Brien, 270 ; succession Charlotte Nicholls (Peterboro), 750 ; Mad. Elizabeth Orkwey, 300 ; succession John Redpath, 500 ; succession Hon. Thomas Ryan, 300 ; succession W. Juile (Chambly), 216.

Il y a encore un grand nombre d'autres actionnaires qu'il serait trop long de mentionner ici. Ces derniers ont en moyenne chacun de 100 à 50 parts.

### Dalton McCarthy et Sir John

TORONTO, 3.—Parlant de ses relations personnelles avec Sir John A. MacDonald, M. Dalton McCarthy a dit hier soir, dans un discours à l'assemblée des Droits Egaux : " Depuis que le vote a eu lieu sur la question des Jésuites, je n'ai pas parlé de politique à Sir John A. MacDonald, ni Sir John ne m'en a parlé. Nous sommes encore des amis personnels. J'espère que le temps n'est pas encore venu, où des divergences d'opinions politiques ne pourraient avoir lieu sans créer des difficultés dans la vie privée.

" Mes vues sont si différentes de celles de Sir John et celles de ce dernier de miennes que tout échange politique entre nous a pratiquement cessé. Je n'ai eu aucune entrevue ou relations à propos de politique provinciale ou fédérale.

### Le phonographe

Cet ingénieux instrument n'est encore pour nous qu'un grand joujou scientifique et ses applications ne restent qu'à l'état d'amusettes.

Les Américains sont plus avancés que nous, ils ont trouvé une façon de l'utiliser qui ne manque pas de pittoresque.

C'est à l'usage et à la charge des caissiers de grandes maisons ; et voici la manière, éminemment flatteuse pour eux, dont ils s'en servent :

Chaque fois qu'un de ces hommes de confiance encaisse une somme, il lui faut en crier le chiffre dans le cornet du phonographe.

Cette formalité accomplie, la vérification des comptes est rendue fort simple, le patron n'ayant plus qu'à donner la parole au phonographe, à écrire sous la dictée et à faire l'addition.

—Le flottage des billots se fait très bien, grâce à la crue des eaux occasionnée par les pluies récentes et la fonte des neiges. Les contracteurs sont contents.

—Le shérif vendra, le 9 juin prochain la manufacture de laine de Laterrière.


LE VIN de QUINIUM LABARRAQUE

unique préparation de ce genre approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du Quinquina. « *Quelques grammes de Quinium produisent le même effet que plusieurs kilos de quinquina.* » (ROBIQUET, Professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris.)

« *J'ai cherché pendant longtemps un tonique puissant, je l'ai rencontré dans votre Quinium que je considère comme le restaurateur par excellence des constitutions affaiblies.* »

Dr CABARET.

« Le Vin de Quinium Labarraque *est le plus utile complément de la Quinine dans le traitement des fièvres. Ses effets sont particulièrement remarquables dans les fièvres d'accès anciennes et dans la cachexie palustre.* »

Prof. BOUCHARDAT.

Dans la plupart des Pharmacies. — Labbe. L. Frere. 19. rue Jacob. Paris.

## LETTRE D'AUTRICHE

**Une Idylle interrompue—Traits généraux de Vienne—La cathédrale de Saint-Etienne—L'Eglise des Augustins—L'Eglise des Capucins.**

Hotel de France, Vienne, 3 mai 1890.

Mon cher ami.

Dire que me voilà depuis quatre jours installé à Vienne et que je n'ai pas encore eu le courage de vous en imformer. Faut-il donc que je vous donne l'explication de cette négligence ? Très bien, me voilà en frais ; mais vous serez indulgent, je l'espère.

Imaginez-vous donc, moi carabin carabiné contre bien des émotions, j'ai failli me laisser prendre au trébuchet du sentiment. A l'hôtel, à mon arrivée, je liai connaissance avec une famille hongroise, père, mère et jeune fille. Ces gens là étaient fort bien de leurs personnes ; mais la jeune hongroise était belle comme un auge, belle à croquer. Tout ce monde là se montra si plein d'égards envers moi, et d'attentions sympathiques que, vous savez, je fis comme Télemaque chez Calypso, j'oubliai pour un moment Vienne et le reste pour mes Hongrois et surtout pour la belle hongroise. Heureusement pour moi, mes charmantes connaissances reprirent un bon matin le train pour leur pays, et je restai seul avec mes reflexions. Je repris mon empire sur mes sentiments quelque temps après, mais la jolie hongroise me totte encore un peu de par la tête, et je me demande si je n'ai pas rêvé.

Et voilà pourquoi je suis resté muet jusqu'à aujourd'hui. J'ose espérer que je n'aurai pas d'autre apparition aussi séduisante que celle-là en m'en retournant au Canada.

***

Cette explication donnée, n'allez pas croire que je vais vous faire un tableau de Vienne même à vol d'oiseau ; ce serait aussi facile que de vous dire ce que c'est que Paris ; car Vienne est à peu près un autre Paris. 1,200,000 êtres humains se meuvent dans la capitale de l'Autriche et sa banlieue. L'ancienne forteresse de Vindobona construite par les Romains a bien changé d'allures depuis ce temps-là; jusqu'à son nom même qui avec les siècles est devenu Vienne pour les Français et *Wien* pour les Allemands. On retrouve ici dans les monuments la même élégance, autant de richesse qu'à Paris. Les œuvres d'art y pullullent.

Le *Ring*, grand artère de ceinture, donne à la ville un cachet particulier ; les tramways y circulent en grand nombre et avec une grande régularité dans le service.

Jardins et parcs émaillent la ville en tous sens.

***

Au risque de vous donner à croire que je ne fréquente que les églises en voyageant, je vais vous parler de l'église Saint Etienne, l'un des édifices remarquables de Vienne. C'est la grande cathédrale de la métropole. Elle fut construite de 1300 à 1510 sur les plans de maître Wenzel de Klosternenbourg, qui utilisa alors certaines parties d'une autre église qui datait du douzième siècle; elle n'a donc pas échappé au style de l'architecture romaine. Elle affecte la forme d'une croix latine d'environ 325 pieds de long ; elle a trois nefs. Ses superbes voûtes sont supportées par dix-huit gros piliers mesurant neuf pieds de diamètre et ornés de plus de cent statues. On y voit la pierre qui ferme l'entrée du caveau impérial. Le sarcophage de l'empereur de l'empereur Frédéric III est un magnifique échantillon de sculpture en marbre blanc et rouge. La chaire fut sculptée par Pilgram. On remarque aussi la chapelle de Savoie, avec le tombeau du Prince Eugène. A l'extérieur de la façade, se dresse la *porte des géants* qui s'ouvre seulement pour les solennités extraordinaires et les deux *tours des païens*. La grande tour de la cathédrale, haute de plus de 400 pieds, offre au promeneur une vue très étendue et fort intéressante de Vienne et de ses environs et des champs de bataille de Wagram et d'Essling.

***

Juxtaposée au château impérial se trouve une église gothique du quinzième siècle, celle des Augustins. On y remarque un grand chœur dans le sens longitudinal. En face de l'église, se dresse une pyramide de marbre d'une hauteur de trente pieds et ornées de figures allégoriques représentant les Béatitudes, la Vertu et la Charité ; c'est le monument de Marie-Christine, fille de Marie-Thérèse d'Autriche, et une œuvre du célèbre Canova. On admire aussi le monument en marbre érigé à la mémoire de Léopold II par Zauner : l'empereur est couché sur un sarcophage sur lequel s'appuie la Religion sous les traits d'une femme en deuil. Dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette, même église, sont renfermés dans des urnes les cœurs des empereurs et des impératrices depuis Mathias (1619).

***

L'église des Capucins, édifice du style rococo, possède le caveau impérial. A l'entrée reposent Marie-Thérèse et son mari François Ier dans un sarcophage double ; puis Joseph II, François II, Marie-Louise, femme de Napoléon Ier, et leur fils le duc de Reichstadt. Maximilien, le malheureux empereur du Mexique, dont le tombeau est orné de deux couronnes en argent et d'une couronne de palmier, don de l'infortunée impératrice Charlotte. Parmi les autres tombeaux, on remarque celui de l'empereur Mathias, qui le premier inaugura le caveau impérial. Le dernier cercueil qui y soit entré renfermait les restes mortels de l'impératrice Marie-Anne, décédée en 1884.

## VISITE PASTORALE

Son Eminence le Cardinal Taschereau est parti hier pour sa visite pastorale. Voici l'itinéraire qu'il suivra :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5. | St Tite..... | 3, | 4 juin |
| 6. | Ste Anne de Beaupré | 4, | 5 " |
| 7. | St Féréol.....Jeudi | 5, | 6 " |
| 8. | Château-Richer... | 6, | 7 " |
| 9. | Ange Gardien..... | 7, | 8 " |
| 10. | Laval.....Dim. | 8, | 9 " |
| 11. | Charlesbourg (b).. | 9, | 10 " |
| 12. | Lac Beauport..... | | 11 " |
| 13. | Stoneham..... | 11, | 12 " |
| 14. | Tewkesbury.....Jeudi | 12, | 13 " |
| 15. | Valcartier..... | 13, | 14 " |
| 16. | Ste Catherine..... | 14, | 15 " |
| 17. | Ste Jeanne.....Dim. | 15, | 16 " |
| 18. | St Raymond..... | 16,17, | 18 " |
| 19. | St Basile..... | 18, | 19 " |
| 20. | Deschambault.....Jeudi | 19, | 20 " |
| 21. | St Alban..... | 20, | 21 " |
| 22. | St Casimir..... | 21, | 22 " |
| 23. | St Ubalde.....Dim. | 22, | 23 " |
| 24. | N.D. des Anges de Montauban (c).. | 23, | 24 " |
| 25. | Grondines..... | 25, | 26 " |
| 26. | Portneuf.....Jeudi | 26, | 27 " |
| 27. | Cap Santé..... | 27, | 28 " |
| 28. | Ecureuils..... | 28, | 29 " |
| 29. | Pointe-aux-Tremb.Dim. | 29, | 30 " |
| 30. | St Augustin..... | 30, | 1 juil. |
| 31. | Ancienne Lorette. | 1, | 2 " |
| 32. | St. Ambroise....Mercredi | 2, | 3,4 " |
| 33. | Beauport et St Grégoire, dans l'automne. | | |

## L'œuvre des tabernacles

Les travaux exécutés durant l'année forment une splendide position ; les ouvrages sont pour la plupart très riches, et sont tous confectionnés avec art et goût.

Voici la liste complète des ornements confectionnés durant l'année 1889-90 par les dames de l'œuvre et qui ont été bénis dimanche à la chapelle Saint Joseph par Son Eminence.

20 aubes, 34 surplis de toile, 37 amicts dont 3 brodés, 11 purificatoires, 40 lavabos, 12 lavabos d'évêques, 38 grands corporaux, 33 petits corporaux, 18 pales peintes à la main, 27 pales romains, 26 cordons d'aube, 12 chasubles rouges, 9 chasubles blanches, 5 chasubles vertes, 5 chasubles noires, 3 chasubles violettes, 12 nappes d'autel, 14 nappes de communion, 12 chrémeaux, 15 voiles huméraux, 17 voiles de tabernacle, 14 voiles de ciboire, 21 bourse de salut, 56 serviettes, 3 chapes noires, 3 chapes blanches, 1 chape violette, 7 barrettes, 3 alumelles, 6 porte-missel, 11 couvertures de portes-missel, 1 dais, 14 étoles de salut, 4 étoles violettes, 13 étoles reversibles, 20 porte-Dieu, 133 tours d'étoles, 8 nœuds de clefs de Tabernacle, 1 pavillon de Tabernacle, 5 rubans d'amicts.

Dons reçus : Un enfant Jésus, un chemin de la Croix, un encensoir, un reliquaire, six chandeliers dorés, deux bouquets de fleurs, trois douzaines d'images de première communion.

L'Œuvre des Tabernacles, établie depuis quelque temps à Québec, fait de rapides progrès. Nous ne voulons d'autre preuve que la différence entre la quantité d'ouvrage exécutée cette année et celle de l'année dernière. La valeur des ornements confectionnés durant l'année précédente avait été portée à $800 ; aujourd'hui, nous ne craignons pas d'affirmer que les neuf cent quarante ornements bénis, dimanche, par Son Eminence valent au moins deux mille dollars.

La salle de travail des sociétaires était autrefois chez les Sœurs Grises. Cette année, le révérend M. Faguy, a mis à la disposition des dames zélatrices l'ancienne chapelle St-Joseph, située dans l'étage supérieur, à la sacristie de la Basilique. C'est là que les dames travaillent à la confection des ornements d'églises.

Les dames de l'Œuvre recevront avec plaisir les cadeaux de tous genres qu'on voudra bien leur adresser au nom de l'Œuvre. En général, tout ce qui entre dans la confection d'ornements d'églises sera accepté avec reconnaissance.

## Leroyer à Montréal

Pite Leroyer, qui s'est distingué lors de l'arrestation de Morrison à Mégantic, est en ce moment à Montréal pour y disposer de certaines fourrures d'ours et autres produits de plusieurs mois de chasse dans le nord. L'intrépide chasseur paraît en parfaite santé. Sa rencontre avec son ancien compagnon, le sergent Macmahon, a été des plus cordiales.

L'Enfant pleure, il veut son Castor


PASSANT TOUT PRECEDENT
PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUES

L.A.S.L.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Législature pour des fins d'éducation et de charité, avec un capital de $1,000,000, auquel il a été ajouté depuis un fonds de réserve de plus de $500,000.

**Les grands tirages ont lieu semi-annuellement, (juin et décembre) et ses grands tirages à un seul numéro se font à chacun des autres dix mois de l'année, et cela se passe en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, Le.**

*Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gérons et controlons personnellement les tirages eux-mêmes, et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et avec bonheur pour tous les intéressés ; nous autorisons la compagnie à se servir de ce certificat avec un fac-simile de nos signatures attachés dans nos annonces*

Commissaires.

*Nous soussignés, Banquiers et Banques paierons tous prix gagnés à la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos comptoirs.*

J. H. WALMSLEY, Prés. Louisiana National Bk
PIERRE LANAUX, Prés. State National Bk.
A. BALDWIN, Prés. New Orleans National Bk.
CARL KOHN, Prés. Union National Bk.

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

A l'Académie de Musique Nouvelle Orléans
MARDI, le 17 JUIN 1890

PRIX CAPITAL $600,000

**100,000 billets de $10 ; Demi billet $20 Quart de billet $10 ; Huitième de billet $5 ; Vingtième de Billet $2 ; Quarantième de billet $1.**

*LISTE DES PRIX*

| | | |
|---|---|---|
| 1 PRIX CAPITAL DE | $600,000..... | $600,000 |
| 1 GRAND PRIX DE | 200,000..... | 200,000 |
| 1 GRAND PRIX DE | 100,000..... | 100,000 |
| 1 GRAND PRIX DE | 50,000..... | 50,000 |
| 2 GRANDS PRIX DE | 20,000..... | 40,000 |
| 5 PRIX DE | 10,000..... | 50,000 |
| 10 PRIX DE | 5,000..... | 50,000 |
| 25 PRIX DE | 2,000..... | 50,000 |
| 100 do | 800..... | 80,000 |
| 200 do | 600..... | 120,000 |
| 500 do | 400..... | 200,000 |

PRIX APPROXIMATIFS

| | | |
|---|---|---|
| 100 PRIX APPROXIMATIFS DE | $1,000..... | $100,000 |
| 100 do do | 800..... | 80,000 |
| 100 do do | 400..... | 40,000 |

PRIX TERMINALS

| | | |
|---|---|---|
| 1,998 PRIX DE | $200..... | $399,600 |
| 3,144 Prix, s'élevant à..... | | $2,159,600 |

AGENTS DEMANDES

☞ Pour les taux de club, ou pour toute information désirée, écrivez lisiblement aux soussignés, faisant connaître clairement votre résidence avec l'état, comté, la rue et le numéro. On s'assurera une réponse par la malle plus rapide en insérant dans votre lettre une enveloppe portant votre adresse tout au long.

IMPORTANT

Adresse **M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, La.,**
ou à **M. A. DAUPHIN, Washington, D. C.**

Par lettre ordinaire contenant **Mandat-d'argent** émis par toutes les compagnies d'Express, bourse de New-York, traite ou mandat-poste. **Nous payons les charges sur l'argent courant** qui nous est envoyé par express en sommes de $5 et plus.

Adressez les Lettres Enregistrees contenant l'Argent a la

**NEW ORLEANS NATIONAL BANK, New Orleans, La.,**

**RAPPELEZ-VOUS** que le paiement de tous les prix est **GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES** de la Nouvelle-Orléans et que les billets sont signés par le président d'une de ces institution dont les droits sont garantis par une charte et reconnus par les plus hautes cours ; défiez-vous par conséquent de toutes les imitations ou affaires anonymes.

**UNE PIASTRE** est le prix de la plus petite partie ou fraction d'un billet **EMIS PAR NOUS** pour n'importe quel tirage. Tout ce qui pourrait être offert en notre nom pour moins d'une piast serait une escroquerie



Burdock Blood Bitters

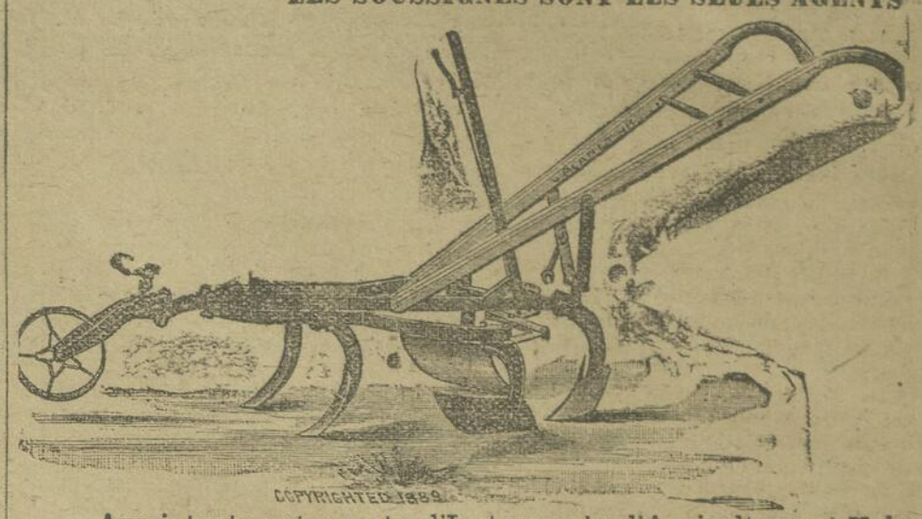
GUERIRONT OU SOULAGERONT
ETAT BILIEUX, HYDROPISIE,
DYSPEPSIE, PALPITATION
INDIGESTION, DU CŒUR,
JAUNISSE, ACIDITE DE
ERESIPELE, L'ESTOMAC,
HERPES, SECHERESSE
GASTRALGIE, DE LA PEAU,
ETOURDISSEMENTS, MAL DE TETE,
*et chaque espèce de maladie résultant du dérangement du FOIE, des ROGNONS, de l'ESTOMAC des INTESTINS ou du SANG ou DESORDRE.*

T. MILBURN & Co., Proprietaires, TORONTO.



Cercloir "a Planet Jr."

LES SOUSSIGNES SONT LES SEULS AGENTS




Aussi, toute autre sorte d'Instruments d'Agriculture et Voitures de tous genres.

LATIMER & LEGARÉ,
177 rue St-Paul, Québec.



GUÉRISON CERTAINE
des MALADIES NERVEUSES par le
SIROP HENRY MURE
Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris
POUR LA GUÉRISON DE

*Epilepsie-Hystérie*
*Hystéro-Epilepsie*
*Danse de Saint Guy*
*Maladies du Cerveau et de la Moelle épinière*
*Diabète sucré*

*Convulsions, Vertiges*
*Crises nerveuses, Migraines*
*Eblouissements*
*Congestions cérébrales*
*Insomnie*
*Spermathorrée*

Notice très importante envoyée gratis sur demande
HENRY MURE, à Pont-St-Esprit (France)

Dépositaires à Québec : Dr ED. MORIN & Cie, 314, rue Saint-Jean.



Pourquoi laisser votre Enfant souffrir du Mal de Dents
QUAND LE
TRESOR DES NOURRICES
DU DR. PICAULT, LUI GUERIRA SON MAL

C'est un remède sûr ; il est agréable à prendre. Il ne peut faire aucun mal, arrête les vomissements et les diarrhées, et empêche les convulsions.

☞ A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES.

14 Décembre. — 12m.



Avis aux Consommateurs
Les PRODUITS de la
PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND
207, rue St-Honoré, à PARIS
Tels que : ORIZA-OIL ★ ESS. ORIZA ★ ORIZA-LACTÉ ★ CRÈME-ORIZA
ORIZA-VELOUTÉ ★ ORIZA-TONICA ★ ORIZALINE ★ SAVON-ORIZA
DOIVENT LEUR SUCCÈS ET LA FAVEUR DU PUBLIC :
1° Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication.
2° A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum.
MAIS COMME ON CONTREFAIT CES PRODUITS ORIZA
*pour vivre sur leur réputation*
nous avertissons les Consommateurs afin qu'ils ne se laissent pas tromper.
Les VÉRITABLES PRODUITS se VENDENT dans toutes les MAISONS HONORABLES de PARFUMERIE et DROGUERIE
Envoi franco de Paris du Catalogue illustré



VIN DE VIAL

TONIQUE
ANALEPTIQUE
RECONSTITUANT
**Le Tonique**
*le plus énergique que doivent employer les Convalescents les Vieillards, les Femmes et les Enfants débiles et toutes les Personnes délicates.*




AU QUINA
SUC DE VIANDE
PHOSPHATE DE CHAUX
**Composé**
*des Substances absolument indispensables à la formation et au Développement de la Chair musculaire et des Systèmes nerveux et osseux.*

**Le VIN DE VIAL est l'heureuse Association des Médicaments les plus actifs, pour combattre l'Anémie, la Chlorose, la Phthisie, la Dyspepsie, les Gastrites, Gastralgies, la Diarrhée atonique, l'Age critique, l'Etiolement, les longues Convalescences, etc. En un mot, tous ces états de Langueur, d'Amaigrissement, d'Epuisement nerveux auxquels les tempéraments sont de nos jours trop fatalement prédisposés. — *Pharmacie J. VIAL, rue de Bourbon, 14, LYON.***

Dépôts à *Québec* : Dr ED. MORIN & Cie et dans toutes les Pharmacies et Drogueries.

## CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

A une assemblée des membres du bureau de direction des pilotes tenue ce jour, il a été résolu :

Que le secrétaire-trésorier fasse la réponse suivante à l'article de l'*Electeur* du 28 courant intitulé MONTMORENCY, dans lequel il est dit : " M. Desjardins se vante qu'il a obtenu certaines faveurs pour les pilotes. On sait que, chaque année, M. Desjardins, en se faisant bien payer, se rend à Ottawa etc."

En justice pour la vérité pure et simple, veuillez donc insérer dans votre prochain numéro les quelques lignes qui suivent afin de rétablir les faits sous leur vrai jour.

1o. M. Desjardins est allé à Ottawa, ces dernières années, seulement à la demande expresse des membres du bureau de direction des pilotes.

2o. Ce monsieur n'a rien chargé ni demandé un seul centin d'indemnité à part les frais de voyage qui sont bien minimes.

F. X. DION.
Sec.-Trés.

Québec, le 30 mai 1890.

## LA FRANCE ET L'ITALIE

**Il est question de pourparlers entre les deux nations**

Rome, 31—Le bruit court que la France a fait des ouvertures à l'Italie en vue de l'abolition des droits différentiels en échange de l'appui de l'Italie pour la neutralisation du canal de Suez et pour un règlement en Tunisie.

**Au parlement français**

Paris, 31.—M. de Freycinet, ministre de la guerre, a annoncé hier à la chambre des députés qu'il préparait un projet qui aurait pour but d'assurer le recrutement des troupes coloniales sans toucher au système de mobilisation.

M. Constans, ministre de l'intérieur, a déclaré, en réponse à une question de M. Cluseret, que l'on remédierait aux abus des paris mutuels à l'aide de mesures ayant pour objet de réglementer les paris. Le bénéfice en résultant pour le gouvernement sera appliqué au fonds de secours pour les ouvriers âgés.

Par 274 voix contre 232 la chambre a invalidé l'élection de M. Picot, qui l'a emporté à Saint-Dié sur M. Jules Ferry.

Paris, 31. Les radicaux sont las d'avoir pour chef M. Clémenceau, et leur mécontentement se manifeste sous une forme pratique. Ils essayent de former un nouveau parti, mais jusqu'à présent cette tentative ne semble pas devoir être couronnée de succès.

Berlin 31. L'empereur Guillaume a refusé d'autoriser la magistrature de Berlin à recevoir des souscriptions pour un monument à élever à la mémoire de son père, feu l'empereur Frédéric. Guillaume II dit qu'il est de son devoir d'élever lui-même ce monument, et il désir en supporter tous les frais.

Londres, 31. Le correspondant du *Times* à Lisbone dit que, sur la proposition de M. Blaine, secrétaire d'Etat, l'Angleterre et les Etats Unis ont proposé au Portugal d'avoir recours à l'arbitrage pour régler la question du chemin de fer de Delagoa Bay.

La proposition porte que le Portugal nommera un arbitre, l'Angleterre et les Etats-Unis un autre, et la Suisse sera le troisième arbitre.

## CE QUI SE PASSE A TERRE-NEUVE

**Français et Américains**

Halifax, 31.—Une dépêche de Halifax dit que le constable de l'île de Terre-Neuve qui s'était rendu à bord du navire de pêche français la *Marie* pour arrêter le capitaine et qui avait été emmené en mer, a été ensuite débarqué sur une île inhabitée, dite l'île Rouge. L'aviso français l'*Indre*, qui suivait la *Marie*, s'étant assuré que le constable avait été abandonné sur l'île Rouge, une embarcation a été envoyée à son secours. On a ensuite conduit cet homme à Port-au-Basque.

Dans la baie de Saint George, qui fait partie de la côte française, des pêcheurs anglais ont été nommés par un navire de guerre français d'avoir à enlever leurs filets, sans quoi les marins du navire se chargeraient de le faire. Ils ont obéi à cette sommation.

Halifax, 31. Une correspondance spéciale de la baie de St-George dit : "Le commandant de l'aviso français l'*Indre*, actuellement dans la baie de St-George, a donné l'ordre aux habitants du rivage d'enlever les filets avec lesquels ils prennent des harengs. Les habitants ont refusé. Alors des marins français en armes sont allés enlever les filets et en ont détruit quelques-uns. Les habitants se sont adressés au magistrat local, établi sur la côte par le gouvernement St-Jean, en lui demandant de les protéger. Le magistrat leur a répondu qu'il n'était pas en son pouvoir de rien faire pour eux. Il n'y a pas de navire de guerre anglais dans le port : le *Pelican* est bien venu, mais il n'est resté qu'un jour et n'a rien fait pour protéger les sujets anglais.

"Alors les habitants se sont réunis en grand nombre, et au milieu du plus vif enthousiasme ils ont voté des résolutions par lesquelles ils déclarent qu'ils sont déterminés à refuser désormais de payer des droits de douane au gouvernement de Saint-Jean, tant qu'ils ne seront pas protégés dans leur industrie. Ces résolutions ont été télégraphiées au gouvernement de Saint-Jean, et l'*Emerald* a reçu l'ordre de se rendre sur les lieux."

**Les mémoires de Talleyrand**

Londres, 31.—M. de Blowitz, correspondant parisien du *Times* de Londres, a adressé à ce journal plusieurs extraits des mémoires du prince de Talleyrand qu'il accompagne de commentaires intéressants.

Les mémoires forment douze volumes, et comprennent la période qui s'étend depuis l'enfance de l'auteur jusqu'en 1830, époque à laquelle M. de Talleyrand fut en mission diplomatique à Londres, après la révolution de juillet, c'est-à-dire cinq ans avant qu'il prit sa retraite.

M. de Blowitz avoue que son but, en faisant connaître ces extraits, est de forcer la famille à publier en entier les mémoires de Talleyrand. C'est de mémoire qu'il fait ces citations, et il dit que, s'il peut le faire, c'est qu'à l'instigation de M. Thiers il a pu lire le manuscrit original. Il menace de publier de nouveaux extraits se rapportant à des questions personnelles si les mémoires ne paraissent pas bientôt en volumes.

Talleyrand a dit lui-même dans son testament que ses mémoires ne devraient être publiées que trente ans après sa mort. A l'expiration des trente années, en 1868, Napoléon III a obtenu des héritiers du grand diplomate qu'ils consentissent à un nouvel ajournement de vingt-deux ans, lequel est aujourd'hui expiré. C'est ce qui a poussé le correspondant du *Times* à agir comme il vient de le faire ; reste à savoir si la famille refusera de publier les mémoires comme l'a fait le duc de Montmorency en 1872, alors que la durée de l'engagement pris vis-à-vis de l'empereur n'était pas encore expirée.

## CORRESPONDANCES

**Comté de Montmagny**

St-Pierre, 2 juin 1890.

M. le rédacteur,

Les deux candidats, MM. Casault et Bernatchez, se sont rencontrés ici hier après la messe ; M. Casault a fait une impression très favorable sur les électeurs de cette paroisse, et il a démontré qu'il connaissait parfaitement bien l'histoire politique de sa province. M. Bernatchez a essayé d'abord de le tourner en ridicule, mais mal lui en a pris, car M. Casault a su lui rendre son change avec intérêt lorsqu'il lui a parlé de la grande motion Leblanc. Enfin, d'après les nouvelles que nous avons de tous côtés, M. Bernatchez pourrait bien ne plus avoir la même chance de proposer une telle motion.

Jeudi, le jour de la fête, les candidats parleront à St-François après la messe, et à Berthier, après les vêpres. Je vous en donnerai des nouvelles.

La lettre suivante a été adressé à l'*Electeur*.

Monsieur le directeur de l'*Electeur*.

Votre journal de ce matin contient un entrefilet parsemé de faussetés et de plates injures à mon adresse, que je désire relever. Il est inexact de dire que le Révd. M. Drapeau a eu hier à l'Hôtel Blanchard une longue entrevue avec M. Flynn et moi. J'ai été seul faire visite à ce Révd Monsieur qui avait bien voulu se rendre chez moi la veille.

Il est également faux de dire que nous avons fait venir M. Drapeau dans le but d'organiser la lutte contre M. Mercier dans le comté de Bonaventure. C'est par sa présence ici seulement que j'ai appris le but de son voyage. Et M. Flynn déclare qu'il n'a pas rencontré, et ne connaît même pas ce Révd. Monsieur.

Quant aux dispositions politiques de M. Drapeau, je puis vous dire sans indiscrétion que si tous les membres du clergé de Bonaventure partagaient ses opinions, l'on serait encore à attendre des signatures à la fameuse réquisition, qui a attiré au clergé de ce comté une si verte réprimande de la part de leur vénérable Evêque.

Le mouchard qui a fabriqué le *fait-divers* en question devrait savoir que de pareils mensonges ne servent qu'à jeter du discrédit sur ceux mêmes qu'il veut servir.

Je répondrai à sa dernière fausseté en déclarant que jusqu'à présent je n'ai pris aucune part active à la lutte qui se prépare. Mais il n'est pas trop tard pour commencer, *et bien finir*. Qu'on se le tienne pour dit.

Votre obéissant serviteur.

L. J. RIOPEL.

Québec 31 mai 1890.

## LE VIEUX

Aujourd'hui, les paysans de la Marche et du Limousin qui viennent à Paris comme maçons perdent vite leur caractère et ne sont plus que des ouvriers parisiens. Autrefois, ils s'expatriaient seulement pour un été ; ils vivaient entre eux, travaillaient avec ardeur, économisaient avec acharnement et rentraient, —à l'automne, —pour acheter un champ qu'ils cultivaient pendant la morte saison ; chaque année apportait son lopin de terre et le *bien* s'arrondissait.

C'est ainsi que Léonard Brèchenoux, un des plus vaillants, était devenu relativement riche. Il s'était bâti une petite maison au milieu de sa terre, dans la commune de St Sulpice-les-Fouilles, près du joli ruisseau qu'on appelle avec pompe la rivière de Planchoueran.

Il était veuf, avec un fils et une fille, —qu'il avait mariés sans dot. —Le fils, Martial, demeurait chez lui, avec sa femme, Marianne Brégère. La fille, Noëmie, était au village avec son mari, Nicolas Fantin.

Chacun avait sa part dans les bénéfices de la culture, mais le père restait le chef redouté et respecté.

Suivant une coutume très répandue dans les campagnes, —le jour où Léonard Bréchenoux atteignit ses soixante-quinze ans, il annonça à ses enfants que, se trouvant trop vieux pour apporter loyalement sa part de travail, il allait leur abandonner ses biens, —à la condition que son fils le logerait et le nourrirait, et que sa fille lui payerait une pension de 30 francs par mois.

Huit jours après, le père Brèchenoux ne comptait plus. —c'est la règle ordinaire ; quelques semaines plus tard, il était déjà devenu : "le vieux", —une gêne sans compensation, —pire qu'un impôt, —une dépense inutile.

Marianne, la bru, —le nourrissait à peine et au hasard, —lui répondant qu'il fallait se priver quand on était vieux, pour vivre longtemps ; à ce compte-là, le pauvre bonhomme serait mort plus âgé que Mathusalem.

Quant au gendre, il avait toujours d'autres payements urgents, à la fin du mois, et il ajoutait :

—Qu'avez-vous besoin d'argent ? Vous ne manquez de rien.

Ces souffrances matérielles n'étaient pas les plus douloureuses pour l'ancien maçon. On ne le consultait plus. Le fils et le gendre changeaient ses procédés de culture, se lançant dans les inventions nouvelles, et si le père, désolé, risquait une observation, ils levaient les épaules, le traitaient de radoteur et lui tournaient le dos. Le vieillard n'osait déjà plus se plaindre.

C'était un spectacle navrant ; mais la pitié pour ceux dont on n'attend rien, —hommes et bêtes— n'existe pas dans les campagnes.

Cependant, Léonard Brèchenoux avait une compensation : il était grand-père.

Son fils avait une fille —Fanchette—qui venait d'atteindre ses quatorze ans.

Toute fraîche et toute rose, avec de grands yeux noirs souriants et de belles dents blanches, toujours au vent, —c'était le rire même dans ce qu'il a de jeune et d'éclatant. Elle adorait son grand père.

Elle allait, tous les matins, l'éveiller en l'embrassant. Elle avait, pour l'égayer, toute espèce de chansons et de belles histoires recueillies au village. Elle lui apportait les plus beaux fruits du verger, —ceux qu'on réservait pour les vendre aux bourgeois du canton. Le "vieux" n'avait droit qu'aux poires blettes et aux pommes véreuses, —mais la malicieuse fillette passait sous l'arbre, secouait les branches, tendait son tablier et attrapait au vol les *fruits tombés*. C'était pour le grand père.

Et lui ne connaissait pas de plus grande joie que d'accompagner Fanchette quand elle menait paître les vaches. Il fallait le voir, grand, sec, un peu courbé, s'appuyant sur un énorme bâton, marchant gravement à côté de sa petite fille, qui s'en allait, toute mignonne, la quenouille au côté et le fuseau à la main, bavardant à perdre haleine et ne s'interrompant que pour courir après la *rouge*, qui aimait à tondre l'herbe du voisin.

Puis ils s'asseyaient, tous les deux, sur un talus à l'ombre d'un buisson de houx, et le grand-père parlait gravement à sa petite fille, qui posait vivement son fuseau, prenait son menton dans ses deux petites mains et l'écoutait les yeux écarquillés, la bouche ouverte, comme si rien au monde ne pouvait l'intéresser davantage.

—Quand tu seras grande, disait-il souvent, je ne veux pas que tu épouses un demi-bourgeois et un beau parleur. Tu te marieras avec un paysan comme moi, —qui aura gardé les anciennes coutumes, un vrai paysan, —celui qui sait aimer la terre qui le nourrit. Elle est comme animée pour lui. Est-ce que l'herbe qui pousse tous les jours plus drue dans la prairie n'est pas vivante ? Et les beaux épis qui s'enflent et se dorent au soleil dans les champs ? Est-ce que les bêtes qui nous servent n'ont pas les mêmes façons que nous ? Est-ce que ce n'est pas aussi comme une société d'amis ? On n'a qu'à s'enfermer avec tout ce petit monde, sans s'occuper des villes et de leur tapage, —c'est tout ce qu'il faut pour être heureux, —mais nos enfants ont d'autres idées ! —Et il continuait. Fanchette l'écoutait toujours les yeux écarquillés et la bouche ouverte.

C'étaient les heures les plus douces de son existence.

Elle était souvent grondée, —et rudement, —la pauvre Fanchette. —On lui reprochait le temps perdu avec le *vieux*, —mais elle essuyait ses larmes et elle revenait souriante au grand père !

Un jour, pourtant, elle accourut tout en larmes, —pouvant à peine parler, —suffoquant à chaque mot. Son père et sa mère avaient décidé qu'on l'enverrait à la Souterraine, dans une pension de demoiselles, pour en faire une demoiselle et pour la marier avec un avocat !

Le vieillard bondit comme s'il avait eu vingt ans. On voulait lui prendre sa petite-fille pour en faire une demoiselle ! —C'était trop.

Il courut à la maison —haletant et rouge de colère —mais sa bru l'arrêta sèchement au premier mot, en répliquant que Fanchette ne lui appartenait pas.

Il voulut insister ; elle s'emporta. Il essaya de crier plus fort ; elle le prit violemment et le mit à la porte.

Fanchette poussa un cri terrible et s'élança pour retenir le grand-père. Sa mère la repoussa sur un banc où elle s'évanouit.

Le fils n'avait rien dit.

Les colères que l'on croit justifiées s'apaisent vite, quand elles ont dépassé la mesure ; mais les gens mécontents d'eux-mêmes ne trouvent pas de retraite ; s'exaspérant dans le vide et restant furibonds de honte, ils sont capables de tout.

Un quart d'heure après, le vieillard rentra, calme cette fois, avec l'air résolu d'un homme qui a pris une détermination.

—Puisque vous m'avez chassé, je partirai, —non pas tout de suite, mais demain à la première heure.

—Où irez-vous ? —lui demanda son fils.

—J'irai m'installer à Limoges.

—Et comment ?

—Cela ne vous regarde pas.

Marianne le crut fou.

Pendant toute la nuit, le grand-père fut en mouvement. Il allait, venait, de la chambre à la grange, cherchant des planches, prenant une scie, emportant un marteau, enfonçant des clous. Il sciait et il tapait avec frénésie. —Personne ne put dormir.

Et le lendemain, aux premiers rayons de l'aurore, il pria son fils de mettre les bœufs à la charrette, pour le conduire au chemin de fer.

—Vous ne ferez pas ces deux petites lieues à pied ? répondit Marianne en ricanant.

—J'ai à emporter une petite caisse dont je ne veux pas séparer. Je la mettrai dans la charrette et je m'assoierai dessus.

Martial et sa femme se regardèrent stupéfaits.

Mais Noëmi et son mari, Nicolas Fantin, avaient déjà appris que le père allait partir en emportant une malle, —qu'il ne voulait confier à personne. Ils accoururent.

Le vieillard, toujours calme, montra une petite caisse fermée avec un soin exagéré ; des barres transversalles la consolidaient dans tous les sens. —Fantin la souleva négligemment ; elle était très lourde. —Il la laissa retomber brusquement.. on entendit comme un son métallique. —Tous les yeux s'illuminèrent.

—Je te le disais bien, que c'était un cachotier, murmura Noëmi.

—J'étais sûr qu'il avait un magot, ajouta tout bas Nicholas.

Le "vieux" eut l'air de ne s'apercevoir de rien. Il répéta tranquillement :

—Mettez les bœufs à la charrette.

—Mais, notre père s'écria Nicolas Fantin, si vous avez des difficultés avec Martial, —venez chez nous.

—Pourquoi cela ? répliqua Marianne, et de sa voix la plus douce : J'ai eu des torts avec le père, —je pense qu'il me les pardonnera, si je suis bien repentante.

—Puisque la petite Fanchette doit partir, reprenait Noëmi, il sera mieux chez nous.

—Mais Fanchette ne partira pas, si le père désire la garder, ripostait Marianne.

Et Fanchette, folle de joie, sauta au cou de son grand-père et, l'enlaçant dans ses bras, elle lui criait :

—Non, non, tu ne t'en iras pas.

La paix était scellée.

Le vieillard embrassa tendrement sa petite-fille. Puis, regardant ses enfants avec un sourire narquois, il cacha la précieuse caisse, avec toutes sortes de précautions, et n'en parla plus.

Mais le fils acheta deux chiens de garde, et, quand il s'absentait, le genre accourait avec un fusil de chasse et s'installait dans la maison.

Chacun, maintenant, voulait gâter le père, c'était à qui serait le plus attentif à ses désirs et le plus prompt à les satisfaire. Il acceptait tout en souriant, —avec l'air narquois qui ne le quittait plus.

On le gorgeait de friandises, on n'aurait pas coupé une [illegible] sans le consulter.

Fanchette n'en revenait pas. Elle était plus heureuse que lui de le voir si bien choyé. Il lui répétait quelquefois :

—Quand je t'aurai mariée à ma guise, je n'aurai plus rien à faire en ce monde.

Ce fut lui, en effet, qui choisit le mari de Fanchette, un jeune paysan du voisinage, honnête, doux et solide à l'ouvrage.

Le bonheur de sa petite Fanchette était assuré, il ne lui en coûtait plus de mourir. Il fit transporter son lit près de la fenêtre, —et il s'éteignit, par une belle matinée d'automne, —en souriant à sa terre bien-aimée.

Fanchette seule pleura.

Le premier mouvement de ses enfants fut de courir à la fameuse petite caisse, si bien gardée.

Elle ne contenait que des cailloux !

Le vieux était vengé.

EDMOND CONDENET.

## La loterie de la Louisianne

La renommé et l'intégrité des directeurs de la compagnie de la loterie de la Louisianne sont maintenant connues dans tout l'univers. Tous ceux qui connaissent quelque chose de cette puissante loterie, reconnaissent que les tirages faits sous le patronage de la compagnie, sont dirigés avec la plus grande honnêteté ; tous reconnaissent également que les prix gagnés sont toujours distribués avec promptitude. Des milliers de personnes seraient en état de corroborer le certificat que nous donnons présentement de cette organisation.

## Couvent à Trois-Pistoles

L'année dernière il y a eu à Trois-Pistoles un bazar pour l'érection d'un nouveau convent dans cette localité. Les recettes de ce bazar, les dons et les argents que le couvent possédait auparavant ont permis de commencer les travaux au mois de mai.

Cette nouvelle construction est sur le même emplacement que le vieux couvent qui a été démoli. Ce sera une bâtisse confortable et très vaste.

Les travaux sont sous la direction du chanoine Désiré Vézina, curé des Trois-Pistoles.

## Un monument

A l'occasion de la prochaine visite du duc et de la duchesse de Connaught, de l'installation de Lord et Lady Stanley à la citadelle et de la future visite de centaines de touristes américains et autres, la corporation de Québec a cru devoir faire réparer le mur décrépit d'enceinte du terrain des Jésuites, rue Ste Anne.

On peut difficilement se faire une idée de l'élégance de cette construction.

Il faut aller voir ça, ça l'effet d'un cataplasme.

## Nouveau presbytère

La paroisse St Joseph de Beauce fait construire actuellement un nouveau presbytère qui sera un des plus jolis de la province. Les plans de la nouvelle bâtisse ont été préparés par M. Emile Tanguay architecte de cette ville. Le constructeur est M. Gosselin entrepreneur-menuisier de St Victor de Tring.

Cette nouvelle construction coûtera $20.500, dont les trois cinquièmes seront payés par la Fabrique de St Joseph, et la balance par les citoyens du même endroit qui seront soumis à une repartition dont le montant pour chacun sera en proportion de ses moyens. Les travaux ne sont commencés que depuis une quinzaine de jours, et il est probable que tout l'extérieur sera terminé pour le mois de septembre.

## Ordinations à Ottawa

Voici les ordinations qui ont été faites au Grand-Séminaire d'Ottawa.

Tonsure :—MM. Eugène Grault, D. Bélanger, McKee, M. J. Fallon, D. R. McDonald, D. N. Phealen.

Ordres-moindres :—MM. A. Arnauld O. Lemay, Jam. Foley, Jos. Myrand Jos Leclerc, A. Forget, et frère W. Murphy, O. M. I.

Sous-diaconat :—M. Alex. Motard, et frère Chevrier O. M. I.

Prêtrise :—Frères G. Gauvreau, Tranchemontagne, Dazois, Campeau, Durocher et Desjardin, O. M. I.

## Nouvelle Basilique.

Le cardinal-archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie, a inauguré la basilique Saint Louis, de Carthage, avec le concours de nombreux archevêques, évêques chanoines et prêtres français et italiens.

Toutes les autorités, le résident français en tête, assistaient à cette solennité.

Le coeur de Saint-Louis a été transporté à la basilique. Ce coeur, autrefois dans l'abbaye de Montréal, avait été donné au cardinal par le roi de Naples. Il a été enfermé dans une châsse de deux mètres de hauteur.

## Guérison des tours de reins

Il y a sept ans je souffrais d'un tour de reins et je pouvais à peine me soutenir. Plusieurs remèdes employés furent sans succès. L'Huile Jaune d'Hagyard me procura un soulagement prompt et me guérit complètement.

MRS HAMBLE, Corbett, Ont.

## Terrible catastrophe de chemin de fer

### Un convoi de passagers passe à travers un pont

### Plusieurs pertes de vie

San Francisco, 31.—Le train local, en correspondance à Oakland avec les bateaux traversiers de San Francisco, a été précipité dans la rivière San Antonio et un grand nombre de personnes ont été tuées.

Pe pont tournant avait été ouvert pour laisser passer un yacht et on n'a pas eu le temps de le fermer avant l'arrivée du train. Cet accident a causé une pénible sensation.

L'ingénieur du convoi et le chauffeur O'Brien sont tombés à la rivière avec l'engin.

Les cadavres de six hommes et de deux femmes ont été retrouvés mais n'ont pu être identifiés. Jusqu'à présent 15 cadavres ont été découverts.

Une panique s'est produite aux alentours du lieu de la catastrophe. La foule est tellement considérable que la police a dû la disperser.

Il est impossible pour le moment de dire exactement le nombre des victimes. On croit cependant qu'il va jusqu'à 25.

La scène autour de la morgue sur la rue Washington est indescriptible. Des milliers de curieux attendent à la porte et épient le moment favorable où ils pourront entrer à l'intérieur. Un fort détachement de gardes protègent l'entrée.

Le convoi allait à une grande vitesse sur une courbe qui se trouve située à une faible distance du lieu de l'accident. L'ingénieur n'a pu voir à temps le signal qui l'avertissait d'un danger : quand il a vu le signal il était trop tard, il n'a pu empêcher l'engin de passer par l'ouverture du pont. Tout le convoi est tombé dans l'abîme avec une rapidité effrayante et un fracas épouvantable.

Le yacht a eu juste le temps de traverser sous le pont avant que l'accident n'arrivât. Peu s'en est fallu qu'il ne fut détruit par l'engin. L'ingénieur et le chauffeur ont été tué instantanément.

Le premier char qui avait suivi l'engin dans sa chute revint bientôt sur l'eau, et quelques passagers qui s'étaient échappés furent recueillis par des yachts et des chaloupes qui arrivaient sur le théâtre de l'accident.

Les employés du chemin de fer et le reste des passagers aida dans ce travail de sauvetage, et lorsque le train naufragé arriva à Oakland, le char avait disparu dans une eau peu profonde, et les bateliers commençaient à draguer pour repêcher les cadavres. Le train était sous les ordres du conducteur Rerarth et d'un personnel nombreux, vu que c'était jour de congé. Le conducteur évalue à 25 le nombre des personnes qui ont trouvé la mort dans cet accident.

Le dessus du char à passagers fut enfoncé aussitôt qu'il reparut sur l'eau et l'on continua à recueillir les corps, on en remonta dix en quelques minutes.

L'ingénieur Dunn et le chauffeur sont sauvés tous les deux. Trois femmes et trois jeunes filles ont été recueillies vivantes et transportées dans un hôpital. Une autre jeune femme est morte quelques instants après avoir été tirée de l'eau.

Des milliers de personnes sont accourues sur le lieu de l'accident et la scène est affreuse. Plusieurs cadavres ont déjà été identifiés. Le corps de E Broussau a été retrouvé dans un débris de chars. Tous les corps que l'on retrouve sont transportés à la morgue d'après les ordres du coroner.

## Les pigeons voyageurs

### Conference par le général Cameron

Un auditoire nombreux et très select a assisté, hier soir, à la conférence donnée par le général Cameron, commandant du collège militaire royal de Kingston, sur les pigeons voyageurs.

Remarqué : Son Excellence le gouverneur-général, lt-col- Duchesnay, major Wilson, col. Montizambert, le capt. Lessard, une foule d'autres officiers et plusieurs citoyens distingués de la ville.

Le travail du général a déjà été soumis à Toronto où un comité fut immédiatement formé dans l'intérêt de l'association des Pigeons Voyageurs dans Ontario.

Si l'élevage et le dressage des pigeons réussissent à merveille en Europe, pourquoi n'obtiendrions-nous pas ici le même succès ?

Mlle Cameron, fille du distingué conférencier, est partie l'autre matin à bord du *Vancouver* pour l'Angleterre, Elle apporta avec elle à bord un pigeon-voyageur apprivoisé de M. W. E. Russell, qu'elle devait lâcher une quinzaine de milles en bas de Québec. Le général Cameron devait se refugier dans la tour de l'Académie de Musique et attendre le retour de l'intelligent oiseau. A onze heures le pigeon rentrait en cage ; il avait fait le voyage en vingt minutes.

Il existe maintenant en Canada quatre stations de pigeons voyageurs. Une à Kingston, sous la garde de la batterie A, la seconde sur la citadelle sous la direction du sergent major Lynden et du capitaine Lessard, une troisième tenue par M. W. E. Russell, etc. On parle d'établir deux autres stations : à St-Vincent de Paul et à la Rivière Ouelle. Des messages seront communiqués d'une station à l'autre, car l'on veut faire du dressage des pigeons-voyageurs en Canada un succès certain.

## LE DUC DE CONNAUGHT

### Sa biographie

Son Altesse Royale le major général Arthur, duc de Connaught, K. G., K. T., K. P., G. C. M. G., est né le premier mai 1850. Il est entré à l'Académie militaire de Woolwich en 1866. En 1868 il devenait lieutenant, dans le régiment des Ingénieurs Royaux.

En 1869, il obtenait le même grade dans l'Artillerie Royale, et dans le régiment des Carabiniers. Il devint capitaine dans ce dernier corps militaire en 1871. Il fut ensuite major de brigade en 1873 à Aldershot, major de brigade au camp de 1875 aussi à Aldershot, et au mois d'octobre de la même année il devint député adjudant général de Gibraltar poste qu'il a occupé jusqu'en 1876.

En 1880 il fut général de brigade à Aldershot. Le duc de Connaught a aussi occupé le poste de colonel en chef du corps des Carabiniers Royaux, et celui d'aide-de-camp de la reine Victoria. Il a aussi servi pendant quelques années au Canada comme sous-officier dans un régiment de carabiniers stationné à Montréal.

Il a fait du service actif en Egypte en 1882 ; il était commandant d'un détachement à la bataille de Tel-el-Kebir. Il fut aussi pendant quelques années commandant des forces à la présidence du Bengal. Après avoir donné sa démission, il résolut de retourner en Angleterre en passant par le Canada. En laissant les Indes, il a visité la Chine et le Japon où il fut reçut avec beaucoup d'enthousiasme par la population de ce pays. Le duc est accompagné du général McNeill et de quelques autres officiers. Le prince Arthur aime beaucoup l'étude, et il est considéré comme l'homme le plus intelligent de toute la famille royale d'Angleterre.

Il a épousé en 1879 la princesse Louise, fille du prince Charles Fréderic de Prusse. De cette union sont nés trois enfants.

Le duc de Connaught sera dans la vieille capitale vers le milieu de juin et on lui prépare une réception grandiose.

## Curieuse disparition

A Montréal, vendredi après-midi Mme Courchêne se présenta au poste central de police et pria le détective Arcand de l'aider à retrouver sa fille, disparue depuis le 21 courant.

Le mari de la jeune femme Joseph Malboeuf, est capitaine a bord d'un chaland et elle l'accompagne dans ces voyages.

Le 21 après-midi, elle fit sa toilette et descendit à terre, disant qu'elle allait à l'église. Depuis lors elle n'a pas reparu.

Lundi, Malboeuf informa Mme Courchine de ce qui c'était passé. Cette dernière, qui demeure à Cornwall, vint en cette ville pour mettre les détectives au courant de l'affaire.

Elle prétend que le couple, marié depuis peu, ne faisait pas bon ménage.

Le détective Arcand s'occupe de cette mystérieuse affaire.

## Malheureux accident

Un malheureux accident est arrivé, mardi, pendant la nuit, sur le chemin de fer du Maine Central, à environ six milles de Stratford Nord, à l'endroit appelé Cone Brook, où James Twohey, surintendant de la division supérieur de Coos, et un homme de section, Alba Lull ont perdu la vie. Après le retour de Lull de son voyage, pour constater que l'inondation causée par les grande pluies, n'avait pas fait de dommage à la voie ferrée, et que la circulation des trains pouvait continuer sans danger, le surintendant Twohey, le conducteur Mills, l'ingénieur Flanery, le chauffeur Bickord, le serefrein Lautrau et l'employé de section Lull, sont partis avec une locomotive et le tender, après avoir laissé, par mesure de prudence, les wagons des voyageurs à la station de Eaton. En traversant le pont sur le ruisseau Cone, le train est tombé dans l'eau à une profondeur de quinze pieds et les malheureux Twohey et Lull, pris sous les lourdes machines, ont été noyés. Leurs cadavres ont été retirés de l'eau le lendemain. Twohey avait été au service du Grand-Tronc pendant 18 ans, à la station de Stradford Nord. Il était âgé d'environ 36 ans et était généralement aimé du public voyageur, pour sa gentillesse et ses manières cordiales. Ses restes mortels ont été amenés à Tingwick, P. Q., mercredi soir, pour l'inhumation.

—Une partie de la cargaison de café et de coton à bord du steamer de la compagnie générale transatlantique *La Gascogne*, qui avait une voie d'eau après avoir touché Bishop's Island, a été débarquée au Hâvre dans un état considérablement avarié.


# Bière et Porter Labatt

## DE LONDON, ONT.




Preuve que la Célèbre **Bière et Porter** fabriqués par John Labatt, de London, Ont., est la meilleure du Canada et même pouvant rivaliser avec les meilleures Bière et Porter importés ; les prix remportés aux Expositions Universelles de Philadelphie, Australie et de Paris le prouvent ainsi que les certificats d'analyse ci-dessous :

M. FISET, M. D. L., Analyste du Gouvernement, dit : "Je les ai trouvés très purs et des meilleures qualités de houblon et orge. C'est un breuvage hautement recommandé aux invalides et aux convalescents, surtout comme tonique."

**Le Rév. P. J. EDOUARD PAGÉ**, professeur de Chimie, Université Laval, Québec, dit : "J'ai analysé la Bière "**India Pale Ale**" fabriquée par **John Labatt, London**, Ont., embouteillée par M. **N. Montreuil**, Québec. C'est une bière légère contenant peu d'alcool, d'une saveur délicieuse et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures Bières importées. J'ai aussi analysé le **PORTER (XXX STOUT)**, de cette même brasserie, qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable, c'est un tonique plus énergique que la Bière précédente, car il est plus riche en alcool, pouvant être comparé avantageusement avec tout Porter importé. Ces **Bières et Porter de John Labatt. London, Ont.**, sont fabriqués des meilleures qualités d'orge et houblon et ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé."

☞ **Faites usage de la Célèbre BIERE ET PORTER LABATT** et n'en prenez pas d'autre en substitution.




## N. Y. MONTREUIL

SEUL AGENT A QUEBEC

179, RUE ST-PAUL, QUEBEC

## GRAINS DE SEMENCE

**Blé à Barbe,**
**Blé Manitoba,**
**Blé de Russie,**
**Orge, Avoine,**
**Pois, Lentilles.**

AUSSI —

### Graines de toutes sortes

**Graine de Mil,**
**Graine de Trèfle Rouge,**
**Trèfle Blanc et Alsyke**

### AU PLUS BAS PRIX

CHEZ

**J. B. RENAUD & Cie,**

**72 à 82, rue St-Paul,**
QUEBEC.

18 mars 1890.

## POISSON
-ET-
## HUILE DE POISSON

DE L'ÉTABLISSEMENT

**Le Boutillier & Frère**

**(Compagnie limitée)**

**Paspébiac & Labrador**

Barils de morue verte.
Paquets et boîtes de morue sèche.
Barils d'huile de morue d'huile de loup-marin.

—ET—

400 poinçons,
60 tierces et 72 barils de sirop de choix.
Poinçons de mélasses de Winidad.
1,000 demi-boîtes de thé du Japon et de thé vert,
Demi-boîtes et boîtes de thé Congon de choix et du plus beau choix.
1,500 caisses de viandes, de fruits et de légumes en conserves.
Quarts de porc de toutes les qualités.
Seaux de magnifique saindoux de 3 à 5 lbs, saison de 1889.
En vente par

**Whitehead & Turner.**




GUERIRONT OU SOULAGERONT

ETAT BILIEUX, HYDROPISIE,
DYSPEPSIE, PALPITATION
INDIGESTION, DU CŒUR,
JAUNISSE, ACIDITE DE
ERESIPELE, L'ESTOMAC,
HERPES, SECHERESSE
GASTRALGIE, DE LA PEAU,
ETOURDISSEMENTS, MAL DE TETE,

*et chaque espèce de maladie résultant du dérangement du FOIE, des ROGNONS, de l'ESTOMAC des INTESTINS ou du SANG en DESORDRE.*

T. MILBURN & Co., Propriétaires, TORONTO.

## Propriété à vendre

Une magnifique propriété contenant une cour, remise, étable, etc. Cette propriété est située entre le quai et l'église de Ste-Anne de Beaupré. Elle est munie de toutes les améliorations modernes.

S'adresser à Elzéar Lessard, chez Z. Paquet, marchand, ou sur les lieux à URBAIN LESARD, Propriétaire. Conditions faciles.

29mars.—1m

# LA COMPAGNIE CHINIC

## QUEBEC

**Ancienne maison METHOT fondée en 1808**

### Fabricants de Clous et de Moulanges et Marchands de Fer

Successeurs de **BEAUDET & CHINIC**

### COMMERCE DE GROS ET DE DETAIL

Propriétaires des maisons suivantes :

CLOUTERIE VENTADOUR, BEAUPORT.
FABRIQUE DE MOULANGES, RUE DE LA CHAPELLE, ST ROCH.
ENTREPOT DE GROSSE QUINCAILLERIE ET DE CHARRONNAGE, RUE DES SOEURS, B. V.
BUREAUX ET MAISON DE VENTE, PIED DE LA CÔTE DE LA MONTAGNE.

☞ Stock universel et complet.

☞ archandises de qualité supérieure.

**Téléphone : 48** ☞ Prix sans précédents à Québec

**VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK**

**APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS**

Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent à l'**ENCORGEMENT** des **INTESTINS**, telles que : ***Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Amas de Bile, Congestions du Foie, du Poumon et du Cerveau***, etc.

TRES IMITÉS ET CONTREFAITS

Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs, avec le mot VÉRITABLES

*1f 50 la 1/2 boîte (50 grains)—3 fr. la boîte (105 grains).* Notice dans chaque boîte.

A *Québec :* Pharmacie de M. **MORIN**, et les bonnes Pharmacies.

Le Véritable **ONGUENT CANET-GIRARD** est un remède souverain pour la guérison de toutes les *Plaies, Panaris, Furoncles, Anthrax, Blessures* de toute espèce.
Ce Topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des **Tumeurs, Excroissances de chair, Abcès et Gangrène.**
EXIGER SUR CHAQUE ROULEAU LA SIGNATURE CI-CONTRE
Dépôt général à PARIS, *4, r. des Orfèvres.*—A *Montréal*, Laviolette & Nelson.

Canet-Girard

# A. WATTERS

## THÉS !

### GRANDE RÉDUCTION

**Cinq par Cent d'Escompte pour Argent Comptant**

### Provenant directement du Marché Mincing Lane

**Pour la Qualité quelques-uns les égalent mais ne les surpassent pas**

| | |
|---|---|
| Bon Thé du Japon en feuille écrasé, incolore | 10c |
| Bon Thé du Japon, demie-feuille, incolore et entier | 12c et 16c |
| Japon de choix, fort et doux | 20c |
| Bon Thé noir, (demie-feuille), valeur extra | 12 |
| Bon Thé noir, liqueur riche, en entier | 16c |
| Thé noir de choix, très fort, en entier | 20c |
| Thé de surprise, à 30c la lb., valant 50c, absolument pure et fort, un bon mélange de thés Indien et Chinois | 30c |
| Spécialement choisi Ceylon, China et Darjeeling mêlé | 40c |
| Choix extra Ceylon et de l'Inde mêlé, le plus beau et le plus délicieux de la Puissance | 60c |
| Oolong (de l'Ile Formose) | 60c |

Namuna, Assam, Darjeeling, Cachar et Sylhet, Kangra, (Himalaya) Neilgherries (Madras) Souchong, Pouchong, et Congo, Pekoe, Orange Pekoe, Fleur Pekoe, et autres variétés spéciales de l'Inde, Ceylon, Java, Japon et thé de Chine, (Noir et vert) le plus beau importé dans la Puissance, depuis longtemps.

Avant d'aller acheter ailleurs, ayez s'il vous plait des échantillons de mes fameux thés et comparez-les avec les autres.

Avantage sans précédent pour les Amateurs, dans les Annales du Commerce de thé.

**GRAND DÉPOT DE THÉS, No 22 RUE de la FABRIQUE**

A. WATTERS

# Le Fanal Rouge

## PROLOGUE

### Le dépôt de la Préfecture

### XVI

—Je demande des cartes ! dit-il d'une voix sèche.

Raymond répondit par un geste négatif.

Et cette fois encore, il marqua deux points, ce qui lui fit partie gagnée.

—Continuons-nous ? demanda Raymond, après avoir réuni les billets de son partner aux siens.

Pour toute réponse, Colonna tira de sa poche vingt mille francs qu'il déposa sur la table.

Et la partie commença !

Dire ce qui se passait dans les groupes attentifs serait impossible. La curiosité était bien près d'atteindre son paroxysme pas un mot, pas un souffle ne troublait le silence : on suivait chaque mouvement des deux adversaires, on cherchait à lire d'avance sur leur visage les impressions que la vue de leur jeu pouvait exciter en eux, et l'on attendait anxieux, le résultat de cette lutte dramatique.

Enfin, un cri partit qui fit frissonner tous les assistants.

Raymond venait de gagner pour la seconde fois, et sans manifester plus d'émotion, il ramassait froidement les vingt billets de mille francs de Colonna.

Ce dernier était blême. Une petite bulle d'écume brillait au coin de ses lèvres pincées.

—Continuons-nous ? répéta Raymond en battant les cartes.

Non ! non ! assez intervint Mousseline qui avait pitié du descendant des Républiques italiennes.

Colonna eut un geste superbe et jeta quarante mille francs sur le tapis.

Il n'avait pas prononcé une parole. Sa gorge était serrée ses yeux roulaient dans leur orbite, ses joues tournaient au vert.

Pour la troisième fois, la partie recommença.

Et, dans les premiers moments, la chance parut tourner.

Colonna marqua quatre points, sans que son adversaire en eût pris un seul.

—Avouez, dit alors Raymond, avec le doux et fin sourire qui lui était familier, avouez que cette partie est vraiment intéressante.

—Sans doute ! sans doute ! répondit machinalement Colonna ; voulez-vous me donner des cartes ?..

—Impossible.

—Vous avez beau jeu, à ce qu'il paraît.

—J'ai le roi, et le point.

—Voyons cela.

Raymond montra son jeu.

La fortune lui revenait.

Quand il releva les cartes que son partner venait de lui donner, il ne put s'empêcher de faire un mouvement.

—Qu'y a-t-il ? demanda vivement Colonna qui l'observait.

—Il y a, répondit Raymond, que j'ai encore gagné.

—Vous croyez ?

—J'en suis sûr.

—C'est ce qu'il faut voir.

—Voyons donc, monsieur, et jugez vous-même !

Colonna demeura anéanti ; il avait perdu, et Raymond reprenait un à un les quatre-vingts billets qu'il venait de gagner.

Comme il allait les placer dans son portefeuille, il sentit une main se poser sur son épaule.

Il se retourna et aperçut Hector Beaulieu.

### XIII

CE QUE C'ETAIT QUE LA NUBIENNE

—Ma foi, monsieur, dit Hector, quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous, voulez-vous me permettre de vous serrer la main ?

—Avec plaisir, répondit Raymond, mais puis-je savoir à quoi je dois cette bonne fortune.

—A votre chance donc ?

—Comment cela ?

—Eh ! sans doute, vous venez de me venger de mon plus terrible adversaire, il ne manquerait quelque chose si je ne vous remerciais pas.

Raymond s'était levé. Il fit quelques pas avec son interlocuteur.

—Il y aurait une manière de me remercier, dit-il qui me serait encore plus agréable.

—Laquelle ?. .fit Hector.

—Avez-vous, ici, quelque chose ou quelqu'un qui vous retienne ?

—Ni l'un ni l'autre.

—En ce cas, vous êtes libre ?

—Parfaitement.

—Eh bien, si vous le voulez, nous pourrons partir ensemble, à pied, en causant.

—Tiens..c'est une idée cela.

—Et vous acceptez ?

—Je suis tout à vous.

Les deux jeunes gens se séparèrent, et Raymond se disposait à aller saluer le duc quand un homme fendit tout à coup la foule des invités, et se dirigea précipitamment vers Palmarès, qui causait avec Colonna.

L'homme qui venait d'entrer, était Spavento.

Son visage était pâle, ses cheveux en désordre ; il passa sans remarquer Raymond que la construction de ses traits frappa, et qui s'arrêta pour le regarder.

Ce que Spavento cherchait, c'était le duc.

Il arriva auprès de lui essoufflé et hors d'haleine.

Le duc fronça le sourcil à sa vue.

—Pardieu ! que vous est-il donc arrivé, monsieur Spavento, demanda-t-il à haute voix ; et d'où vous vient l'air étrange que vous apportez ici ?

—Monseigneur, monseigneur, il faut que je vous parle, dit Spavento, en respirant avec force.

—Eh bien..je vous écoute.

—Pas ici.

—Pourquoi cela ?

—Tirons-nous de ce côté....mettons-nous à l'écart ; les choses que j'ai à vous dire sont de la plus haute gravité !

Le duc pensa qu'il devait s'être passé quelque chose de sérieux, et tout en conservant son attitude calme, il fit quelques pas, et s'enfonça dans l'embrasure d'une fenêtre.

—Et maintenant, parle, dit-il; qu'as-tu à m'apprendre ?

—Je sors de chez la Nubienne, répondit Spavento.

—Tu l'as vue ?

—Non, monseigneur ; mais ce que j'ai vu dans l'hôtel est plus effrayant cent fois que tout ce que vous pourriez imaginer.

—Qu'est-ce donc ?

—Un cadavre !

—Hein !

—Un cadavre, SANS TETE ; vous entendez, monsieur le duc, sans tête ! et qui porte, au-dessous du sein gauche, cette petite marque noire que vous connaissez.

Un frémissement involontaire agita les lèvres du duc, et son regard s'arrêta avec une sombre expression sur son interlocuteur.

—Tu as mal vu ! répliqua-t-il avec un ricanement; ce que tu rapporte là est impossible....

Spavento passa ses doigts crispés dans ses cheveux.

—Impossible ! répondit-il d'un ton ardent ; c'est aussi ce que je me suis dit ; mes sens pouvaient avoir été trompés, je pouvais être le jouet de quelque hallucination ridicule ; je l'ai cru un moment.. mais j'étais seul dans la chambre, j'ai eu le temps d'examiner à mon aise ; et je vous répète, et sur ma vie, je le jure, c'était bien une marque noire comme les autres et la marque était bien au-dessous du sein gauche, et pas autre part !

Le duc secoua la tête avec énergie.

—Cette femme ! dit-il avec l'accent de la rage ; quelle est cette femme ?

—Je l'ignore.

—Et ce Bernhardt.

—Impénétrable.

Le duc eut un geste violent.

—C'est bien ! poursuivit-il ; il y a là un mystère inexplicable que je découvrirai à tout prix.—Demain, nous irons tous les deux à l'hôtel de la Nubienne.

—Y songez-vous, monseigneur ? se récria Spavento.

—Demain, je le veux ; ne réplique pas et songe seulement à obéir.

Spavento se tut.

A ce moment, du reste, Raymond venait de s'approcher pour prendre congé de lui.

Mais au lieu de s'éloigner, après les banalités d'usage, il se tourna tout à coup vers Spavento, comme si une pensée soudaine avait traversé son esprit.

—Parbleu ! dit-il, je suis bien aise de vous rencontrer, car j'ai un renseignement précieux à vous donner.

—A moi ! fit Spavento.

—Vous avez paru tantôt désireux de pénétrer le secret que semble cacher cette femme que vous appelez la Nubienne.

—En effet, nous nous en sommes entretenus aux italiens.

—C'est cela même : eh bien ! en passant à mon hôtel, avant de venir chez Mousseline, j'ai trouvé mon intendant, qui est l'ami de Bernhardt, et je lui ai demandé les renseignements que vous désiriez obtenir.

—Il vous les a donnés ?

—Aussi complets que possible..et je puis vous les redire.

Spavento et le duc échangèrent un regard, et s'apprêtèrent à écouter.

—La Nubienne, poursuivit Raymond, sans paraître s'apercevoir de l'intérêt avec lequel ses paroles étaient receuillies: la Nubienne est la fille d'un puissant chef maronite : et elle s'est vue obligée d'abandonner son pays, à la suite d'une sédition dans laquelle son père a perdu la vie. Se trouvant seule au monde, ne voulant accepter aucune consolation de quelque nature qu'elle fût, elle a adopté le costume que vous lui voyez, et s'est mise à voyager. Voilà deux années au moins qu'elle mène cette existence.

—Et son père est mort ? insista Spavento.

—Il a été décapité !—et c'est ici que s'affirme la bizarrerie de la jeune femme; son père mort, elle n'a jamais pu se résigner à s'en séparer, et après l'avoir fait convenablement embaumer, elle voyage avec le cadavre mutilé, auquel, dans tous les hôtels où elle séjourne, elle réserve une chambre spéciale placée expressément sous la garde de son intendant,

Et maintenant, monsieur Spavento, ajouta Raymond vous en savez aussi long que moi sur le compte de la Nubienne, et vous pouvez en faire votre profit.

Puis il salua courtoisement le duc, et gagna la porte, sur le seuil de laquelle il rejoignit Hector Beaulieu.

Le duc resta un moment indécis et troublé.

—Que dis-tu de l'histoire du Maronite? demanda-t il aussitôt à Spavento.

Celui-ci remua la tête en signe d'incrédulité.

—Je trouve l'histoire ingénieuse, mongneur, répondit-il ; mais l'intendant de notre jeune homme a oublié une chose importante.

—La marque noire, n'est-ce pas ?

—Précisément.

—J'y pensais comme toi.

—Et j'en conclus, acheva Spavento, qu'il est urgent de surveiller l'hôtel des Champs-Elysées, et qu'il ne faut pas perdre de vue l'hôtel de Bade.

—Aurais-tu des soupçons sur Raymond ?

—Monsienr le duc, j'ai des soupçons sur tout le monde, Demain la Varlope ira s'installer rue du Faubourg Saint-Honoré, et son homme stationnera sur le boulevard des Italiens ; nous jouerons de malheur, si nous n'arrivons pas sous peu à un résultat satisfaisant.

Pendant ce rapide colloque, Raymond était sorti en compagnie d'Hector, et, après avoir allumé un cigare, ils avaient pris, par la rue du Faubourg Saint-Honoré, la direction du boulevard.

Ce fut Raymond qui le premier, rompit le silence.

—Je vous demande mille pardons, dit-il à Hector, de vous avoir détourné sans motif bien sérieux, mais il ne faut en accuser que la sympathie très-vive que j'ai éprouvée pour vous, en vous rencontrant chez Mousseline.

—Vous êtes tout excusé, monsieur, répondit Hector ; et moi-même je suis très heureux de vous connaître.

—Vous avez perdu avec tant de bonne grâce, continua Raymond, qu'en vérité ce calme, cette sérénité dans l'infortune m'ont paru l'indice d'un bon caractère.

—Et vous ne vous trompez pas.—Le cœur ! c'est encore ce que j'ai de mieux dans la figure : seulement il ne faut pas s'y fier, et l'insouciance avec laquelle j'ai perdu mes billets de mille francs vient surtout de ce que je suis très endetté.

—Comment cela ?

—Ah ! voilà,— en moins de deux années j'ai dissipé quelque chose comme deux cent mille francs, et quand je me suis vu au bout du fossé, prêt à me lancer la tête la première dans l'abîme, la Providence s'est présentée à moi, sous la forme du banquier Médina.

—Ah ! ah ! et que vous a dit cette providence d'une nouvelle essence ?

Elle m'a tenu à peu près ce langage :

### XIV

L'ANNIVERSAIRE

—Hector, mon ami (c'est la Providence ou le banquier Médina qui parle) Hector, mon ami, tu es ruiné ; tu n'as plus même une pièce du pape dans ton escarcelle, et demain ta ressource suprême, et la seule honorable, sera le suicide..

—Diable !

—Eh bien, je veux te sauver. Tu as des dettes criardes, je les payerai : tu as vendu tes chevaux, je les rachèterai pour te les rendre ; tu aimes le jeu et les femmes je te donnerai de l'argent autant que tu voudras pour satisfaire ta passion. Vous comqreenez si j'étais étonné d'un tel langage : Et qu'exige-t-on de moi pour toutes ces faveurs ? demandai-je.

—Rien, sinon le reçu régulier de toutes les sommes que je te prêterai- Ma foi ! c'était trop beau, j'accepterai la proposition. Et voilà pourquoi je joue, et pourquoi ces dames ont encore pour moi quelque respect !

Raymond etait devenu pensif et soucieux.

—Et vous ne vous êtes demandé, dit-il ce qui poussait Médina à vous gratifier de ses faveurs ?

—Je m'en serais bien gardé !

—Il doit y avoir ude raison à ces libéralités ?

—Probablement.

—Et vous ne l'avez pas cherchée.

—A quoi bon ?

Raymond se tut un moment, il était fort ému, on eût dit quelqus chose d'anormal se passait en lui.

Enfin, il relava le front et attacha son egard sur son interlocuteur.

—Si ce que ma dit le duc de Palmarès est vrai, reprit-il, vous êtes allié de M. Guillemot ?

—Son propre neveu, répondit Hector.

—Et je crois, toufours d'après le duc, que vous êtes mêmes son seul parent.

—En effet, où voulez-vous en venir.

—De sorte que si, par impossible, Mlle Irène venait à mourir, c'est vous qui hériteriéz de l'énorme fortune des Guillemot ?

Hector fit un mouvement.

—Voyons ! voyons ! dit-il avec une sorte de défiance ; il me semble que pour une jeune homme de vingt-deux ans, vous envisagez singulièrement les choses.

—C'est à les regarder ainsi, répondit Raymond, que l'on se fait une juste idée des hommes.

—Ah ! ça. Ce n'est pas pour moi que vous dites cela.

—Sur ma vie et sur mon honneur, monsieur, je vous le jure.

—A la bonne heure !

—D'ailleurs, je crois que vous êtes fort mal avec M. Guillemot.

—Le père Guillemot m'a en horreur. Ce qui ne l'empêche pas, cependant, de m'adresser une invitetion chaque fois qu'il donne une soirée.

—Et vous n'y aller pas ?

—Jamais ! quoique j'en aie été pourtant bien tenté. Mais cette tentation tenait à une raison particulière.

—Laquelle.

—C'est que les invitations dont je vous parle, et qui m'ont été expédiées tout l'hiver dernier, portaient mon adresse, écrite de la main même de ma cousine.

—Elle regrette de ne vous voir !

—Oh ! je ne confonds pas Irène dans l'indifférence que m'inspire la famille. La pauvre enfant ! nous avons été élevés ensemble ; jusqu'à l'âge de douze ans, nous ne nous sommes pas quittés. Seulement, moi je suis devenu ce que le père Guillemot appelle un mauvais sujet, tandis qu'elle est restée un bon petit ange bien innocent et bien doux.

—Alors vous ne savez rien de ce qui se passe rue Saint-maur ?

—Est-ce qu'il peut s'y passer quelque chose ?

—Peut-être.

—Quoi donc ?

—Retournez-y et vous ne tarderez pas à l'appendre.

—Voilà que vous m'intriguez. Vous m'en dites trop ou trop peu.

Raymond prit la main de son jeune compagnon dans les siennes, et le serra avec une effusion sincère.

—Vous faire la confidence de ce que je sais, y ajouter ce que je devine, répondit il, serait vraiment beaucoup trop long et peut-être dangereux en ce moment.

J'espère bien d'ailleurs que nous nous revessans et, dans quelques jours, il me sera permis d'être plus explicite.

—Vous voilà chez vous je crois, répliqua Hector.

—Et mon intenéant doit m'attendre.

—Songez que je ne vous tiens pas quitte.

—Je compte sur votre mémoire, mais je me fie encore plus à mon cœur.

Les deux jeunes gens se serrèrent la main. Hector continua son chemin jusqu'à la rue Richelieu où il demenurait, et Raymond entra à l'hôtel de Bade.

Ainsi qu'il l'avait dit, son intendant l'attendait, et ce fut lui qui vint lui ouvrir.

—Tu ne t'es pas couché, Michel ! fit Raymond, en remettant son pardessus aux mains de ce dernier.

—Non, monsieur, répondit l'intendant.

—Pourquoi cela.

—J'avais à vous parler.

—A quel propos ?

L'expression du visage de Michel devint tout à coup sérieuse et triste.

—Hier, répondit-il, je n'ai pu dire que quelques mots à monsieur, dit Michel ; mais je ne voudrais pas laisser la nuit sans lui rappeler que c'est demain l'anniversaire !

Raymoud se leva à demi, et un sanglot gonfla sa poitrine.

—Le 13 ! tu as raison... le 13 ! répondit-il d'une voix sombre, et comme avec un frisson ; il faut que nous partions.

—Oui monsieur.

—Y as-tu songé ?

—Tout est prêt.

—Et nous pourrons quitter Paris.

—A onze heures, par le train expresse.

—Bien ! bien tu me réveilleras a neuf heures ; et demain, nous saurons où m'appelle la plus sacré et le plus douloureux de mes devois !

Michel salua nt sortit Quoique la nuit fût bien avancée, Raymond ne se coucha pas tout de suite.

Et pendant quelques minutes, il se prit à réfléchir à la nuit qu'il venait de passer, et à ce monde singulier auquel il s'était trouvé mêlé.

Quand par hasard, les silhouettes de Colonna, de Ricordi ou de Spavento, venaient à se profiler devant ses yeux, son visage prenait tout à coup une farouche expression, et son cœur se soulevait dans sa poitrine avec des rugissements de lion emprisonné.

Mais cele ne durait pas longtemps.

Presque aussitôt l'image d'Irène se présentait à sa pensée, et alors tout ce qu'il y avait en lui de jeune, d'ardent, d'enthousiaste se fraoait une issue à travers ses autres préhccupations ; et son front reprenait sa sérénité.

Raymond se sentait entraîné, malgré lui, pour une pente insensible vers un sentiment nouveau, ignoré jusqu'alors et dans lequel il puisait des jouissances inconnues.

Il n'avait jamais aimé encore, et au de son esprit, à l'espèce d'énervement de tout son être, il comprenait qu'il touchait à une phase imprévue de la vie.

C'est dans ces dispositions qu'il se coucha. Il était bien près de quatre heures du matin. Le jour commençait à poindre.

Toutes les images qu'il avait entrevues dans sa rêverie, flottèrent encore pendant quelque temps autour de son chevet. Puis ses yeux se fermèrent, et sommeil s'empara de lui.

Vers neuf heures, Michel vint le réveiller.

Il sauta à bas de son lit, s'habilla à la hâte, prit à peine quelque nourriture.

Michel se tenait debout, et attendait ses ordres en silence.

La voiture qui doit nous conduire à la gare est prête ? demanda-t-il en finissant de déjeuner.

—J'ai réfléchi, monsieur, répondit l'intendant ; et je crois qu'il est imprudent de de prendre le train à la gare de Paris.

—Pourquoi cela ?

—On pourrait nous suivre, soupçonner la direction que nous allons prendre et deviner peut être le but de notre voyage.

—C'est bien invraisemblable.

—Pas autant que vous le supposez,— depuis une heure il y a, à la porte de l'hôtel, un mendiant estropié et je n'y ai jamais vu, et qui me semble suspect.

—Soit ! mais quel est ton projet ?

—J'ai fait venir un coupé, nous aurons l'air de sortir pour aller en courses, et arrivés aux Champs-Elisées, avec quelques louis, nous déterminerons le cocher à nous mener à la première station.

—Comme tu voudras.

—Alors nous partons.

—Partons.

Quelques minutes plus tard, Raymond et Michel disparaissaient au trot allongé des deux chevaux du coupé.

Ainsi que l'avait dit l'intendant, il y avait à la porte de l'hôtel un mendiant qui, d'une voix lamentable, cherchait à apitoyer les passants sur ses infirmités.

Il était là depuis une heure.

Mais à peine eut-il vu Raymond s'éloigner qu'il tira un petit carnet de sa poche et y écrivit quelques mots au crayon.

—No 10787, dit-il ; ne pas oublier ce renseignement ! L'intendant est malin, mais on est pas plus bête qu'en autre, et demain, nous saurons où ils sont allés !

### XV

LES REPORTERS DU DUC

Le lendemain, vers deux heures de l'après-midi, le duc de Palmarès, qui venait de déjeûner, se promenait en fumant sous les allées de parc.

Il faisait une journée délicieuse.

Le soleil dont les jeunes feuilles des arbres tamisaient doucement les rayons, tombait en pluie d'or sur le sable : les oiseaux chantaient sous les charmilles, c'était partout une sorte de résurrection de toutes choses sous les tièdes haleines du printemps.

Malgré lui, le duc se sentait pénétré par les effluves de la saison nouvelle, les sombres pensées qui souvent agitaient son sommeil, aux heures de la nuit, semblaient avoir pris leur vol, comme ces orfraies que le jour épouvante. Et son esprit rasséréné se trouvait au souffle d'avril qui passait dans l'air en le parfumant.

Il avait donné l'ordre d'atteler sa victoria ; le temps invitait à la promenade ; il voulait faire un tour de bois.

Mais au moment où il se disposait à rentrer à l'hôtel, il vit venir à lui Spavento, qui s'avençait suivi à peu de distance par un mendiant aux vêtements sordides.

—Monseigneur. dit Spavento, si vous voulez bien le permettre, voici Gérôme qui a une communication importante à vous faire.

Celui que Spavento venait de désigner par le nom de Gérôme, n'était autre que l'homme que nous avons présenté au lecteur comme le mari de la Nerlope.

Il fit quelques pas, et se trouva en présence de Palmarès.

—Voyons, dit ce dernier ; tu as à me parler. A quel propos ?

—A propos du jeune homme.

Raymond ?

—Oui, monseigneur.

—Que sais-tu sur son compte ?

—Voici... hier, vers onze heures, je m'étais installé à la porte de l'hôtel de Badé, avec l'intention d'y passer ma journée pour voir ce qu'on y faisait, lorsque à l'air affairé de l'intendant, et à certaines dispositions qui me parurent suspectes, je me doutai que l'on se préparait à un voyage.

—Un voyage ? Mais Raymond n'y

lait aucune allusion, dit le duc.

Le mendiant reprit :

—Ce qu'il y a de certain, dit-il, c'est que je ne m'étais pas trompé. A onze heures moins cinq, je vis arriver un coupé à deux chevaux ; le jeune homme et son intendant y prirent place, et fouette cocher ! Le coupé eut bien vite disparu par la Chaussée-D'antin.

—Où allait-il ?

—Je n'en savais rien et il m'était difficile de le suivre, sans donner l'éveil, d'autant qu'il allait bon train : seulement, j'avais retenu le numéro du sapin, et avec ça, il y avait de la ressource.

—Enfin.

—Enfin, ce matin, vers huit heures, j'ai aperçu un coupé qui me sembla bien avoir la torture de celui de la veille. Il était couvert de poussière, les chevaux paraissaient éreintés, et le cocher dormait comme un sénateur sur son siége. Je m'approchai du concou, et je vis qu'il portait le numéro 10787.

—C'était le tien ?

—Comme bous dites, monsieur le duc et cette fois, je le pigaie de façon à ce qu'il ne m'échappât plus. Bref, et pour ne pas fatiguer l'attention de monseigneur, j'ai appris du cocher qu'il avait conduit son chargement à Maisons, et qu'il avait un bon billet de cent francs pour sa course

—C'est tout, fit Palmarès.

—Oui, monseigneur.

—Cela suffit. Spavento, donne un louis à cet homme, et qu'il s'en retourne par le chemin qu'il a pris pour venir.

Cependant Gérôme avait reçu le louis promis et il ne faisait pas mine de vouloir s'éloigner.

Le duc fronça le sourcil.

—Qu'y a-t-il encore ! demanda-t-il avec impatience.

—Pardon, monseigneur, répondit Gérôme, c'est que je ne suis pas venu seul.

—Qu'est-ce à dire ?

—C'est à dire, que la Varlope et moi, nous nous sommes rancontrés en chemin ; on l'avait chargée de surveiller l'hôtel du faubourg Saint-Honoré, et je crois qu'elle a aussi des choses importantes à vous rapporter

Le duc fit un geste qui voulait dire de laisser approcher la Varlope.

Et celle-ci s'avança, toujours longue, efflanquée, famélique mais la démarche grave et digne.

—C'est vous, dit le duc, Spavento avait envoyée rue du Faubourg Saint-Honoré.

—Oui, monseigneur.

—Qu'avez-vous vu ?

—Pendant la journée d'hier, rien qui soit intéressant. La princesse est allée au bois de cinq heures à sept, et elle est rentrée à l'hôtel, et toute la nuit s'est passée sans accident. Seulement, ce matin il y a eu quelque chose.

—Quoi donc ?

—Vous connaissez peut-être l'intendant de la princesse.

—Bernhardt ?

—C'est cela. Eh bien, ce matin, vers neuf heures, je l'ai vu sortir de l'hôtel en costume de voyage, et avec un petit sac de cuir en sautoir.

—Il partait !

—C'est ce que je me suis dit, et ça m'a paru louche ; alors je l'ai suivi de loin, sans avoir l'air, et je suis arrivé en même temps que lui, à la gare Latnt-Lazare.

—Mais quelle ligne a-t-il prise ?

—Ah ! voilà le chiendent, voyez-vous ; et, à ce moment, j'ai queuté.

—Comment ?

—Sans doute. Comme vous, je me disais : tant que je ne saurai pas où il va, c'est comme s'il n'y avait rien de fait, et alors, je me suis mise à marcher dans ses bottes en sollicitant son aumône ; ça alla bien quelque minutes, mais à un moment il se retourna vers moi brusquement, et me lança un regard dans lequel il y avait peut-être plus de surprise encore que de colère. Puis, avisant un agent de police, qui flânait dans le vestibule, il courut lui dire quelques mots à l'oreille, et, après ça ce ne fut pas long ; l'agent me prit par le bras, et me reconduisit jusqu'au bas de l'escalier, en me menaçant du dépot, si je récidivais. Pendant ce temps, mon intendant avait disparu !

Le duc demeura un moment pensif après ce récit, et réfléchit à ce qu'il devait d'apprendre n'étais pas après tout fort grave, et tout au plus, pouvait-on en conclure qu'il y avait dans la vie Raymond certains secrets dont il n'était point disposé à faire la confidence à tout le monde.

Toutefois, le duc invita la Varlope et son homme à contunuer leur mission d'investigation, et il les renvoya largement payés de leur peine.

Pour lui, il n'y avait qu'un mystère digne d'attirer son attention, et ce mystère était celui que cachait l'hôtel de la Nubienne.

Instinct ou civination, il sentait qu'il y avait là un danger pour lui, de quelle nature était-il ? que fallait il faire pour le conjurer ? il se creusait en vain l'esprit et ne trouvait rien.

Or, comme complement à ce que nous venons de raconter, voici ce qui se passa le même jour, à quelques heures de distance, à l'hôtel de Bade et à l'hôtel de la Nubienne.

Vers deux heures, une voiture de place s'arrêta boulevard des Italiens ; un garçon de l'hôtel vint en ouvrir la portière, et deux voyageurs sautèrent sur le trottoir.

Comme Raymond s'empressait de gagner son appartement, le concierge courut après lui pour lui remettre une lettre que l'on avait apportée pendant son absence.

—Une lettre, pour moi ! fit Raymond étonné, et il la décacheta vivement.

Elle était d'Hector Beaulieu.

J'ai suivi votre conseil, disait Hector ; je suis allé voir Irène, et je ne le regrette pas. Elle m'a accueilli comme autrefois, et cela m'a fait du bien. Bref, le papa Guillemot donne un bal samedi prochain, et j'ai promis de m'y rendre. Seulement, j'ai un service à vous demander. Si je me trouvais transporté seul, tout à coup et sans transition, dans ce monde inconnu je pourrais y commettre quelque sottise. Quoique plus jeune que moi, vous me paraissez beaucoup plus sage, et je compte que vous voudrez bien m'y accompagner.

Je serai samedi, à neuf heures, chez papa Guillemot ; faites-moi l'amitié de vous y trouver à neuf heures un quart. Il paraît que, sous ces latitudes ignorées, on se couche de bonne heure ; mais soyez tranquille, si nous nous y amusons, je me charge faire durer le cotillon jusqu'à six heures du matin.

Ci-joint une invitation que j'ai demandée à Irène pour vous, et dont elle a daigné écrire l'adresse de sa jolie petite menotte.

Raymond avait alternativement rougi et pâli en lisant cette lettre. Mais il se hâta de la faire disparaître dans sa poche, et se dirigea vers son appartement.

Le même soir, à onze heures, la nubienne venait de rentrer des Italiens, où elle n'avait passé une heure ; à peine fut-elle dans sa chambre, que Bernhardt lui fit demander si elle voulait bien le recevoir.

La Nubienne tressaillit.

—Bernhardt est de retour ! dit-elle d'une voix frémissante, ah ! qu'il vienne tout de suite je l'attends.

Bernhardt parut aussitôt sur le seuil. Il tenait un splendide bouquet qu'il présenta à la Nubienne.

Celle-ci le reçut d'une main tremblante, et le porta doucement à ses lèvres.

—Ainsi, dit-elle d'une voix émue, il était au rendez-vous ?

—Oui, madame.

—Depuis huit années, il n'a pas manqué un seul anniversaire.

Et elle ajouta en frissonnant, pendant que deux grosses larmes coulaient le long de ses joues :

—Ah ! quel amour pourrait jamais remplacer celui-là ! Bien malheureuses sont celles qui ne l'ont pas connu !

### L'AVEUGLE ET LE MUTILÉ

Le samedi, à neuf heures du soir, Raymond, fidèle au rendez-vous que lui avait donné Hector, prenait place dans son coupé et se dirigeait vers les hauteurs du faubourg du Temple.

Pour tout dire, il était fort ému, et ce n'est pas sans un certain pincement de cœur qu'il approcha de la rue Saint-Maur.

Il allait voir Irène de près, il allait pouvoir lui parler.

Comment allait-il être accueilli ? comment devait-il l'aborder lui-même ? Quelle impression rapporterait-il de cette soirée qu'un hasard favorable accordait à son amour naissant.

Après tout, était-ce bien de l'amour qu'il éprouvait pour la charmante enfant, et n'était-ce pas plutôt un intérêt qui prenait sa source dans tout ce que le duc lui avait dit d'Irène !

Comme il approchait de la demeure de M. Guillemot, il aperçut un rassemblement considérable qui s'était formé à quelques pas de la porte principale, laquelle était éclairée par de nombreux becs de gaz placés là pour la circonstance.

Le coupé s'était arrêté ; Raymond passa la tête à la portière, et, dans le milieu du groupe, il remarqua avec un profond étonnement deux acteurs principaux dont l'un était un vieux mendiant à barbe grise dont l'autre était Hector Beaulieu.

Hector paraissait avoir pris à partie le vieux bohème, qui se défendait avec chaleur.

L'accusation ne devait pas, du reste, être fort grave, car chaque fois qu'Hector prenait la parole, c'était, dans la galerie, une explosion de fous rires, et une gaieté à laquelle le mendiant lui-même ne dédaignait pas de prendre part.

Raymond ne tarda pas à apprendre ce qui s'était passé.

Hector venait, en effet, de l'apercevoir et après avoir jeté brusquement une pièce de cinq francs dans la main de son interlocuteur en haillons, il courut au coupé et aida Raymond à en descendre.

Il riait encore de son aventure, quand il aborda ce dernier.

—Ma foi ! dit-il en lui serrant la main vous m'excuserez, cher monsieur, mais, vrai..on en met dans le journal qui ne valent pas celle-là.

—Que vous est-il donc arrivé ? demanda Raymond.

—Au fait, tout en marchant, je vais vous la raconter..Figurez-vous que tout à l'heure, au moment de pénétrer chez le papa Guillemot, je me suis trouvé nez à nez avec un vénérable mendiant, portant sur la poitrine un large tableau, et qui, la main tendue, sollicitait ma pitié en s'autorisant de son titre de "pauvre aveugle, s'il vous plaît !" Moi, vous savez, je suis badaud, et j'ai l'aumône facile. J'y suis donc allé de ma pièce de dix sous. Mais le tapage avait attiré mon attention, et tout en déposant mon offrande, j'y jetai un regard, et reculai épouvanté.

—Le tableau était atroce, dit Raymond.

—Ça..je n'en sais rien, mais, ce qui m'avait frappé, c'était le sujet même qui s'y trouvait représenté. Sur le devant, la mer bleue ; sur le rivage, des Français débarqués, qui marchent comme une forteresse mal défendue par des Arabes ; puis dans un coin, sur le premier plan, un obus qui éclate et va enlever la jambe droite et le bras gauche à un pauvre soldat du 37e de ligne. Vous voyez ça d'ici.

—Mais, quel rapport ?....

—Et au-dessous, cette légende : "Armand Darbie, âgé de cinquante-cinq ans, privé de deux membres essentiels, par suite d'un éclat d'obus reçu au siège d'Alger.—Prie ses vieux compagnons d'armes de lui venir en aide."

—J'avoue que je ne comprends pas.

—Moi, j'avais flairé la chose ; et sans autre forme de procès, je mis la main sur l'épaule de mon mendiant.—Ah ! ça, vieux farceur, lui dis-je en même temps, expliquez-moi pourquoi vous vous dites un pauvre aveugle, s'il vous plait, quand le tableau qui est là vous représente amputé de la jambe et du bras ?

Le noble vieillard tressaillit à ma voix, ouvrit des yeux démesurés et me regarda avec stupéfaction.

—Tonnerre de Brest ! grommela-t-il d'un ton de fureur concentrée ; c'est encore un tour de cette satanée Varlope ; se elle sera trompée de tableau.

—Que voulez-vous dire ?

Le bohème eut un sourire bienveillant.

—Tenez ! dit-il ; je vois que vous êtes un bon zigue, vous ne débinerez pas le truc, et l'on peut tout vous confier.

—Ah ! ah ! il paraît que vous n'êtes pas aveugle ?

—Non, mon bon monsieur.

—Pas plus que mutilé.

—Comme vous dites.

—Mais alors..

—Voilà la chose, je suis saltimbanque de mon état. En été, ça donne assez, et la Varlope et moi nous n'avons pas trop à nous plaindre du métier ; mais c'est l'hiver qui est dur, et quand il vient....

—Vous devenez aveugle ou estropié.

—Vous comprenez.

—A peu près.

—Aveugle quand je stationne à la porte des églises ; vieux soldat mutilé, quand j'exerce des Invalides ou dans les faubourgs : seulement, aujourd'hui, cette chienne de Varlope s'est trompée, et elle m'a accroché sur la poitrine le tableau du vieux soldat pour celui du pauvre aveugle.

Raymond rit de bon cœur à l'histoire que lui racontait Hector ; ce dernier, d'ailleurs, l'avait dite mieux que nous ne la racontons, avec ce brio, cet entrain qui est le propre du gamin de Paris.

## XVII

### LE BAL

Cependant, ils venaient d'atteindre la porte cochère de la demeure des Guillemot.

—Ici, il faut être grave, dit tout à coup Hector, en achevant de mettre ses gants ; et vous allez voir comme nous allons produire notre effet.

—Est-ce que vous devenez fat ?... fit Raymond avec un sourire.

—Non, mais nous trancherons un peu sur leur personnel de danseurs aux mains rouges.

—M. Guillemot est il prévenu ?

—Plus souvent ! il m'aurait peut-être refusé, et ça m'aurait gêné. Tandis que, de cette façon, il n'osera pas me faire la mine ; et puis Irène sera là pour me protéger : elle l'a promis.

Ils montaient l'escalier qui conduit au premier étage. C'était splendide ; des lampes de tous côtés, des tapis partout, une double rangée de fleurs exotiques à à chaque marche, M. Guillemot avait bien fait les choses.

Il était à peine dix heures, et déjà la musique des quadrilles retentissait, et l'on entendait le bruit des voix et des rires.

Un valet en livrée vint recevoir les deux jeunes gens qui se débarrassaient de leurs paletots.

—Que faut-il annoncer ? demanda le valet.

—Annoncez M. Raymond et M. Hector Beaulieu.

C'était précisement pendant un entr'acte.

M. Guillemot causait avec un riche industriel du quartier. Il ne fit pas d'abord grande attention au nom de Raymond ; mais quand celui d'Hector Beaulieu retentit, il poussa une exclamation de surprise.

Mais déjà Hector avait fendu la foule, et courait se jeter dans ses bras

—Mon oncle ! mon cher oncle ! s'écria-t-il avec une effusion un peu exagérée.

—Comment ! toi ici, chez moi, et qu'y viens-tu faire, mauvais sujet.

Hector s'inclina, et prenant le main de Raymond avec un geste théâtral.

—J'y suis venu, répondit il, pour vous présenter un de mes amis, le marquis Raymond de Santa Fé :

Pendant que cette présentation avait lieu, une petite scène d'un autre genre se passait sous le vestibule du rez-de-chaussée.

Une voiture venait des'y arrêter, et un homme en était descendu, tenant à la main un énorme bouquet.

—Par hasard, était-ce bien un hasard, Salomé passait justement par là.

Elle ne put retenir un geste d'admiration à la vue du bouquet.

—Comment, monsieur Spavento, dit-elle, est-ce donc pour ma maîtresse que vous apportez ces magnifiques fleurs.

—C'est pour vous, petit démon, répondit Spavento ; seulement, il faut que j'avec ce bouquet vous me rendiez ce soir un service important.

—Lequel ?

—Il y a derrière le grand salon où l'on dansera un petit boudoir, où ceux qui ne danseront pas iront chercher le repos et la fraîcheur ; obligez-moi de placer là pour cette nuit le bouquet que je vous offre.

—Avec ça que vous êtes gentil ! répliqua Salome d'un ton un peu sec ; vous m'aviez promis, l'autre jour, quelque chose qui se fait bien attendre.

—La seconde boucle d'oreilles ?

—Précisement.

Spavento tira de sa poche un petit écrin qu'il mit dans la main de la jeune fille.

—Silence ! amour et dis crétion, dit-il en même temps, et comptez sur moi comme je compte sur vous.

Salomé ne répondit pas, mais elle mit l'écrin dans sa poche, prit le bouquet qu'on lui offrait, et remonta précipitamment l'escalier.

Cependant, ainsi que l'avait prévu Hector, son arrivée, en compagnie de Raymond, produisait un profond effet sur les invités ordinaires de M. Guillemot.

Le retour du neveu eût suffi, en toute autre circonstance, à provoquer un étonnement sérieux dans ce monde de l'industrie ; mais le charme, la distinction le titre surtout dans son compagnon ajoutaient encore à l'émotion générale.

Raymond avait été surpris plus que tout autre, et il se disposait même à protester énergiquement contre les paroles d'Hector quand ce dernier lui avait dit en se penchant à son oreille :

—Si vous reclamez, j'ajoute que vous êtes le fils du président de Honduras ! Que diable, c'est pour nous amuser que nous sommes ici. Une fois cette nuit passée, vous ne verrez plus jamais le papa Guillemot ; laissez- moi donc faire, et tachez de ne point trop vous ennuyer. Voilà tout !

Raymond était loin de partager l'avis d'Hector, et peut-être eût-il quitté une partie où son caractère pouvait être compromis, si son regard n'avait en ce moment rencontré celui d'Irène, dont le visage était devenu pourpre en l'apercevant

—Ne me présentez-vous pas à votre cousine ? demanda-t-il d'un ton qu'il s'efforça de rendre indifférent.

—Je la cherchais tout à l'heure.

—Moi, je viens de l'apercevoir.

—Où celà ?

—Là-bas, dans l'angle du boudoir.

—J'y suis ! et même elle nous a vus car il me semble qu'elle en a rougi : le moment est favorable, allons ! Allons répondit Raymond ; seulement, devant cette enfant, sur votre honneur, pas de plaisanterie déplacée.

—Quand il le voulait, Hector était de compagnie, et la présentation fut faite dans les meilleurs termes.

—Oserais-je, Mademoiselle, dit Raymond après les phrases banales profiter de ce moment pour vous prier de m'accorder un des prochains quadrilles.

—Oh ! c'est que j'ai déjà bien promis ! répondit Irène en consultant son petit carnet d'ivoire, et ce ne serait que pour le sixième ! à moins, cependant..

—A moins ! répéta Raymond.

Irène leva son regard vers Hector.

—A moins, continua-t-elle, que mon cousin ne consente à vous céder une des trois contredanses que je lui ai promises.

Raymond ébaucha un fin sourire.

—Cela coutera beaucoup à M, Beaulieu j'en suis sûr, répondit-il ; mais il comprendra qu'il doit bien cette complaisance à son ami, et qu'il serait cruel à lui de me priver du seul plaisir que je me promettais de cette soirée.

Hector fit de l'index un signe menaçant à Irène.

—Et voilà, dit-il avec enjouement, voilà comment les cousins sont toujours sacrifiés !..Mais je veux me montrer bon prince, et je consens à céder mes droits..

—Alors ? fit Raymond, en regardant Irène.

—Alors..ce sera pour le troisième quadrille, répondit la jolie enfant, qui ne put pas assez dissimuler sa joie.

Raymond salua et se retira dans une pièce voisine, où les hommes étaient entassés comme des émigrants sur les paquebots de Hambourg ou de Rotterdam.

Quant à Hector, il était déjà parti à la recherche d'une danseuse.

Quoi qu'il en cût dit à Raymond, et quelque sincères que fussent les appréhensions qu'il avait manifestées, Hector ne tarda pas à se mettre au diapason de ce monde qu'il avait peu fréquenté jusqu'alors, et pendant les premiers quadrilles, il se dévoua avec tant de désintéressement pour faire danser les "tapisseries," il débita tant de drôleries aux mamads, raconta de si étourdissantes histoires aux péres, qu'en moins d'une demi-heure, il avait conquis toutes les sympathies, et était proclamé un cavalier accompli de tous points.

Quelques grincheux essayèrent bien de le diminuer, en le comparant à son ami, le marquis de Santa-Fé. Mais l'immense majorité, tout en reconnaissant que Raymond était plus distingué, et d'une tenue plus digne, trouvait à relever en lui une certaine froideur que, dans ce monde on est tout disposé à prendre pour du dédain.

Du reste, Hector jouissait naïvement de son triomphe ; et, par un effet naturel de l'esprit humain, plus il amusait les autres, plus il prenait plaisir en leur compagnie.

Raymond l'observait avec un vif intérêt, et il éprouvait un réel entrainement pour cette nature exubérante qui se donnait tout entière et sans marchander.

Certes, ses plaisanteries n'étaient pas toujours d'un goût très pur ; il avait bien le verbe trop élevé, portait ordinairement des vêtements aux couleurs voyantes, et certains côtés de sa personnalité témoignaient évidemment d'habitudes et de fréquentations vulgaires.

Mais il ne fallait pas détailler Hector ! ....Quand on le prenait en bloc, c'est-à-dire, tel qu'il se présentait, plein de gaieté, de verve et d'esprit boulevardier, il était vraiment charmant et justifiait le succès qu'il obtenait.

Raymond, du reste, ne s'occupait pas d'Hector seulement, et son regard discret suivait habilement Irène à travers les méandres de fleurs et de gaze que les quadrilles dessinaient devant lui.

Instinctivement, il se sentait aimé ; depuis qu'elle l'avait regardé, le jour s'était fait dans son cœur, et il comprenait que désormais sa vie était indissolublement liée à la sienne.

Aussi, avec quelle impatience attendait il le moment du tête-à-tête qui lui était promis....

Cela va durer un quart d'heure à peine mais que de choses pouvaient se passer dans ces quinze minutes ; une pression de main, un regard imprudent, une parole échappée du cœur et que le cœur recueille précieusement, comme en vase d'or pur, une idylle, un poëme quelquefois, le bonheur de toute sa vie qui se joue dons l'espace d'une contredanse !

Voilà ce que disait Raymond, voilà à quel espoir enivré son âme était suspendue.

Enfin, la ritournelle du troisième quadrille se fit entendre, et il s'empressa d'aller offrir son bras à Mlle Guillemot.

Dès qu'ils eurent pris place, Irène leva son beau regard radieux sur Raymond et faisant une petite moue charmante :

—Vous allez bien vous ennuyer ici, monsieur, dit-elle, si vous passez toute votre nuit, comme cela, sans danser.

—Et comment savez-vous, mademoiselle, que je n'ai pas dansé ? objecta Raymond en souriant.

—Dame, répondit Irène avec candeur, je vous ai vu pendant les deux derniers quadrilles, et vous êtes resté là dans le coin sans bouger.

—Il y avait une bonne raison à cela....

—Laquelle ?

—C'est que c'était la seule place d'où je pouvais vous bien regarder.

Irène se tut et baissa les yeux.

—Et en vous regardant, poursuivit Raymond, savez-vous l'observation que j'ai faite, et qui m'a un moment profondément ému ?

—Dites, monsieur ?

—En sortant des Italiens, l'autre jour, j'avais emporté votre image heureuse et souriante, et ce soir en vous revoyant, j'ai éprouvé une impression presque douloureuse.

—Vous m'effrayez.

—Vous voilà bien toujours souriante, et vous paraissez toute aussi heureuse ; mais est-ce une illusion, ou une erreur ? Comment dire cela ? il me semble que vous êtes plus pâle, que vos yeux ont un peu perdu de leur éclat, enfin, qu'il s'est opéré en vous un changement auquel personne peut-être ne prend garde, mais qui ne pouvait échapper à mon regard, à moi. Voyons, mademoiselle, ne vous offensez pas, je vous en prie, de mes paroles, et dites-moi franchement, sans détours, si depuis cette soirée où je vous ai vu pour la première fois, vous n'avez pas été souffrante, si rien d'extraordinaire ne s'est passé, si...

Raymond allait continuer. Il s'arrêta.

Irène venait de faire un geste mystérieux qui commandait la discrétion.

Il la regarda étonné.

—Chut ? dit Irène, avec un sourire contraint : il ne faut pas parler de cela. Tenez, ce soir, pour la première fois, je me suis oubliée jusqu'à mentir à mon père.

—Vous !

—Oh ! c'est bien innocent, allez ! d'abord, ce que vous dites est vrai. J'ai été souffrante.

—J'en étais sûr.

—C'est l'autre soir, en rentrant des Italiens : mais ça n'a rien été, et avec quelques gouttes d'éther, ou d'autre chose, que le docteur m'a fait prendre, j'ai été remise tout de suite.

—Quel est votre médecin ?

—Le docteur Benoît. Le lendemain, il n'y paraissait rien, sinon que j'étais pâle, légèrement oppressée, et que j'avais un peu de fièvre. Mon pauvre père était fort effrayé, il voulait que l'on remit le bal à une autre semaine, et j'ai eu si peur que ça m'a guérie.

—Cependant.

—Et comme il ne restait plus que cette maudite pâleur qui trahissait un reste de malaise pour la faire disparaître savez-vous ce que j'ai fait ?

—Vous avez mis du rouge.

—Ça ne me va pas, n'est-ce pas ?

Irène souriait en parlant ainsi, et Raymond sentit son cœur se déchirer.

Mais il n'eut pas le temps de répliquer; c'était leur tour de figurer, et déjà Irène était partie au devant du cavalier qui lui faisait vis-à-vis.

## XVIII

### LE BOUQUET

Irène dansait à ravir, sans affection, avec un abandon charmant, comme si elle eût été sous l'influence d'une sorte d'enivrement factice.

D'ailleurs, elle était heureuse en ce moment, elle éprouvait une satisfaction si douce de tout ce qu'elle voyait ou attendait, que jamais la vie ne lui avait paru plus facile ni si bonne :

C'était comme une fête des yeux et du cœur ; elle eût volontiers demandé à Dieu que cette nuit durât toujours.

—Vous aimez beaucoup le bal ! lui dit Raymond, au bout d'un instant.

—Est-ce que vous ne trouvez pas cela amusant ? répartit Irène.

—Pas toujours.

—Moi d'abord, cela m'est recommandé par la Faculté. Il paraît que j'ai besoin d'exercice ; M. Benoît m'ordonne les distractions, l'Opéra, les voyages, les bains de la mer. Oh ! c'est ça surtout qui est intéressant ; est-ce que vous n'allez jamais aux bains de mer, monsieur ?

—Si quelquefois, répondit Raymond.

—Moi je les adore. Voilà deux ans que mon père me conduit à Trouville. J'y reste seul avec une vieille parente ; nous avons un petit pavillon sur la plage, et c'est toujours un crêve cœur, quand il faut s'en aller.

—L'air de la mer doit vous être excellent.

—Je n'en sais rien ; le docteur le dit, et il faut bien le croire. Mais ce qui est vraiment attrayant, c'est la plage, de deux à six heures ; le casino, le soir, avec les jolis bébés, que l'on voit sauter ; les concerts, les courses, les bals ; on n'a pas le temps de s'ennuyer une seconde.

—C'est vrai.

—Vous connaissez Trouville, monsier.

—J'y vais tous les ans.

—Tiens je ne vous y ai jamais vu.

Raymond eut un triste sourire.

—Oh ! moi, mademoiselle, reprit-il ; quoique je sois fort jeune, j'ai une vie tout à part, et jusqu'à présent je me suis peu mêlé au monde des villes d'eaux. J'habitais à Trouville un cottage situé derrière l'hôtel des Roches-Noires. J'avais un petit yacht à bord duquel je faisais quelques excursions en mer, et je n'ai pas mis le pied une seule fois au casino.

Irène était devenue pensive.

—Attendez donc, dit-elle tout à coup ; un yacht ! mais je me rappelle avec des filets blanc, noir et or on l'avait baptisé d'un nom singulier ?

—Le justicier !

—C'est cela. Comment, c'était vous ?

—C'était moi, le propriétaire.

—Irène eut un frisson.

—C'est étrange dit-elle, comme se parlant à elle-même, et je me rappelle que l'on faisait courir des bruits bizarres sur le compte de ce justicier.

—Lesquels ?

—Mais ce n'est pas vrai ! Maintenant que je sais que c'est vous, je vois bien qu'on s'était trompé.

—Que dit-on ?

—Faut-il le répéter ?

—Je vous en prie.

—Eh bien, poursuivit Irène, on disait que le maître du yacht était un personnage mystérieux et sombre ; que son humeur farouche éloignait tous ceux qui auraient tenté d'approcher de sa demeure : enfin qu'il devait y avoir dans son passé quelque drame terrible qu'il ne voulait laisser pénétrer par personne.

Raymond remua doucement la tête.

—La seule chose qui soit vraie dans tout ceci, c'est ce que vous avez dit sur mon passé.

—Comment ? fit Irène.

—C'est là, en effet, le point sombre de ma vie, le souvenir poignant qui torture chacun de mes jours.

—Ainsi, vous viviez seul dans ce pavillon isolé.

—Tout à fait seul.

—Mais vos amis ?

—Je n'en ai pas.

—Des parents..au moins..

—Je n'ai jamais connu mon père—et ma mère est morte voilà bientôt huit années.

Un nuage passa sur le front d'Irène, tandis qu'une jolie petite larme perlait au bord de sa paupière.

—Eh quoi, dit-elle d'un ton ému, seul au monde !....Ah ! je vous plains monsieur, et du profond de mon cœur..Moi, voyez-vous, j'ai perdu ma mère aussi ; il y a longtemps de cela ; je ne sais même plus si ce sont bien ses traits que je n'ai pas oublié, ce qui est resté vivant, ce qui restera éternel dans mon souvenir, c'est son regard si bon, ses caresses si tendres ....ses baisers dont quelquefois je crois sentir encore la douce empreinte sur mon front..Ah ! il n'y a pas d'amour qui puisse remplacer celui que l'on éprouve pour sa mère.

—Peut-être !...fit Raymond.

—Y songez-vous....et lequel donc ?

—L'amour de la femme aimée.

—Monsieur.

—Amour chaste et pur, profond et sacré, qui naît d'un regard, et ne s'éteint qu'avec la vie !....Sentiment ineffable qui emplit le cœur à le faire déborder, et pour lequel on donnerait son sang goutte à goutte, sa vie jour à jour....Ah ! si jamais vous connaissiez cette affection sainte, Irène, vous ne regretterez rien du passé, vous espérerez tout de l'avenir.

Irène ne répondit pas ; elle était émue et rougissante, et tremblait, comme la feuille d'un jeune arbuste aux baisers des premières brises d'avril.

Heureusement le quadrille finissait : et le désordre qui se produisait de tous côtés, lui permit de dissimuler sa confusion au milieu de l'animation générale.

Comme elle gardait le silence et paraissait un peu embarrassée de sa contenance Raymond pour prolonger le tête-à-tête, lui fit prendre le chemin des écoliers.

Et sans peut-être avoir conscience de ce qu'il faisait, il entra dans le petit boudoir qui attenait au grand salon.

Il n'y avait personne à ce moment ; l'air y était plus respirable ; le bruit n'y parvenait que notablement affaibli.

—Vous ne m'en voulez pas, mademoiselle, lui dit-il tout en marchant, de vous avoir parlé comme je l'ai fait ?

—Non, sans doute, répondit Irène, avec une mélancolie douce ; mais c'est bien la première fois que l'on me dit de ces choses-là.

—Chère enfant !—Il faut me pardonner ; voyez-vous, il y a des jours où mon âme déborde, où je ne suis plus maître de mon secret.

— Mais qui êtes-vous donc, mon Dieu !

—Ah ! tenez, dit Raymond avec feu ; il y a, vous le savez maintenant, il y a dans mon passé un souvenir terrible qui pèsera éternellement sur ma pensée et sur mon cœur ; ce souvenir, je le cache à tous, parce qu'il faut que tout le monde l'ignore..Mais à vous mon enfant à vous seule, je dirai ce secret redoutable, le jour où vous me le demanderez..

—Ils avaient fait le tour du boudoir, et ils allaient rentrer dans les salons où leur absence pouvait être remarquée.

Mais en passant près d'un charmant meuble de Boule, placé à gauche de la porte d'entrée, Raymond eut un tressaillement étrange et il s'arrêta, l'œil ardent le visege couvert d'une pâleur livide.

—Qu'avez-vous, mon Dieu s'écria Irène presque épouvantée.

Raymond avait abandonné son bras, et de ses deux mains crispées, il pressait ses tempes près d'éclater.

—Non ! non ! c'est impossible ! balbutia-t-il, avec un geste heurté et fébrile, comme s'il eût été subitement frappé de vertige.

—Monsieur, Raymond !.... supplia Irène.

Elle n'acheva pas.

Raymond venait de s'emparer de sa main, et il la serrait avec force entre ses doigts nerveux.

La pauvre enfant jeta un cri de douleur.

—Vous me faites mal ! murmura-t-elle presque défaillante.

Mais il n'entendait plus rien. Son œil était hagard, sa poitrine avait des sifflements de râle, et son bras tendu se dirigeait affolé vers un bouquet posé sur la console.

—Ce bouquet ! là ! répondez ! s'écria-t-il ; qui a osé commettre une pareille profanation !

Quelques personnes attirées par le bruit de cette scène singulière, étaient venues s'informer de ce qui se passait, et l'œil de Raymond plongeait dans ce groupe, cherchant avidement une proie qu'il put immoler à sa colère et à son indignation.

Mais il ne rencontra que des visages placides et honnêtes, et qu'on ne pouvait avoir la pensée d'accuser.

Tout à coup cependant un éclair traversa son regard, un cri rauque jaillit de sa poitrine, et il bondit vers l'un des assistants dont il saisit le bras d'une main énergique.

—Ah ça, mais il devient fou ! s'écria celui qu'il venait d'appréander de la sorte.

C'était Spavento.

## XIX

### DES AFFAIRES DE FEMME

Spavento eût beau chercher à se dégager, Raymond le tenait entre ses doigts implacables, et force lui fut de rester en place.

—Par les cornes du diable ! grommela-t-il, voilà une plaisanterie qui vous coûtera cher.

Raymond lâcha prise ; il voulait éviter un scandale.

D'un regard impérieux, il commanda à Spavento de le suivre, et ils se dirigèrent vers un angle du boudoir.

Une fois là, Raymond se pencha vers son interlocuteur, et à voix basse, pendant qu'il le couvait d'un œil plein d'éclairs :

—Nous sommes seuls, dit-il alors, tous les deux, face à face. Répondez-moi donc, monsieur ; c'est vous, n'est-ce pas, qui avez apporté ici ce bouquet pour voir si je le reconnaîtrais ?

—Mais.... se récria Spavento.

—C'est vous ! je le sens à la colère que votre vue m'inspire, et je veux savoir quelle a été votre pensée, qui vous a donné ces fleurs, ou plutôt en quels lieux vous êtes allé les voler ?

Spavento redressa le front.

—Ah ça, dit-il d'un ton ironique, voilà cinq minutes que vous jouez ici une charade impertinente dont je cherche en vain le mot. A qui en avez-vous, je vous prie; et ne vaudrait-il pas mieux nous dire tout de suite que c'est une affaire que vous cherchez ?

—Avez-vous l'habitude de les accepter, quand on vous les propose ?

—Toujours, mon petit monsieur.

—Alors, je puis compter sur vous.

—Comment donc ?

—Demain !

—Demain, soit. Vous tirez l'épée ?

—J'espère qu'après notre rencontre, vous n'aurez plus aucune raison d'en douter.

Les deux hommes se séparèrent.

Quand Raymond rentra dans le salon, il il passa près d'Irène sans l'apercevoir, et se dirigea vers Hector.

—Eh bien, lui dit celui-ci, dès qu'il le vit venir : vous savez la nouvelle ! je suis au mieux avec le papa Guillemot.

—Voilà qui me ravit ! répondit Raymond en souriant.

—Ne plaisantez pas, répliqua Hector ; c'est sérieux ; j'ai produit ici mon petit effet ; les mères m'adorent, les papas répètent mes mots, et quant aux jeunes filles, je n'ai qu'à choisir parmi les plus belles dots.

—Je gage que vous allez m'annoncer votre mariage.

Hector eut un sourire, et prit Raymond sous le bras.

—Voyez-vous, dit-il, les hommes comme moi, on ne les connaît jamais parce que vous les voyez légers, inconstants, lâchons le mot, hurluberlu, vous vous dites : Il n'a pas même un milligramme de bon sens. Eh bien, c'est ce qui vous trompe.

—Vraiment !

—Oh ! c'est cela, raillez ! Ne vous gênez pas.

Eh bien, savez vous ce que ce pauvre imbécile d'Hector a fait cette nuit, il a gagné son petit milion rien que ça et, pour un décavé, ce n'est pas trop mal manœuvré.

—Vous avez donc séduit une héritière.

—Je n'ai séduit personne.

—Cependant.

—Tenez ! à vous, on peut dire. Vous n'êtes pas de ce monde, et il n'y a pas de concurrence à redouter ; d'ailleurs Irène m'a parlé de vous, et malgré la sympathie qu'elle a témoignée pour votre personne, j'ai vu tout de suite que vous n'étiez pas dangereux.

C'est donc d'Irène qu'il s'agit, fit Raymond.

—Plus bas ! plus bas ! mon ami, vous allez me compromettre, que diable il faut être adroit. Eh bien, oui, c'est d'elle qu'il est question.

—Elle vous aime.

—Bon ! il ne s'agit pas de cela. Vous comprenez bien qu'une jeune fille de la rue Saint-Maur ne va pas si vite. Mais on sait ce que parler veut dire et vous verrez.

Raymond n'insista pas.

Les quelques paroles d'Hector avait ramené sa pensée vers Irène, et en ce moment, il eût voulu oublier tout ce qui se rapportait à elle.

Une amertume sans nom emplissait son cœur et troublait son esprit. Il songeait à cette mauvaise affaire qu'il venait d'engager avec Spavento, et bien qu'en toute autre circonstance il eût volontiers fait bon marché de sa vie, à cette heure, il ne pouvait envisager de sang froid la rencontre qui l'attendait le lendemain.

Dannig quelques minutes surtout, ses regard avait plusieurs fois rencontré celui d'Irène, et au pli soucieux qui creusait son front, à son attitude inquiète et brisée, il ne comprenait que trop ce qui se passait dans cœur.

Cependant il parvint à chasser toutes ces préocupations énervantes, et revint énergiquement à la réalité.

—Vous ne doutez pas, mon cher Hector, dit-il, de la part sincère que je prendrai à votre bonheur ; mais nous n'en sommes encore qu'aux preliminaires, et je puis remettre à vous faire mon compliment. Permettez-moi donc, mon ami, de vous parler un peu de moi, car j'ai un service sérieux à réclamer de votre obligeance.

—Je ne puis pas malheuresement vous offrir ma bourse, répondit gaiement Hector, car elle n'est vraiment pas présentable, pour le quart d'heure ; mais cette réserve faite, disposez de moi comme vous l'entendrez.

—Merci.

—De quoi s'agit-il ?


**Très facile !**

—Comment cela, très facile, je trouve depuis quinze jours.

—Va chez ton apothicaire.

—Et puis !

—Demande le Sirop d'Epinette Sauvage chaque bouteille à sa cuillère.

**Graines fraiches !**

Les cultivateurs et les marchands de la campagne pourront se procurer chez W Brunet & Cie, St Roch, des graines les plus fraîches, et aux plus bas prix. Graines garanties. N'oubliez pas l'adresse : W. Brunet et Cie, St Roch, Québec.

**Quorum amicus**

Tous ceux qui ont eu le malheur d'apprendre le latin seront forcé de lire ceci et de voir qu'il s'agit encore ici d'une réclame. La traduction de ce titre est laissé aux jeunes écoliers qui eux savent depuis longtemps que l'Ami des Enfants est le meilleur Sirop Calmant qui existe à l'heure qu'il est. Mères de famille prenez-en avis !

TANNAGE A LA FAÇON

J'ai l'honneur de solliciter votre patronage en faveur de mon établissement de Tannerie qui depuis quarante neuf ans donne la plus grande satisfaction à tous ceux qui me donnent des peaux à tanner.

Je ne fais que du **Cuir de première qualité** sous le rapport du tannage et du corroyage. Mes prix sont les plus réduits.

Les praticuer éloignées voudront bien m'expédier les peaux à tanner à bord des goëlettes steamers ou chemins de fer. Je vais les chercher moi-même au quai et les prends sous mes soins dès qu'elles sont arrivées. Je me charge aussi de porter le cuir à bord des goëlettes dès qu'il est prêt.

Veuillez me notifier quand vous mettez vos peaux à bord. Correspondance sollicitée.

A VENDRE—Cuir rouge constamment en magasin.

**Joseph Dugal,**

TANNEUR,

330-332, Rue St-Valier, St-Roch.

10 avril—12m.

J. & W. REID

FABRICANTS DE PAPIERS

**124, rue St-Paul, Québec**

MOULIN DE PAPIER A LORETTE.—Papier pour journaux, papier Manille pour envelopper, feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couverture, sec et goudronné.

MOULIN AU PONT ROUGE.—Pulpe de bois carton de bsis.

MOULIN WOODEND A PORTNEUF.— Carton d'abeste pour empaqueter, pulpe de bois, carton carton pour boîte.

MOULIN A STE-ANNE.— Carton cuir pour fabricants de chaussures, pulpe de bois, carton

**Marchands de Papier, Papetiers et Papier à Tapisserie de toutes sortes.**

AUSSI :— Gueuenilles, amarres, produits chimiques et matériel csmplet pour la manufacture de papier. Vieux métaux, machineries goudron, etc.

☞ Le plus haut prix sera payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

6 Février.—6m. cl.

Très Grande Réduction

— CHEZ —

C. ROUTHIER

HORLOGER, BIJOUTIER ET OPTICIEN

**50 et 52, Côte la Montagne**

☞ **Venez voir.** QUEBEC.

E. CLOUTIER & CIE

MARCHANDS DE

Peaux Crues

**No. 315**

RUE ST-VALIER

QUEB C

**On paie le plus haut prix pour les Peaux**

DEMENAGEMENT

Ouverture définitive

DE NOTRE MAGASIN

SAMEDI, LE 10 MAI

**Au No 58**

RUE DE LA COURONNE, ST-ROCH

Enfin, les ennuis du déménagement sont finis, et nous invitons le public à venir nous faire visite à notre nouveau magasin qui a subi de grandes réparations.

De nouvelles marchandises qui n'avaient pû trouver place dans notre local temporaire ont été reçues et nous attirons spécialement votre attention sur un immense lot de tapis erié et nous vous invitons dans ce temps-ci surtout ou chacun se prépare à réparer sa maison, à venir voir nos patrons de 4 et 8 cts.

—AUSSI—

Etoffes à robes, laine, valant 25 cts pour 13 cts. Mousseline, couleur, valant 12 cts pour 5 cts.

GEORGES ROBITAILLE, OCT. DIONNE, L. G. BELZIL et ELZ. PICHETTE

8 mai 1890.

Chapeaux a Réduction

— CHEZ —

J. B. LALIBERTÉ

145 RUE St-JOSEPH 145

QUÉB C

Vente sans Réserve

J'ai fait une réduction considérable dans les prix de mes marchandises afin d'écouler promptement la plus grande partie de mon immense stock de

CHAPEAUX

Il y a de tout et dans tous les prix.

☞ **Venez vous en assurer.**

26 avril—2m.

**Aux Cultivateurs et Marchands de la Campagne**

**AVIS AUX CONTRACTEURS**

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné et portant la souscription, "Soumission pour cale sèche de Kingston, seront reçues à ce bureau jusqu'au VENDREDI le 27 de Juin prochain inclusivement, pour fournir, metre en place, et délivré dans un bon état de travail, le matériel des pompes en rapport avec la cale sèche, maintenant en voie de construction a Kingston, Ontario, conformément aux conditions et stipulations contenues dans la formule de soumission et dans le plan qui y est annexé, et dont on peut obtenir des copies en faisant application au soussigné à Ottawa, et à W. O. Strong, écr, ingénieur résident au No. 30, rue Union, Kingston, Ont.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur ces formules imprimées.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque accepté égal à cinq pour cent du montant qui y est inscrit, et payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics, lequel chèque sera forfait, si le soumissionnaire refuse de contracter lorsque requis de le faire, ou s'il ne remplit pas complètement le contrat. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Département ne sera pas obligé d'accepter la plus base soumission ni aucune d'elles.

Par ordre

A. GOBEIL
Secrétaire

Département des Travaux Publics
Ottawa, 17 mai, 1890

TAPIS

— ET —

Fournitures d'Ameublement

NOUS OFFRONS EN VENTE de superbes **Tapis Bruxelles** depuis 78 cts à $1.40, Tapis Tapisserie (magnifique choix) de 27 cts. à $1, Tapis Wilton et Axminster, Tapis Kidderminster, Ecossais et Canadiens, **Prelarts** anglais, écossais, américains et canadiens de toutes largeurs.

Etoffes à meubles, Brocatelles, Reps et Damasses de soie et de laine, Portières et Rideaux, Tapis d'entreporte et de foyer Axminster, Persian, Daghestan, Mecca et Velours; Poles de cuivre, de bois, etc.

☞ Glands et Embrasses de toutes sortes; Frange, Feutre et Tapis de table, Couchettes, Matelas et Sommiers, etc., etc.

Nous sollicitons votre patronage et attendons votre visite.

**Jos. Hamel & Cie,**
62, Côte de la Montag

2 mai 1890.—2m

Charlebois & Pampalon

**NOTAIRES**

Vente d'immeubles, placements sur Hypoth. } Une Spécialité

J.A. Charlebois, L.L.B. T.M W. Pampalon, L.L.B.

AGENT DES URSULINES.

20 sept.—1a.

L'Enfant pleure, il veut son Castor

## Malheureux accident

**Le docteur Watters tombe de son cheval en revenant des Plaines**

L'inspection du 9e bataillon a été marquée, jeudi l'après-midi, par un bien pénible accident.

A la suite des exercices, le docteur A. Watters, chirurgien du bataillon, quitta les Plaines, vers 5 heurs, pour s'en revenir chez lui à cheval. Dans le chemin St-Louis, il rencontra un ami qu'il salua en l'invitant à s'approcher de sa monture. En lui donnant la main, il glissa sur la selle, ce qui lui fit darder de ses éperons le flanc de son cheval. Vivement aiguillonné, l'animal partit comme une flèche ; le contrecoup fit perdre les étriers au cavalier qui se cramponna au cou du cheval, qui filait à l'épouvante. L'animal passa si près d'un poteau de lumière électrique que le malheureux cavalier désarçonné fut frappé à la tête si violemment qu'il roula par terre.

Cette scène causa une pénible sensation parmi les nombreux piétons qui bordaient la voie. On se porta au secours du docteur qui avait encore sa connaissance. On l'accompagnat chez un nommé Gagnon, laitier, près de la barrière. Quelque temps après, le docteur Watters put monter dans la voiture de son confrère le docteur Ed. Turcot, qui l'accompagna chez lui. Mais comme il faiblissait à vue d'œil, il fut mis au lit où il ne tarda pas à tomber dans un demi-coma qui durait encore à onze heures et demie cette nuit.

Le choc a produit un épanchement graduel de l'artère méningé moyenne qui a amené une paralysie du côté gauche.

Plusieurs médecins éminents de la ville, les docteurs Catellier, Ahern, Verge, Lemieux, Turcotte, DeBlois, Morin, Robitaille, etc., ont été appelés au chevet de leur confrère, qu'ils trouvèrent dans un état désespéré.

A onze heures et demie il était question, comme dernière tentative de salut, d'opérer la trépanation du crâne pour arrêter l'épanchement, mais à 1.30 heure ce matin, on n'avait pas encore cru devoir recourir à cette mesure extrême.

Le malade paraissait capable de passer la nuit, mais il n'est guère probable qu'il survive.

A la tête d'une nombreuse clientèle, le docteur Watters était l'un des citoyens les plus estimés du faubourg St-Jean-Baptiste.

Nous nous unissons à ses nombreux amis pour former des vœux pour son rétablissement.

## Trouvé noyé

**Un journalier du nom de Picau disparait dans des circonstances étranges**

Un batelier du nom de Andrew Jeffry a trouvé mercredi soir entre le ponton du quai de la traverse de Lévis et le ponton du quai de la compagnie du Richelieu, le corps d'un noyé qui fut immédiatement transporté à la morgue où l'identification eut lieu quelque temps après.

Le défunt portait un habillement de serge bleue, un pardessus de printemps et des gants de laine.

Lorsque le cadavre est arrivé à la morgue, le sergent de police Harvey, gardien de la morgue, iuforma le coroner qu'un noyé venait d'y être déposé, et fit avertir de ce fait un employé de la corporation du nom de Flavien Pleau dont le frère était disparu depuis quelque temps. Ce dernier se rendit à la morgue et identifia le cadavre comme étant celui de Elie Pleau, son frère.

Le défunt était âgé de 58 ans. Depuis déjà assez longtemps il travaillait pour le compte de M. Joseph Godin, aux Ecureuils, comté de Portneuf, et demeurait avec ce dernier chez madame Olivier Léveillé.

Elie Pleau était venu à Québec le 5 mai dernier pour faire des emplettes. Il avait $6 sur lui. Il rendit visite à son frère qui demeure près de l'église St-Jean-Baptiste et le soir il quitta la maison en disant qu'il avait à acheter quelque chose chez un marchand voisin avant de descendre au Palais pour y passer la nuit dans une maison de pension près de la gare du Pacifique, afin d'être plus à main le lendemain matin pour prendre le train.

De fait, il partit le lendemain matin en compagnie d'un autre journalier du nom de Octave Nette, des Ecureuils etons n'en a pas entendu parler depuis. On suppose que après être débarqué des chars, il se serait perdu et que son corps aurait été transporté jusqu au fleuve,

Le défunt a resté à Québec avant le feu du faubourg St-Jean. Il laisse 4 enfants, dont deux filles mariées à Nashua et deux garçons dont l'un demeure à Ottawa et l'autre à Montréal.

On a trouvé sur lui une bouteille d'eau de Floride, de la menue monnaie, un peigne, un petit flacon de brandy encore intact, une blague de tabac, etc.

Le docteur Hamel a été chargé de faire l'examen du cadavre qui est déjà dans un état de décomposition avancée.

M. le coroner Belleau tiendra ce matin à la morgue une enquête sur les circonstances étranges de cette noyade. L'un des témoins sommés de comparaître est M. Octave Matte des Ecureuils, en compagnie duquel le défunt a été vu pour la dernière fois. L'enquête révélera comment est arrivée cette mort encore entourée de mystère.

### Enquête et verdict

Peter Lily, ingénieur en chef du *Duchess*, est mort subitement. Le *Duchess* est un vaisseau qui appartient à l'Intercolonial et qui est employé par la compagnie pour transporter du charbon de Pictou à Québec et à Montréal. Mardi soir en descendant le fleuve à quelque distance du port de Sorel, Peter Lily est tombé mort à 6 heures. Son corps a été débarqué à Québec et conduit à la Morgue par ordredu coroner. Celui-ci a tenu une enquête mercredi et le verdict rendu est "Mort d'une maladie de cœur." Le défunt est âgé de 62 ans, il est père d'une famille qui réside à Shields. Son corps a été inhumé au cimetière protestant Mount Hermont, Cap Rouge.

### La perte du steamer "Erin"

L'enquête que la Chambre de commerce de Londres a tenu au sujet du steamer *Erin*, de la ligne Nationale est terminée. Le steamer a laissé New-York le 28 décembre et n'a jamais été revu. Il était en bonnes conditions, et son chargement n'était pas suffisamment lourd pour détruire son équilibre. L'enquête a déclaré que le steamer avait fondré pendant les tempêtes de janvier.

### Une cause de $50.000 réglée

**John Ross vs. le C. P. R.**

Montréal, 4.—La célèbre poursuite intentée par M. John Ross contre la compagnie du Pacifique Canadien, a été réglée avantageusement hier matin. Cette cause était pendante depuis longtemps devant les tribunaux. M. Ross poursuivit la compagnie pour $50,000, balance qu'il prétendait lui être due pour la construction de la section du Pacifique Canadien près du Lac Supérieur. La compagnie a répondu à cette poursuite en lui faisant une contredemande de $2,000,000 pour des dommages que M. Ross lui aurait fait subir lors de la construction de cette partie du chemin. La cause devait s'instruire hier matin devant le juge Davidson ; mais tout s'est réglé amicalement dans la chambre du juge, $50,000 ayant été offertes et acceptées par M. Ross. La compagnie a consenti à retirer sa demande incidente de $2,000,000.

### Une guérison merveilleuse

En 1882, j'étais tellement malade d'un rhumatisme enflamatoire qu'on me jugea comme fini et que je disposai de mes jours. J'arrangeai même mes affaires temporelles. Un de mes fils me demanda de faire usage des Burdock Blood Bitters. Après la troisième bouteille, je pouvais m'assoir seule et prendre un bon repas. Dans six semaines je quittais mon lit, me sentant mieux que je n'avais jamais été de ma vie. J'en prends 3 bouteilles chaque printemps et deux chaque automne.

Mad. M. N. D. BENARD, Main St, Winnipeg, Man.

## Bulletin Commercial

Les actions du Pacifique Canadien ont atteint ces jours derniers, le point le plus élevé où elles aient été encore cotées. Elles se vendaient 78¾ à New-York et 80½ à Londres. C'est une augmentation de 75 pour cent depuis qu'elles ont été placées sur le marché.

Une grande quantité de bois a été apporté a Belmont, station du Pacifique Canadien, et sur d'autres points de la ligne, attendant leur expédition. Ces bois seront transportés à Toronto et de là à Québec par eau. De Québec ils seront expédiés en Angleterre.

Vingt-cinq représentants de manufactures d'objets en caoutchouc aux Etats-Unis ont décidé, que, vu la diminution des recettes et l'augmentation de la consommation, les prix seraient augmentés de 10 pour cent à partir du 20 juin courant. Toures les maisons représentées ont promis de tenir cette augmentation.

Les agents de plusieurs compagnies de charbon, dans une assemblée tenue à New-York, ont décidé d'augmenter le charbon de 25 cents par tonne. Il a été aussi décidé de restreindre la production pendant le mois de juin à 2,270,000 tonnes.

La récolte du sucre d'érable, dans le Vermont, a été cette année la moitié de la moyenne obtenue depuis dix ans. Elle a été de 5 millions de livres au lieu de 12 millions.

Dans la Nouvelle-Angleterre, depuis le 2 de décembre, 27 nouvelles manufactures ont été établies dans diverses localités.

Manufactures de pulpes, de papier, de coton, de laine, de chaussures, etc.

Il a été construit en Angleterre, l'année dernière 795 vaisseaux de toutes classes, faisant un tonnage de 1,326,240 tonnes en augmentation de 442,553 tonnes sur 1888.


## Colonne Carsley

**Département de Costumes**

Nous exposons actuellement une grande variété de costumes d'été dans les derniers patrons de Paris et de Berlin, marqués à très bas prix.

S. CARSLEY

VETEMENTS DE VOYAGE
VETEMENTS DE VOYAGE

Beau lot de vêtements de voyage pour dames dernièrement reçus.

S. CARSLEY.

COSTUMES DE CANOTAGE
COSTUMES DE CANOTAGE

Nouveau lot de costumes de canotage en serge crème et marin.

S. CARSLEY.

ROBES MATELOTS EN SERGE POUR JEUNES FILLES

Grand assortiment à choisir

S. CARSLEY.

NOUVEAUX JERSEYS

Un lot de Jerseys à la mode en magasin.

S. CARSLEY.

**Département d'articles en toile pour Enfants**

GUIMPES POUR DAMES
GUIMPES BLANCHES POUR DAMES
GUIMPES COULEURS POUR DAMES

S. CARSLEY

Blouses en Batiste pour Dames, 95 cts.
Blouses en mousseline pour dames, 75 cts.
Blouses de couleur pour dames, 95 cts.

S. CARSLEY

BLAZERS POUR DAMES $1.95
Gilets Tennis Barrés pour Dames $1.95
Gilets Tennis Crême pour Dames.

S. CARSLEY

ROBES MATELOTS POUR FILLES
ROBES MATELOTS POUR FILLEL

Robes matelots pour filles en grande variété et marqué à bas prix.

NOUVELLES VESTES EN SOIE

Une ligne spéciale de nouvelles vestes en soie crême, un seul prix $3.55.

NOUVELLES BLOUSES EN SOIE

Beau lot de blouses en soie dernièremen reçu, marqué à bas prix.

S. CARSLEY

**Département d'articles en toile pour Enfants**

CHEMISES DE DAMES depuis 17c.
CALEÇONS DE DAMES depuis 17c.
CACHE-CORSETS pour DAMES depuis 13c.
JAQUETTES POUR DAMES depuis 45c.

S. CARSLEY.

**FIL DE CLAPPERTON**

Un fil qui ne s'effile pas.
Un fil qui coudra avec douceur,
Un fil pour coudre à la main ou à la machine.
Un fil qui vous sera agréable.

DEMANDEZ LE
**FIL DE CLAPPERTON**

**Baleines de corsage Ever Ready**

Sont reconnues par toutes les couturières qui en font usage, comme étant les meilleures et les plus confortables : elles reconnaissent que ce sont les seules baleines que l'on doit acheter.

S. CARSLEY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777

RUE NOTRE-DAME, MONTREAL


### TERRIBLE EXPLOSION

**Pertes de vi**

Mansfield, Ohio, 4.—Hier l'après-midi, durant les heures d'ouvrage des ouvriers, une fabrique de poudre a fait explosion. Les débris de la bâtisse ont été projetés à une très grande distance dans les parties de la ville.

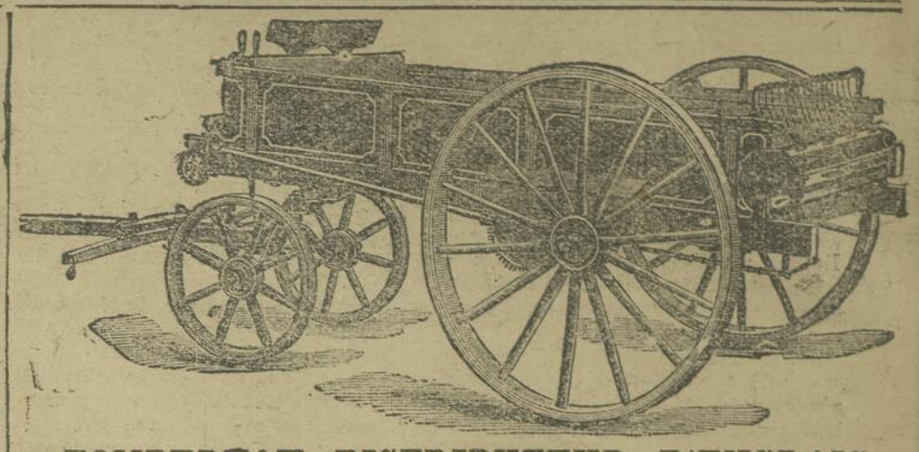
Une masse de pierre est tombé à plusieurs arpents de distance et a frappé une femme et ses trois enfants. Ils ont été tués presqu'instantatément. Un enfant près de la fabrique a été lancé à une trentaine de pieds en l'air et a été tué.

Plusieurs autres personnes ont été gravement blessés. Plusieurs ouvriers qui travaillaient à l'intérieur de la bâtisse ont été tués ou blessés.

### Les Ides de Mars

"Au mois de mars dernier, ma mère contracta un fort rhume qui se termina par une violente toux. Tous les remèdes que nous pûmes nous procurer furent employés, mais sans succès. On nous recommanda enfin le Baume Pectoral d'Hagyard et nous l'avons essayé. La première fois qu'elle en fit usage lui procura du soulagement et une bouteille la guérit complètement."

Mlle E, A. Starnaham, Hespeler, Ont.

## TOMBEREAU DISTRIBUTEUR D'ENGRAIS

**Aussi toutes sortes d'instruments d'agriculture ainsi qu'Engrais superphosphate "Spécial," à vendre chez**

J. G. LEFRANCOIS,
**110, RUE ST-PAUL**

19 Avril—6m.


### Un Village en cendre.

Kingston, 3. Le village de la montagne Grove près du lac Sharbot, sur le chemin de fer Kingston et Pembroke a été presque totalement détruit par un incendie dimanche soir. La plupart des habitants du village étaient absents de leur maisons, soit à l'église, soit en visite chez des amis lorsque le feu pri dans une étable en arrière de l'Hôtel Wormouth grâce à l'imprudence d'un garçon d'écurie qui en allumant sa pipe a jeté son allumette sur de la paille avant de l'éteindre. Dans l'espace de quelques minutes, la bâtisse ne fut plus qu'un immence brasier. Le feu se communiqua bientôt à d'autres bâtisses. A peu près 25 a 30 maisons ont été détruites. Les pertes totales s'élèvent a $50,000.


### Chacun devrait l'essayer

Pous s'assurer une bonne santé. Le grand spécifique pour toutes les maladies résultant des désordres de l'estomac, comme la bile dans le sang, le mal de tête perte d'appétit, nausées, les palpitations du cœur, les indigestions, la constipation, et toutes les maladies du sang, c'est les Burdock Blood Bitters. Des centaines de personnes doivent la santé au B. B. B. le grand régulateur et tonique de la nature.


### DECES

CIMON.—A la Rivière-du-Loup (en bas), le 30 mai, à l'âge de 39 ans, Marie Delphine Doucet, épouse de l'honorable juge Cimon.

A St-Jean Chrysostôme, est décédé à l'âge de 75 ans et 9 mois, sieur Ls. Cantin. Les funérailles ont eu lieu le 4 courant et il a été inhumé dans l'église de la paroisse. Le deuil a été conduit par trois de ses frères, ses enfants et un grand nombre de parents et d'amis. Il a été maire et préfet du comté de Lévis pendant plusieurs années.

Décédée à St-Antoine de Tilly, le 1er juin, à l'âge de 89 ans, Dame Marguerite Côté, épouse de feu François Lamontagne.

PELLETIER.—A la Rivière-du-Loup, le 29 mai, Elzéar Pelletier, écr., à l'âge de 64 ans.

PICHER.—Au faubourg St Jean, le 4 juin, a l'âge de 26 ans, est décédée Mlle Marie-Joseph-Alma Picher, fille de Napoléon Picher.


## L'ANGELUS

**La seule chance dans la vie d'avoir un ouvrage d'art**

POUR 50 CTS.

L'ANGELUS peint par Jean François Millet, pour lequel la société des Arts américaine a payé $115,000 et $35,000 de droits, ce qui fait que cette peinture a été payée plus cher qu'aucune autre peinture.

En peinture à l'eau nous offrons au public l'original de l'œuvre du maître, à la reproduction duquel le plus grand soin et une habileté artistique ont été donnés. D'après les meilleurs critiques, notre copie conserve avec une merveilleuse fidelité la force, le sentiment et l'expression de l'original.

Pendant un espace de temps limité, nous vendrons une aquarelle splendide de cette fameuse peinture. Vous ne pouvez acheter la même pièce chez les marchands d'œuvre d'art à moins de $3.00. Nous l'expédierons, nous, soigneusement empaquetée et roulée, à toute personne qui nous enverra **50 cents.**

Envoyez l'argent par mandat-poste, lettre enregistrée, express ou traite sur Toronto.

Adresse : WM. DOBIE & CIE, Publishers, 32 Front St. West, Toronto, Ont.

7 juin 1890—3f

## Œufs de Bantams!

QUELQUES DOUZAINES D'ŒUFS DE **Bantams Gaimes** à vendre à la **Ferme St-Denis, vis-à-vis Spencer Wood.**

28 mai 1890. EUGENE TARTE.

### Malades, méfiez-vous des tristes Personnages qui parcourent les Campagnes.

Depuis quelque temps, un certain individu à mine émacié, qui a pour manie de se croire envoyé du ciel pour opérer la guérison de l'humanité souffrante, crie comme un possédé qui veut l'entendre que les Racicot sont morts et qu'avec eux leur science est disparue. Il ose même avancer qu'il est impossible de se procurer à Québec, ou ailleurs, les véritables Remèdes Sauvages de J. E. P. Racicot. Comme ces sortes d'individus ne se font pas scrupule de mentir dès que leurs intérêts sont en jeu, M. Racicot fait savoir au public par la voie des journaux que l'on pourra toujours se procurer ses véritables Remèdes Sauvages à son adresse accoutumée,

Malades, ne vous laissez pas séduire par les paroles de ces beaux diseurs, mais lorsque vous désirez de véritables remèdes sauvages, demandez toujours ceux de

J. E. P. RACICOT,
No. 25 rue St-Joseph, St-Roch

## C'est avec le GOUDRON GUYOT

liqueur concentrée, qu'ont été faites les expériences dans sept grands hôpitaux de Paris, ainsi qu'à Bruxelles, Vienne, Lisbonne, etc., contre les rhumes, bronchites, asthmes, catarrhes des bronches et de la vessie, affections de la peau, dartres, eczémas.....

Le **Goudron Guyot**, par sa composition, participe des propriétés de l'Eau de Vichy tout en étant plus tonique. Aussi possède-t-il une efficacité remarquable contre les maladies de l'estomac.

Comme chacun le sait, c'est du goudron que sont extraits les principes antiseptiques les plus actifs ; c'est pour cette cause que le **Goudron Guyot** constitue, en temps d'épidémie et pendant les chaleurs, une boisson préservatrice et hygiénique qui rafraîchit et purifie le sang.

« *Cette préparation sera bientôt, je l'espère, universellement adoptée.* Professeur BAZIN, Médecin de l'Hôpital St-Louis. »

C'est seulement rue Jacob, 19, Paris, que se prépare le **Véritable Goudron Guyot.**

## Pour Femmes et Enfants SEULEMENT

Depuis longtemps le beau sexe de Québec et des environs demandait qu'une des leurs vint s'établir en cette ville pour pouvoir la consulter au sujet de leurs souffrances. Mme Brunet considérant ce besoin s'est enfin décidé à ouvrir un établissement où les femmes et les enfants pourront désormais trouver la guérison. Mme Brunet ne guérit qu'avec des remèdes composés de racinages, ce qui est une garantie de succès pour les diverses maladies dont est accablée la nature.

Mesdames rendez-vous en foule, et menez aussi vos enfants chez

**MME BRUNET,**
**No. 82 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.**

16 Mai—12m.

## Les PILULES de VALLET

ont été approuvées et recommandées par l'*Académie de Médecine de Paris* pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement et de faiblesse générale.

**NOTA.** — Les *Pilules de Vallet* (vraies) sont blanches et sur chacune est écrit le *nom Vallet.* — Dans toutes les Pharmacies, et 19, rue Jacob, Maison A. FRERE.

## REPRODUCTEURS!

**FERME ST-DENIS**

LES PROPRIETAIRES DE VACHES sont priés de se rappeler qu'à la Ferme St-Denis, vis-a-vis Spencer Wood, ils trouveront **Trois Reproducteurs** d'excellente qualité, savoir :—un Taureau Jersey pur sang et deux Taureaux Canadiens, enregistrés au livre de généalogie de la race canadienne.

2 juin 1890. J. ISRAEL TARTE.